



Pacific  
Community  

---

Communauté  
du Pacifique



# INTEGRE

## Rapport d'activité annuel n°3

---

Période de référence : 1<sup>er</sup> juillet 2015 – 30 juin 2016

Date de rédaction du rapport : septembre 2016 – *ce rapport tient compte des conclusions du Comité de pilotage des 7 et 8 juillet 2016*

Projet financé par :



UNION EUROPÉENNE

Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement (INTEGRE) dans les PTOM du Pacifique

Financement : Union Européenne

Budget total : 12 millions d'Euros

Maîtrise d'ouvrage : la Polynésie française, ordonnateur régional représentant les PTOM Pacifique (Convention FED/2012/022-298)

Maitrise d'œuvre : CPS (Convention FED/2013/326-926)

Période de mise en œuvre : 28 août 2013 au 28 janvier 2018 (53 mois)

Période couverte par le rapport : juillet 2015-juin 2016



# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Partie I : Rapport technique</b> .....   | <b>5</b>  |
| I.1 Présentation du projet INTEGRE .....  | 5         |
| I.2 Analyse de l'avancement du projet par objectifs et résultats attendus .....       | 8         |
| I.2.1 Objectif Spécifique n°1 : coopération régionale.....                            | 8         |
| I.2.2 Objectif spécifique n°2 : gouvernance.....                                      | 11        |
| I.2.3 Objectif spécifique n°3 : actions de gestion .....                              | 13        |
| I.3 Activités réalisées pendant la période de référence : juillet 2015-juin 2016..... | 15        |
| I.3.1 La gestion des déchets.....   | 15        |
| I.3.2 Adaptation au changement climatique .....                                       | 18        |
| I.3.3 Appui aux filières économiques durables.....                                    | 19        |
| I.3.4 Gestion des ressources naturelles et culturelles.....                           | 24        |
| I.3.5 Appui à la mise en place et à la mise en œuvre de la GIZC .....                 | 27        |
| I.3.6 Sensibilisation, formation et communication .....                               | 28        |
| I.4 Pilotage et gestion du projet .....   | 32        |
| I.4.1 Avenant de prolongation.....  | 32        |
| I.4.2 Mission « ROM » et enseignements.....   | 32        |
| I.4.3 Réunions du comité de pilotage régional.....                                    | 33        |
| I.4.4 Réunions des CCTT et des comités locaux.....                                    | 33        |
| I.4.5 Partenariats .....  | 34        |
| I.4.6 Modifications apportées à la mise en œuvre .....                                | 37        |
| I.5 Difficultés rencontrées et mesures prises pour surmonter les problèmes.....       | 38        |
| I.5.1 Retard dans l'exécution du projet : .....                                       | 38        |
| I.5.2 Difficultés posées par la règle de la « D+3 ».....                              | 38        |
| I.5.3 Difficultés d'ordre organisationnel.....  | 38        |
| I.6 Programme de travail pour la période suivante : juillet 2016-juin 2017 .....      | 40        |
| I.6.1 Temps forts à venir - activités régionales prévues .....                        | 40        |
| I.6.2 Temps forts à venir dans les territoires.....                                   | 41        |
| I.6.3 Temps fort à venir dans la gestion et le pilotage du projet.....                | 42        |
| <b>Partie II : Bilan financier</b> .....  | <b>45</b> |
| II.1 Rapport global au 30 juin 2016 .....   | 45        |
| II.2 Synthèse de l'avancement financier des activités.....                            | 48        |



|   |            |
|---|------------|
| <b>Partie III : Fiches de suivi détaillées .....</b>  | <b>49</b>  |
| III.1 Synthèse de l'avancement de la composante 1 du projet au 30 juin 2016 .....           | 51         |
| III.2 Synthèse de l'avancement du projet en Nouvelle-Calédonie .....                        | 56         |
| III.3 Synthèse de l'avancement du projet à Wallis-et-Futuna .....                           | 71         |
| III.4 Synthèse de l'avancement du projet en Polynésie française .....                       | 83         |
| III.5 Synthèse de l'avancement du projet à Pitcairn.....                                    | 95         |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>100</b> |
| <b>Annexe I : communication et visibilité .....</b>   | <b>101</b> |
| I.1 Actions menées dans les PTOM.....   | 101        |
| I.2 Produits de visibilité .....  | 103        |
| <b>Annexe II : Indicateur R2.3 : « nombre de personnes ayant reçu une formation » .....</b> | <b>104</b> |
| <b>Acronymes .....</b>  | <b>105</b> |
| Annexe III: Compte-rendus des comités de pilotage   |            |
| Annexe IV: Compte-rendu de l'atelier technique régional sur l'agriculture biologique        |            |
| Annexe V: Compte-rendu de l'atelier technique sur la gestion intégrée des déchets           |            |
| Annexe VI: Plan de suivi "ROM"  |            |



# Partie I : Rapport technique

---

## I.1 Présentation du projet INTEGRE

« INTEGRE » ou « Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique. Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement (FED) Régional PTOM Pacifique, il a pour objectif l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations, par la mise en pratique de méthodes de gestion intégrée des zones côtières, le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable et de l'intégration des territoires européens dans les dynamiques régionales.

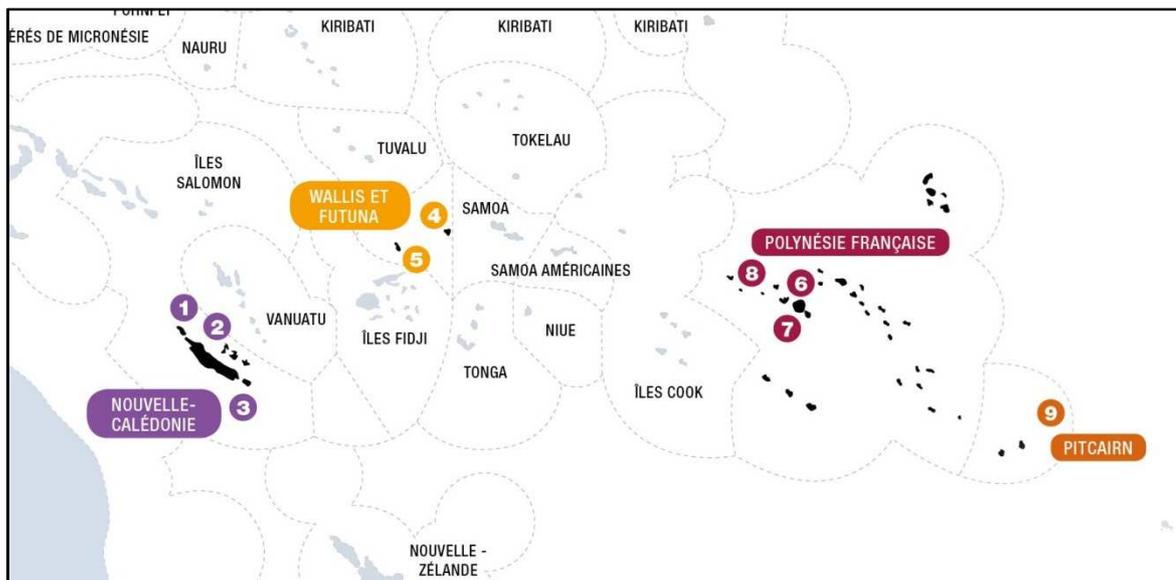
D'un budget total de 12 millions d'euros, sa période de mise en œuvre, de 4 ans à l'origine, a été prolongée de 12 mois : elle s'étend du 25 mars 2013 au 24 mars 2018. Les PTOM, représentés par la Polynésie française, pilotent le projet. La mise en œuvre a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS)<sup>1</sup>, au sein du programme « durabilité environnementale et changement climatique », qui s'associe à de nombreux acteurs locaux et régionaux pour remplir cette mission.

Le projet INTEGRE est articulé en 2 composantes, fortement liées et s'alimentant l'une l'autre :

- 1) **Une composante régionale** (composante 1 – C1) : de grandes activités permettent de favoriser le lien entre les sites du projet, d'apporter de l'expertise régionale dans les territoires, d'insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et de valoriser les actions menées en les diffusant à l'échelle du Pacifique. Il s'agit :
  - d'organiser des ateliers régionaux à destination des partenaires du projet sur des thématiques choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets...);
  - de renforcer et intégrer certains réseaux régionaux en matière de développement durable : agriculture biologique, gestion des déchets, adaptation au changement climatique et résilience face aux risques naturels ;
  - d'apporter un soutien technique aux sites-pilotes sous la forme d'une expertise régionale dans la mise en œuvre de leur projet ;
  - de capitaliser sur le projet et porter ces résultats à l'échelle régionale ;
  - de soutenir des échanges techniques bilatéraux à l'initiative des partenaires du projet.
  
- 2) **Une composante locale** (composante 2 – C2) consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites-pilotes de la région. Ces sites ont été choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions intégrées pour la gestion durable des ressources et des territoires. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'actions ont été élaborés suivant une démarche participative. Ils sont complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires. Ces sites sont :

---

<sup>1</sup> La durée de mise en œuvre de la convention de contribution UE-CPS, d'un montant de 11.442 millions d'euros, a été prolongée de 10 mois – jusqu'au 28 janvier 2018 (53 mois de mise en œuvre au total). La convention de financement, elle, a été prolongée jusqu'au 24 mars 2018 pour la mise en œuvre du projet



En Nouvelle-Calédonie :

- 1) **La zone côtière Nord-Est (ZCNE)** : INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux dans la mise en œuvre pratique d'une gestion participative et intégrée du lagon et de ses bassins versants. Des actions de suivi participatif du lagon, de gestion des déchets et de restauration de zones de captage d'eau potable sont prévues.
- 2) **Les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré** : le plan d'actions permet de renforcer la cogestion du site entre province des îles Loyauté et coutumiers et s'attache à mettre en valeur certains sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique. Les grands enjeux liés aux espèces envahissantes ou à l'érosion côtière font également l'objet de mesures concrètes.
- 3) **Le Grand Sud** : les actions prévues visent à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisirs des milieux marins et côtiers, et enfin à mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du Grand Sud.

A Wallis-et-Futuna :

- 4) **Wallis et son lagon** : le plan d'action vise à accompagner l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable, dans l'intérêt des populations, par des actions concrètes sur les enjeux identifiés par le territoire comme majeurs et prioritaires tels que la protection de l'environnement, la gestion durable des déchets, la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.
- 5) **Futuna** : comme pour Wallis, les enjeux identifiés par le territoire comme majeurs et prioritaires sont la protection de l'environnement, la gestion durable des déchets et la préservation de la ressource en eau.

En Polynésie française :

- 6) **Raiatea et Tahaa et leur lagon** : le projet INTEGRE s'est donné pour objectif d'accompagner le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, la pêche et du tourisme en soutenant des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables. Il appuiera également la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaires.
- 7) **La Baie d'Opunohu à Moorea** : en tenant compte de la forte vocation touristique du site, l'objectif d'INTEGRE est de contribuer au développement durable du site, par la mise en place d'une gouvernance locale partagée et en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.



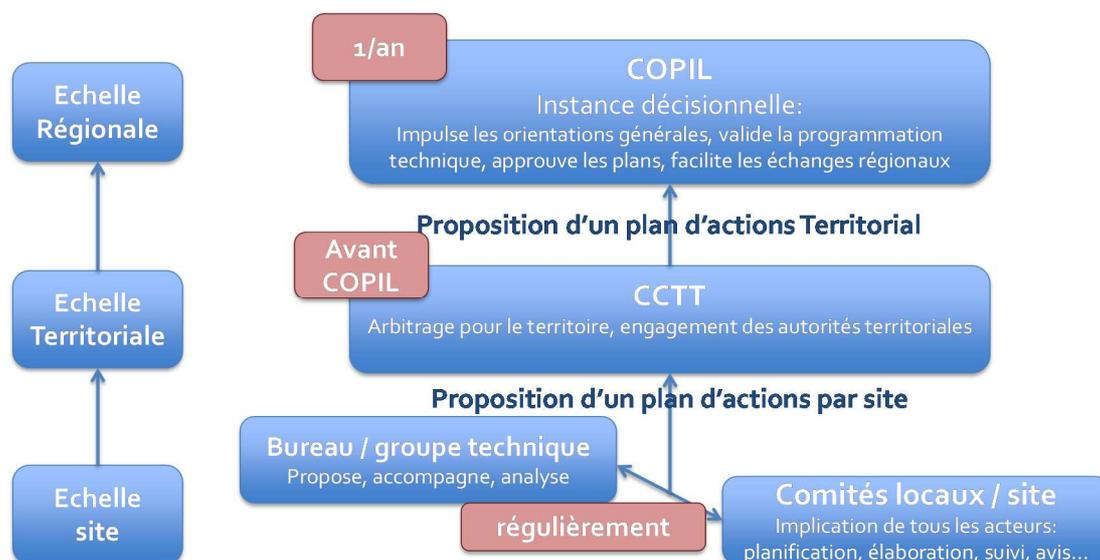
8) **La Presqu'île de Tahiti (Taiarapu)** : le projet INTEGRE a pour objectif d'accompagner le développement durable des usages lagunaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.

A Pitcairn :

9) **Les îles de Pitcairn dans leur ensemble** : INTEGRE vise à contribuer au développement durable de ces îles isolées autour de trois axes : la gestion des déchets, la lutte contre l'érosion et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

### La gestion du projet :

Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place. Il est résumé dans le schéma ci-dessous :



COPIL = Comité de Pilotage

CCTT = Comité de Coordination Technique et Territorial

Pour mettre en œuvre le projet INTEGRE, une équipe de 5 personnes a été recrutée au sein de la CPS constituant l'équipe projet, dont 3 coordinatrices adjointes basées dans les territoires. Ce travail est largement partagé avec les acteurs locaux, responsables de la mise en œuvre des actions qu'ils ont proposées, et avec qui la CPS signe des conventions ou des agréments.



## I.2 Analyse de l'avancement du projet par objectifs et résultats attendus

L'analyse ci-dessous est présentée en accord avec le cadre logique du projet, ajusté et précisé lors de la 5<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage (7-8 juillet 2016) pour une meilleure lisibilité telle que recommandé par la mission « ROM ».

### I.2.1 Objectif Spécifique n°1 : coopération régionale

#### « Renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable »

Un exercice de réflexion en groupe a été organisé à l'occasion de la 5<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage, le 8 juillet 2016, afin de préciser les attentes des PTOM vis-à-vis de cet objectif spécifique.

Les représentants des PTOM ont alors confirmé que la « coopération régionale » n'est pas une fin en soi, mais un moyen de répondre aux enjeux de développement durable des territoires : le plus souvent, elle apporte l'enrichissement nécessaire à l'ensemble des parties, qui partagent leur expérience et bénéficient de celle d'un réseau de partenaires. La coopération régionale peut aussi s'avérer incontournable sur certains sujets restreints en raison de la distance importante entre les pays du Pacifique : c'est le cas de la gestion des déchets nécessitant des exportations communes ou encore pour développer des filières économiques régionales comme en agriculture biologique ou écotourisme. Il ressort aussi que toutes les problématiques n'ont pas vocation à être traitées à l'échelle régionale : soit que les questionnements ne sont pas suffisamment partagés, soit qu'elles ne nécessitent pas de mise en commun.

INTEGRE a permis l'identification de quatre thématiques techniques d'intérêt commun par les territoires (agriculture biologique, tourisme durable, gestion des déchets, changement climatique), dont trois font l'objet d'actions structurantes permettant de renforcer la place des PTOM dans les réseaux régionaux existants :

- En **agriculture biologique** : le projet de réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique, tout en répondant à des enjeux de développement de trois territoires (Nouvelle-Calédonie, Polynésie-française et Wallis-et-Futuna), renforce la place des PTOM dans le réseau régional POETCom (*Pacific Organic and Ethical Trade Community*) grâce à l'organisation d'ateliers techniques, du suivi de leurs recommandations et des expérimentations techniques menées à Houaïlou (NC), Moorea (PF) et Wallis (WF), qui se traduiront en fiches-techniques traduites en anglais et diffusés dans le réseau. Un représentant du réseau POET-Com était présent lors de l'atelier technique régional<sup>2</sup> de novembre 2015 ainsi que des représentants de plusieurs pays du Pacifique. Une partie des recommandations issues de cet atelier ont une portée régionale et ont été diffusées auprès des élus calédoniens, polynésiens et de Wallis-et-Futuna<sup>3</sup>, notamment :
  - o Soutenir le réseau régional POET Com en pérennisant la structure de coordination garant du respect de la NOAB ; Renforçant l'appropriation du POET-Com par les points focaux et Travaillant sur la liste d'intrants autorisés en Bio à l'échelle régionale.

---

<sup>2</sup> Voir annexe IV: compte-rendu de l'atelier technique régional sur l'agriculture biologique

<sup>3</sup> L'ensemble des recommandations sont listées dans le compte-rendu de l'atelier technique en annexe IV



- Renforcer la connaissance en agriculture biologique en recensant et diffusant la connaissance existante (guide, fiches techniques, traduction), en mettant en place des dispositifs de monitoring « fertilité du sol », « maladie et ravageurs », en développant la recherche (expérimentation spécifique sur le bio) et en assurant son transfert vers les agriculteurs.
- Dans le domaine du **tourisme durable** : l'atelier technique régional<sup>4</sup> organisé en Polynésie française en début d'année 2015 a permis, outre des échanges d'expériences et une réflexion commune sur la notion de tourisme durable, de faire rencontrer les représentants des PTOM présents et la SPTO (South Pacific Tourism Organisation) et de créer ou renforcer les liens existants.<sup>5</sup> Un compte-rendu bilingue de l'atelier, incluant une série de recommandations, a été diffusé sur les territoires et dans les réseaux régionaux (PROE, SPTO). Suite à cet atelier, le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), INTEGRE et la SPTO ont lancé en septembre 2016 une revue régionale des pratiques de tourisme durable dans le Pacifique, incluant deux PTOM (la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française), dont l'objectif est de produire des recommandations pour développer le tourisme durable dans la région. Ce travail vient aussi compléter les conclusions des « journées bleues », première conférence régionale sur l'écotourisme et les espèces emblématiques organisée en Polynésie Française en juin 2015 par le PROE. Enfin, il apportera des informations indispensables à la SPTO pour développer une stratégie régionale pour le tourisme durable.
- Concernant la **gestion des déchets**, un atelier technique régional sur la gestion des déchets a été organisé en avril 2016<sup>6</sup> et le projet a permis la représentation de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie aux discussions tenues en juillet 2016 dans le cadre de l'élaboration du plan de mise en œuvre 2016-2019 de la stratégie « Cleaner Pacific 2025 »<sup>7</sup> et leur implication, avec Wallis-et-Futuna, dans plusieurs actions de dimension régionale menées par le PROE.

S'il s'agit des thématiques phares que le projet a ciblées au cours de la période, d'autres sujets ont fait l'objet d'actions de coopération, sous forme d'échanges techniques ou d'expertise spécifique (i.e. sur la biosécurité, la gestion participative, la prise en compte des pratiques et statuts coutumiers dans la gestion des espaces marins, et le développement durable de filières agricoles comme le coprah ou l'ananas).

De nombreuses personnes des territoires participent ainsi pour la première fois à des actions de coopération régionale. La CPS a ainsi un important rôle de facilitateur : en organisant les événements régionaux, en identifiant les réseaux pertinents, les ressources disponibles et l'expertise régionale, mais aussi en levant le frein de la langue entre les PTOM francophones et leurs voisins anglophones. La pérennité des pratiques de coopération régionale lancées par le projet et leur impact local seront évalués au cours de la dernière année du projet.

Le tableau suivant présente le bilan des réalisations du projet depuis le démarrage du projet jusqu'en juin 2016, fin de la présente période de rapportage, et montre une progression satisfaisante vers l'atteinte de cet objectif spécifique n°1.

---

<sup>4</sup> Compte-rendu transmis avec le rapport annuel 2014-2015

<sup>5</sup> La Nouvelle-Calédonie, qui n'était plus membre de la SPTO depuis quelques années, suite à la séparation des compétences sur le tourisme entre les provinces, a pu relancer ses discussions avec la SPTO grâce à l'atelier et redevenir membre en 2016.

<sup>6</sup> Voir annexe V: compte-rendu de l'atelier technique régional sur la gestion des déchets

<sup>7</sup> Cleaner Pacific 2025 – Implémentation plan 2016-2019;

<https://www.sprep.org/attachments/Publications/WMPC/cleaner-pacific-strategy-imp-plan-2025.pdf>



| Résultats attendus   | Indicateurs de réalisation  | Valeur/objectif         | Evaluation de l'état d'avancement - juin 2016   |
|--|---|-------------------------|---|
| <b>R1.1 : le processus de structuration de la coopération régionale est accompagné</b> | Nombre de thématiques prioritaires de coopération identifiées     | 4/5                     | <p>Quatre thématiques prioritaires ont été identifiées, dont 3 faisant l'objet d'actions structurantes à l'échelle régionale, impliquant les PTOM dans les réseaux régionaux. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculture biologique : suite à l'atelier technique régional, élaboration de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans le Pacifique, portées auprès du POETCom, des territoires et reprises dans une proposition de dossier d'appel à projets BEST en décembre 2015 (non retenu mais ayant permis la structuration d'une proposition de programme).</li> <li>Déchets : participation des PTOM à l'élaboration du plan de mise en œuvre 2016-2019 de la stratégie « Cleaner Pacific 2025 »</li> <li>Tourisme durable : implication avec le PROE et la SPTO dans la conduite d'une étude stratégique à l'échelle régionale.</li> </ul> <p>L'adaptation au changement climatique identifié comme une thématique technique d'intérêt commun n'a pas encore fait l'objet d'actions spécifiques.</p> |
|  | Participation du projet à des actions structurantes               | 3/5 thématiques         |   |
| <b>R1.2 : La plus-value locale de l'approche régionale est démontrée</b>               | Nombre de « success stories » évaluées, documentées, diffusées    | NR/50% en fin de projet | <p>Les conséquences locales des actions régionales engagées ne sont pas encore évaluées. On peut cependant déjà citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Suite à l'atelier tourisme durable, mise en place d'une labellisation « tourisme durable » pour une structure en Polynésie française, et projet de développement touristique porté devant l'assemblée territoriale à Wallis-et-Futuna.</li> <li>Sur la thématique des déchets : concrétisation des choix techniques pour le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Wallis suite à l'échange technique avec Fidji sur la méthode dite de « Fukuoka ».</li> <li>Mobilisation d'experts régionaux pour aider à la réalisation d'actions sur les sites-pilotes : entre Wallis, la Nouvelle-Calédonie et le PROE sur l'exportation des déchets dangereux ; entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie sur la biosécurité et les espèces envahissantes.</li> </ul>  |
| <b>R1.3 : Les pratiques de réseau sont développées et améliorées</b>                   | Nombre de personnes ayant participé à une action de coopération   | 334 /450                | <p>INTEGRE a permis la participation à des actions de coopération régionale de nombreux acteurs des territoires, qui ont souvent peu l'occasion ou le réflexe de se tourner vers leurs voisins du Pacifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>5 ateliers techniques régionaux ont été organisés auxquels plus de 200 personnes ont participé dont 3 sur la période concernée : atelier de lancement (22 personnes en février 2014), Tourisme durable (80 personnes en février 2015), Atelier méthodologique sur les plans de gestion intégrée (24 personnes en septembre 2015), Agriculture biologique (82 personnes en novembre 2015), Déchets (21 personnes en avril 2016) ;</li> </ul>  |
|  | Nombre de pays du Pacifique impliqués dans les échanges organisés | 7/10                    |   |
|  | Nombre de répertoires des ressources élaborés                     | 0/5                     |   |



| Résultats attendus | Indicateurs de réalisation   | Valeur/objectif | Evaluation de l'état d'avancement - juin 2016  |
|--------------------|--|-----------------|--|
|                    | Pourcentage de documents techniques bilingues, nombre de documents externes traduits, nombre d'heures d'interprétation/de traduction | A définir       | <ul style="list-style-type: none"><li>• 6 échanges techniques bilatéraux ont déjà eu lieu impliquant une centaine de personnes des territoires ;</li><li>• 7 autres ont été retenus et seront réalisés avant la fin du projet. Le lancement d'un 3<sup>ème</sup> appel à projets pour des échanges régionaux bi ou multilatéraux dans le domaine du développement durable a été validé.</li><li>• Participation à des conférences régionales : PROE/déchets (3 personnes) ; d'autres sont prévues sur la prochaine période de rapportage.</li></ul>  |
|                    | Qualitatif : auto-évaluation des bénéficiaires en fin de projet  |                 | Ces actions concernaient les 4 PTOM du Pacifique et 8 autres pays voisins : Fidji, Samoa, Vanuatu, Salomon, Micronésie, Ile de Pâques, Australie et Nouvelle-Zélande. Toutes les réunions faisant intervenir des anglophones ont été interprétées par les services de la CPS, levant ainsi la barrière de la langue. De plus, les documents du projet sont édités dans les deux langues ou en format bilingue (plans d'actions, rapports annuels, bilan des ateliers, fiches de présentation...). Enfin, trois documents externes ont été traduits : guide de réhabilitation des plages (EN vers FR), bilan des journées REP en NC (FR vers EN), document technique sur l'utilisation du Brodifacum, utilisé dans les opérations de dératisation (EN vers FR). |

## I.2.2 Objectif spécifique n°2 : gouvernance

### « Renforcement de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement »

Pour atteindre cet objectif, capital pour la mise en place de processus de gestion intégrée des territoires, le projet met en place 3 grands types d'activités :

1. **Des dispositifs participatifs de gouvernance dans les sites-pilotes:** ce sont les comités locaux, en place sur chacun des sites-pilotes dès la première année du projet et qui participent à l'élaboration et/ou la mise en œuvre de la gestion intégrée du site. Leur fonctionnement est directement appuyé par le projet INTEGRE, à travers le travail des coordinatrices et des animateurs de terrain recrutés par le projet. Des dispositifs participatifs sont également utilisés pour l'élaboration des plans de gestion intégrée sur l'ensemble des sites-pilotes qui n'en disposaient pas en début de projet.
2. **Le soutien à des actions transversales « intégrées » impliquant plusieurs services ou administrations :** les plans d'actions des sites-pilotes INTEGRE ont été élaborés en privilégiant des approches holistiques permettant un décloisonnement des pratiques, autre pilier de la gestion intégrée des territoires. Ces activités, composantes des plans d'actions des sites-pilotes, sont en cours de mise en œuvre sur chacun des sites-pilotes et contribuent à l'adoption de nouvelles méthodes de travail.
3. **Le renforcement des capacités des acteurs locaux,** à travers des formations mais aussi de l'accompagnement technique et méthodologique dans la mise en œuvre du projet. Aujourd'hui, 184 personnes en ont bénéficié. De plus, chaque territoire fait l'objet d'une mission d'appui méthodologique pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), mission contribuant à renforcer la capacité des acteurs dans ce domaine.



L'objectif recherché sera atteint si les méthodes de travail, concertées et transversales, sont pérennisées en fin de projet. Pour y parvenir au mieux, la mise en place des instances de concertation liées au projet a été faite en utilisant autant que possible les structures préexistantes : leur confier le rôle de suivi du projet les conforte dans leurs missions et permet de contribuer à renforcer leurs capacités.

A ce jour, 30% des sites sont déjà dotés de structures pérennes (les comités de gestion en Nouvelle-Calédonie et les « public meetings » à Pitcairn, qui préexistaient) ainsi que deux des quatre PTOM (Wallis-et-Futuna avec le Conseil territorial de l'environnement et du développement durable (CTEDD et Pitcairn avec le Conseil des îles). Les apports d'INTEGRE seront évalués en termes de renforcement de ces structures et de mise en place au niveau des autres sites et territoires.

| Résultats attendus  | Indicateurs de réalisation  | Valeur/objectif                 | Evaluation de l'état d'avancement - juin 2016   |
|---|---|---------------------------------|---|
| <b>R2.1 : Des dispositifs participatifs de gouvernance sont opérationnels au niveau des sites pilotes</b> | Instances de concertation dans les sites pilotes<br><br>Taux de participation | 9/9<br><br>NR/70%<br>par acteur | Toutes les instances de concertation du projet étaient en place fin 2014. Le taux de participation est en cours d'évaluation quantitative. Il est globalement bon, même si certaines structures sont moins impliquées, avec un enrichissement au cours du temps (en nombre de personnes et surtout en termes de diversité des acteurs).   |
| <b>R2.2 : La collaboration interservices ou inter-administrations est améliorée</b>                       | Nombre d'actions impliquant plus de deux services                             | 36/25<br>dépassé                | La notion d'implication doit bien être comprise au sens de « co-portage ». On en compte : <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 actions en Nouvelle-Calédonie ; 7 à Wallis-et-Futuna ; 8 en Polynésie française</li><li>• A Pitcairn, les actions sont encore très centralisées mais le processus se met en place.</li><li>• A ceci s'ajoutent deux échanges bilatéraux co-organisés par plusieurs structures de Nouvelle-Calédonie (provinces, mairies, CEN, SODIL)</li></ul> Ces constructions et mises en œuvre d'activités par des structures différentes montrent le décloisonnement impulsé par INTEGRE. Les travaux de groupes organisés lors des ateliers, notamment, ont permis de créer des relations qui se sont concrétisées dans des propositions d'échanges bilatéraux ou l'implication de nouvelles structures dans des activités en cours. Les instances de suivi du projet fournissent également un cadre de discussions et d'échanges aidant les services à s'ouvrir à d'autres domaines techniques et ainsi à appréhender les complémentarités de leurs actions respectives |
| <b>R2.3 : Les capacités des gestionnaires sont renforcées</b>   | Nombre de personnes ayant reçu une formation                                  | 184/200                         | De nombreuses formations au bénéfice de 2 à 40 personnes ont été organisées dans le cadre du projet, dans la plupart des domaines abordés. Un bilan en est fourni en annexe II. L'implication des personnes formées dans les activités du projet conduit à une mise en pratique immédiate des compétences acquises et ainsi à une montée en capacité des structures d'accueil et/ou de l'ensemble des partenaires.<br><i>L'indicateur pourra évoluer afin de tenir compte du nombre de jours associés. Le détail du calcul (nombre de bénéficiaires par formation) est fourni en annexe II</i>  |



### I.2.3 Objectif spécifique n°3 : actions de gestion

#### « Mise en œuvre d'une gestion intégrée en réponse aux enjeux de développement durable des territoires »

Cet objectif est soutenu par la mise en œuvre des plans d'actions par site-pilote, construits par l'ensemble des partenaires comme des expériences démonstratives de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) sur chacun des territoires. Répondant aux enjeux prioritaires des sites, les plans d'actions sont désormais bien engagés, avec de nombreuses réalisations concrètes sur tous les sites-pilotes comme à l'échelle des territoires.

47% du budget total du projet INTEGRE est consacré à appuyer la mise en œuvre de ces expériences pilotes locales (sans compter l'appui des coordinatrices adjointes), auxquelles un total de 38 partenaires locaux sont directement associés sur les quatre territoires (à travers des conventions, des agréments ou des lettres d'engagement).

Si chaque plan d'actions répond aux enjeux locaux, on note de nombreuses problématiques communes entre les territoires, facilitant ensuite les échanges techniques et la coopération régionale. Il s'agit de :

1. La gestion des déchets ;
2. L'appui aux filières économiques durables (agriculture biologique, tourisme durable) ;
3. La gestion des ressources naturelles et culturelles (dont la gestion des espèces envahissantes, de la ressource en eau, des bassins versants ou de l'érosion côtière) ;
4. L'adaptation au changement climatique ;
5. La sensibilisation et l'implication de la population dans la gestion durable de leur territoire ;

Le détail des réalisations est présenté dans la partie suivante (synthèse thématique) et dans les fiches activités. La phase de capitalisation du projet qui va démarrer fin 2016 sera cruciale pour documenter, valoriser et diffuser les leçons tirées de ces expérimentations.

| Résultats attendus   | Indicateurs de résultats                      | Valeur/objectif | Evaluation de l'Etat d'avancement - juin 2016  |
|--|---|-----------------|--|
| <b>R3.1 : Les moyens d'action (financiers et humains) sont renforcés</b> | Part INTEGRE / budget total                   | 38% / à définir | <i>L'« effet levier » n'est pas encore ici calculé : seul le cofinancement peut l'être à ce stade, hors NC où les activités « INTEGRE » sont financées par le projet à part entière, mais constituent des parties de programmes plus vastes, financées de manière autonome. Les valeurs de cofinancement précises sont en cours de calcul pour les 4 PTOM.</i><br>Des coordonnateurs ou animateurs sont en place au niveau de chacun des sites. Ils ont été formés et soutiennent la mise en œuvre du projet tout en impulsant de nouvelles méthodes de travail au sein de leurs structures d'accueil. |
|  | Moyens humains dédiés à l'animation des sites | 9/9             | D'autre part, les cofinancements à la fois financiers, humains et techniques apportés par les partenaires montrent leur implication dans les activités mises en œuvre. En particulier, les apports de financement complémentaires ont permis à certaines activités d'émerger, qui n'auraient pu être mises en œuvre sans ce soutien financier. On peut ainsi souligner « l'effet levier du projet ».   |
| <b>R3.2 : Les plans d'actions INTEGRE sont élaborés</b>                  | Tous fin 2014                                 | atteint         | Tous les plans d'actions ont été élaborés et leur mise en œuvre a démarré en mars 2015. Les délais qui ont été nécessaires pour préciser les enjeux prioritaires de manière participative sont compensés par l'accélération impulsée par les coordinatrices et   |
|  | Tous plans d'actions démarrés en mars 2015    | atteint         |  |



| Résultats attendus  | Indicateurs de résultats   | Valeur/objectif | Evaluation de l'Etat d'avancement - juin 2016   |
|---|--|-----------------|---|
|   | Tous plans d'actions finalisés en juillet 2015                           | atteint         | l'allongement de la période de mise en œuvre. A ce jour toutes les actions ont démarré et se déroulent selon les calendriers adoptés.   |
| <b>R3.3 : L'ensemble des acteurs (populations, partenaires...) est sensibilisé, concerté, mobilisé **</b> | Sensibilisation : nombre de personnes touchées                           | NR/500          | <i>La valeur atteinte par ces indicateurs doit être estimée prochainement. Les objectifs cibles sont également à affiner.</i><br><br>Les coordinatrices territoriales s'investissent dans les actions de sensibilisation sur les sites, et le projet a également suscité ou soutenu des actions de sensibilisation menées par les acteurs et conduit à une diffusion de savoirs et savoir-faire par les partenaires eux-mêmes formés ou sensibilisés. |
|   | Concertation : nombre de personnes ayant activement participé            | NR/150          |   |
|   | Mobilisation : taux de structures impliquées par rapport à celles visées | NR/70%          |   |

\*\* selon la définition suivante: sensibilisé : a reçu l'information ; concerté : vient chercher l'information/participe à la concertation ; mobilisé : participe à une action



## I.3 Activités réalisées pendant la période de référence : juillet 2015-juin 2016

La période « juillet 2015-juin 2016 » a été marquée par :

1. La poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions des sites-pilotes, désormais bien engagée. On peut notamment retenir, comme premiers résultats concrets :
  - La fermeture de la décharge de Nanu'u à Futuna en mai 2016 au profit d'un CET renforcé par le projet ;
  - En Nouvelle-Calédonie, la dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré par l'ASBO et la sécurisation de la ressource en eau potable de Touho grâce aux actions menées par la population locale ;
  - En Polynésie française, la proposition d'un scénario de gestion des déchets professionnels dangereux à Raiatea et Tahaa et le lancement d'une exploitation en permaculture à Raiatea avec le soutien du projet ;
  - A Pitcairn, la réduction de l'érosion des bassins versants grâce aux travaux de stabilisation des sols et les plantations menés en 2015 par les travailleurs polynésiens recrutés pour l'occasion.
2. Après la Polynésie française, le déploiement de l'appui méthodologique pour la mise en œuvre de la gestion intégrée s'est poursuivi à Wallis-et-Futuna et à Pitcairn, mais aussi à l'échelle régionale avec l'organisation d'un atelier méthodologique réunissant les acteurs des trois PTOM francophones en septembre 2015 à Nouméa ;
3. Deux grandes réunions régionales ont été organisées par le projet : en novembre 2015, le 1<sup>er</sup> atelier technique régional sur l'agriculture biologique à Houaïlou en Nouvelle-Calédonie et en avril 2016 le 2<sup>ème</sup> atelier technique régional INTEGRE à Nouméa sur la gestion des déchets;
4. La réalisation des premiers échanges bilatéraux : on peut notamment citer l'échange entre Wallis-et-Futuna et Fidji sur les techniques d'enfouissement des déchets en avril 2016, entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu sur la filière Coprah en novembre 2015, et enfin le déplacement d'agriculteurs d'Opunohu à Fidji pour étudier les pratiques de gestion de l'érosion dans les cultures d'ananas.

Cette partie présente une synthèse de l'avancement du projet lors de l'année écoulée par grandes thématiques traitées : gestion des déchets, adaptation au changement climatique, appui aux filières économiques durables, gestion des ressources naturelles et culturelles, appui à la mise en place de la GIZC et sensibilisation, formation, communication.

*L'avancement du projet est également détaillé par activité et territoire dans les fiches de la partie III du présent rapport.*

### I.3.1 La gestion des déchets

Cette thématique a été rapidement identifiée comme prioritaire pour les PTOM. Elle fait ainsi l'objet d'un partenariat entre le PROE et la CPS<sup>8</sup> pour l'intégration des PTOM aux activités régionales conduites initialement à l'attention des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED ACP-

---

<sup>8</sup> Partenariat technique matérialisé par un échange de lettres (mai 2015) – voir p.48



Pacifique – ie. projet PAC Waste. Dix thèmes principaux ont ainsi été identifiés, parmi lesquels trois ont fait l'objet d'actions spécifiques en 2015-2016 (REG-C1.2/WST). Citons notamment :

1. La représentation de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie aux discussions tenues en juillet 2016 dans le cadre de l'élaboration du plan de mise en œuvre 2016-2019 de la stratégie régionale « Cleaner Pacific 2025 »,
2. La participation de deux experts techniques de ces mêmes PTOM à l'atelier-formation qui a suivi sur le thème de la mise en œuvre de la convention de Waigani. Cet atelier, qui réunissait les représentants des pays du Pacifique impliqués dans la circulation de déchets dangereux, a permis de créer des liens qui fluidifieront les communications et de poser les premiers jalons d'une analyse de la situation pour les PTOM, qui dépendent de réglementations parallèles (convention de Bâle, règlements OCDE et Union européenne), afin de faire face aux blocages actuels. Elle devrait notamment directement servir dans le cadre de l'exportation prévue des huiles et batteries usagées de Wallis-et-Futuna (WF-C2WF1) ;
3. Les missions PROE/INTEGRE à Wallis-et-Futuna du 7 au 11 septembre 2015 : ces missions visaient à compléter les recueils des pratiques et situations dans plusieurs îles du Pacifique en matière de gestion des huiles et batteries usagées, en les enrichissant d'exemples de PTOM. Les rapports sont finalisés et en cours d'intégration aux recueils régionaux qui doivent proposer plusieurs recommandations. Ces missions ont également donné lieu à des formations et ont permis d'affiner les appels d'offre en vue de l'exportation des stocks historiques (WF-C2WF1).

Le temps fort de l'année dans ce domaine a été le troisième atelier technique régional du projet, organisé à Nouméa du 18 au 22 avril 2016 sur le thème de la « gestion intégrée des déchets ». Il a réuni 21 participants, professionnels de la gestion des déchets, experts, institutionnels représentant des territoires du projet INTEGRE et invités d'autres pays du Pacifique et de France métropolitaine. Prévu initialement à Wallis, il a dû être relocalisé au dernier moment, compte tenu de la situation coutumière tendue sur l'île à cette période. En raison de ce changement et pour des problèmes logistiques, les représentants de Wallis-et-Futuna et du site de Labasa à Fidji n'ont pu y participer. Le travail s'est articulé sur 4 jours en salle, alternant présentations et ateliers participatifs.

Cet atelier de trois jours a permis à des experts du secteur des déchets venus de PTOM anglophone et francophones d'échanger, au niveau opérationnel, des informations et des données d'expérience sur les enjeux techniques, juridiques et financiers entourant le renforcement de la prévention et de la gestion des déchets. Les participants ont pu mettre en commun et analyser les pratiques optimales en la matière. L'atelier aura surtout permis de renforcer les réseaux et la coopération en matière de gestion des déchets, aux niveaux local et régional. De nombreuses idées ont été émises et vont permettre à chacun de nourrir les réflexions sur son territoire. De nouveaux échanges ont été impulsés, au sein des délégations des PTOM, entre PTOM, et avec les partenaires extérieurs. Le bilan, conçu comme un outil de contacts et d'échanges, a été adressé à tous les participants et est fourni en annexe V. Une version bilingue est en cours de rédaction pour diffusion.

Parmi les thèmes abordés, on citera les aspects réglementaires de la gestion des déchets, les modalités de financement des systèmes de gestion des déchets, l'implication des communautés pour une amélioration de la gestion des déchets, les déchets dangereux, et l'exploitation et la réhabilitation des sites d'enfouissement. Les principales conclusions de ce processus participatif sont :

- La contextualisation des pratiques optimales de gestion des déchets est essentielle. Les facteurs sociaux et humains ont été évoqués tout au long de l'atelier : pour être efficaces, les plans de gestion des déchets doivent impérativement tenir compte des modalités de fonctionnement, des us et des perceptions des communautés. Ériger au



- rang de norme sociale les bonnes pratiques de gestion des déchets exigera un travail de longue haleine. Il s'agira de changer les comportements en encourageant la prise de responsabilité individuelle et l'acceptation du principe de l'utilisateur-payeur.
- La consultation et l'implication réelle des communautés sont donc des étapes clés de l'élaboration de toute stratégie de gestion des déchets. Elles aident à recenser les principales parties prenantes et à en connaître la position, et à éclairer les professionnels du secteur des déchets et les autorités locales sur les attentes et les possibilités, ainsi que sur les solutions les plus adaptées au niveau local. Les scolaires constituent un groupe cible important.
  - Une pratique optimale adaptée à la situation locale peut offrir des avantages considérables : ainsi, la solution d'enfouissement semi-aérobic simple et peu coûteuse retenue à Fukuoka permet de réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets et les émissions de gaz à effet de serre ; les dispositifs locaux de recyclage peuvent contribuer de manière sensible à la protection de l'environnement et fournir une source de revenu à des groupes sociaux défavorisés, en particulier les femmes
  - La question des coûts est revenue de manière récurrente dans l'ensemble des débats de l'atelier. Tous les participants ont reconnu que les coûts de la gestion locale des déchets devaient être pris en charge par les collectivités locales, et qu'un tel dispositif devait être étayé par l'adoption (et le respect) d'une législation et d'une réglementation appropriées.
  - Les échanges ont permis aux participants de constater qu'en dépit de l'existence de conventions internationales applicables à la plupart des territoires du Pacifique, les pratiques de gouvernance nationales et les interprétations locales peuvent varier. Cette divergence, conjuguée à l'existence de législation spécifique aux différents PTOM, rend complexes le transfert et le regroupement des déchets à des fins d'exportation, de recyclage et d'élimination. Le renforcement du dialogue au niveau technique, de nature à encourager l'harmonisation de la réglementation, a été identifié comme un axe potentiel d'amélioration.
  - Le recueil de données visant à circonscrire les enjeux posés par les déchets et la pollution aux niveaux régional et national est un autre aspect crucial, en particulier pour ce qui concerne les déchets dangereux. Les territoires pourraient coopérer davantage pour mettre en commun leurs méthodes et outils.
  - La mise en place de cadres réglementaires, mais surtout de stratégies de gestion des déchets à l'échelle locale, doit être encouragée par les élus.
  - La pérennité des pratiques est un principe directeur essentiel ; il vise à la fois à permettre la mise en œuvre de mesures efficaces à long terme et à réduire l'impact environnemental des activités relatives aux déchets.
  - Les territoires ont la chance de compter en leur sein un vivier de professionnels extrêmement talentueux et expérimentés qui œuvrent à l'amélioration de la gestion des déchets au niveau national. À l'heure actuelle, cette ressource régionale est nettement sous-utilisée ; il conviendrait dans toute la mesure possible d'impliquer davantage ce groupe d'experts dans la recherche de solutions régionales en matière de gestion des déchets, en coopération avec le PROE.



En résonance avec les activités régionales, les plans d'actions territoriaux prévoient également des actions spécifiques sur cette thématique. Notons ainsi :

**En Nouvelle-Calédonie**, la collecte et l'enlèvement de véhicules hors d'usage et épaves des communes de Pouébo et Ouégoa, avec une première opération menées fin 2015 à Ouégoa (C2N3).

**A Wallis**, l'appui au développement du CET (C2W11). Un échange entre les équipes de Wallis-et-Futuna et de Labasa, financé dans le cadre de l'appel à projets régionaux n°2 (REG-C16) s'est déroulé immédiatement après l'atelier régional. Il a permis aux équipes de Wallis-et-Futuna de visualiser concrètement les conditions de mise en place d'un casier selon la méthode dite de « Fukuoka », adaptée aux conditions et aux moyens des îles du Pacifique. Les acquis de l'expérience fidjienne permettront d'éviter les écueils qui ont pu être rencontrés. Un échange retour de représentants de Fidji est prévu, afin de consolider ce partenariat, lorsque les travaux auront commencé. Pour l'heure, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui participait à cet échange, a élaboré un cahier des charges afin de concevoir les travaux. Enfin, faisant suite à la réalisation d'un diagnostic de l'assainissement domestique qui a eu lieu en 2014, deux stagiaires de l'Ecole d'Ingénieur de Limoges (ENSIL) sont mobilisés pour apporter une contribution à la mise en place du Schéma Directeur d'Assainissement de Wallis (C2W2) et donc à la réglementation qui y sera associée.

**A Futuna**, l'appui à la réhabilitation de la décharge de Nanu'u, fermée en mai 2016, et en parallèle le renforcement du CET (C2F1) sont accompagnés de campagnes de sensibilisation et d'implication des services et de la population. De manière **transversale**, les missions effectuées dans le cadre de l'étude conduite par le PROE ont permis de préciser les estimations des stocks d'huiles et de batteries usagées des deux îles et les besoins en termes de traitement et exportations de ces déchets dangereux (C1WST/3&4). L'apport de l'expérience de la Nouvelle-Calédonie en la matière a permis de finaliser les cahiers des charges, leur rédaction nécessitant une expertise technique non disponible sur le territoire. Le projet INTEGRE financera ces opérations, dont le retour d'expérience servira également à la mise en place d'un plan de gestion pérenne (C2WF1). Enfin, de nombreuses actions de formation et de sensibilisation viennent renforcer les mesures mises en place : signalétique dans les CET, travail avec les scolaires, échange/formation des agents avec la Calédonienne de Service Publics (CSP), formation des agents à l'utilisation du matériel...

**En Polynésie française**, un système pilote de gestion des déchets professionnels dangereux, piloté par la Chambre de Commerce (CCISM) est désormais défini et entame sa phase de mise en œuvre (C2R1-3). L'atelier régional sur ce thème a permis aux porteurs locaux d'échanger avec les autres participants. La chambre de commerce de Nouvelle-Calédonie a notamment partagé son expérience de la mise en œuvre du label « garage propre », label également visé par le projet à Raiatea et Tahaa. Le projet s'est également penché sur la valorisation des déchets, en l'occurrence ceux générés par l'activité d'abattage d'animaux. Dans le cadre du développement futur d'un petit abattoir à Raiatea, une étude a permis de définir l'ensemble des modalités de valorisation des déchets produits (C2R1-2).

**A Pitcairn**, un consultant, Alice Leney, a été recruté pour conduire les missions prévues dans le cadre du contrat signé avec le PROE. Il a ainsi réalisé à distance un premier travail d'évaluation des déchets de Pitcairn et a animé, lors d'une mission sur site en mai 2016, la définition participative d'un plan de gestion intégrée des déchets pour l'île (PN-C2P1).

### I.3.2 Adaptation au changement climatique

La thématique est vaste. Certes, il est reconnu que la gestion intégrée des zones côtières, cœur du travail du projet INTEGRE dans les territoires, constitue une réponse aux phénomènes induits par le changement climatique, notamment par sa réponse à trois enjeux pointés comme essentiels par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – approche globale et systémique des approches



territoriales, inscription sur le long terme, et prise en compte des spécificités locales (Rochette *et al*, in « Le développement durable dans l'espace méditerranée, 2010) –. Pour le projet INTEGRE, la mesure précise de cette contribution reste à faire. Ainsi, l'apport des plans d'actions INTEGRE à cette question globale du renforcement de la résilience des communautés sera évalué dans le cadre de la phase de capitalisation.

**A l'échelle régionale**, aucune activité n'a encore été engagée. La thématique de l'adaptation au changement climatique avait pourtant été identifiée par les PTOM comme prioritaire. Cependant, aucune proposition concrète d'activité n'avait émergé suite aux requêtes répétées de l'équipe de coordination avant le comité de pilotage de juillet 2016. Trois pistes d'actions complémentaires ont cependant été identifiées pour 2017 : un atelier-formation sur la « prise en compte du changement climatique dans le gestion des pêches et l'aquaculture » avec la division « Pêches » de la CPS ; un travail sur les mesures d'adaptation à prendre face au changement climatique dans le domaine de l'agriculture et plus particulièrement des semences, et une formation à l'attention des administrations et institutions politiques, afin de les aider à mieux cerner les implications institutionnelles du changement climatique d'une part, et les possibilités d'actions et de gouvernance d'autre part. Le travail de la Nouvelle Calédonie sur le plan d'actions de transition énergétique et l'ébauche du plan d'actions adaptation pourrait servir de base de travail (voir ci-dessous).

Au niveau des PTOM, des actions visant l'adaptation au changement climatique sont soutenues par INTEGRE, et il s'agira de les valoriser et de diffuser leurs enseignements à l'échelle régionale :

**En Nouvelle-Calédonie**, il s'agit d'une thématique importante du plan d'actions transversal. Porté par le gouvernement, l'objectif est de réaliser un schéma d'adaptation au changement climatique pour le territoire, qui, en complément du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie adopté en juin 2016, constituera le plan climat de la Nouvelle-Calédonie. Pour nourrir son élaboration, une thèse de modélisation du climat futur en Nouvelle-Calédonie est en cours depuis le début de l'année 2015 à l'Institut de recherche pour le développement dans le Pacifique sud (IRD). De plus, en partenariat avec le PROE et via un financement par le Fonds Pacifique, une première mission d'expertise visant à poser les bases de ce plan a eu lieu au premier semestre 2016 (NC-C2CCA). Sur les sites-pilotes, cette thématique est abordée à travers des formations/informations des populations sur l'érosion côtière et le changement climatique dans le cadre de la mise en place d'un suivi participatif à Ouvéa (C2I3), ainsi qu'à l'île Ouen, à la demande du comité de gestion (C2S12).

**A Wallis-et-Futuna**, une première « mise à plat » des actions déjà réalisées dans le domaine de l'adaptation au changement climatique sera effectuée dans le cadre de la préparation de l'élaboration du plan de GIZC, qui comprendra un volet « stratégie d'adaptation au changement climatique » (C2WF2). Le territoire envisage de se doter d'une stratégie qui pourra être assise sur ces bases.

Les autorités de **Polynésie française** ont choisi, sous le thème de l'adaptation au changement climatique, d'orienter les financements INTEGRE vers une étude de référence sur la gestion de grandes aires marines protégées afin d'appuyer leur propre réflexion sur la mise en place d'une telle zone à l'échelle de leur zone économique exclusive (ZEE). La mise en place d'une telle zone est, aux yeux des autorités polynésiennes, une mesure d'atténuation des futurs effets du changement climatique puisqu'elle vise à augmenter la résilience des écosystèmes (PF-C2TR).

### I.3.3 Appui aux filières économiques durables

#### I.3.3.1 L'agriculture biologique

A l'échelle régionale, l'action phare du projet régional de réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique (REG-C12BIO) a été l'atelier technique régional organisé du 2 au 6 novembre 2015 à Houailou en Nouvelle-Calédonie. Avec cette rencontre, le réseau des fermes-pilotes biologiques a réellement pris corps. La



présence d'un représentant du POETCom et d'autres territoires du Pacifique a ancré cet échange à l'échelle régionale. 82 participants de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Fidji, Salomon et Vanuatu ont été réunis autour d'ateliers pratiques d'échange et d'apprentissage. Le travail a permis de structurer une série de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans les territoires et à l'échelle régionale. Il trouve un écho localement avec les PTOM qui renforcent leur soutien à la filière.

Ces recommandations sont les suivantes :

### 1) Recommandations générales

- **Améliorer la technicité des agriculteurs et techniciens en « bio »** : Formation professionnelle / Accompagnement technique ;
- **Faciliter l'accès aux intrants « bio » pour les agriculteurs** : Organisation de la filière d'approvisionnement, référencement ;
- **Réaffirmer le soutien politique à la filière bio** : moyens financiers et cadres réglementaires (labellisation, certification) ;
- **Promouvoir l'agriculture biologique** auprès du grand public, sensibiliser aux modes et périodes de production en bio, valoriser les productions adaptées aux milieux tropicaux, respectueuses de l'environnement.
- **Renforcer la connaissance en « Agriculture Biologique »** :
  - Recenser et diffuser la connaissance existante (guide, fiches techniques, traduction) ;
  - Mettre en place un dispositif de monitoring « fertilité du sol », « maladie et ravageurs » ;
  - Développer la recherche - expérimentation spécifique sur le bio et assurer son transfert vers les agriculteurs.
- **Soutenir le réseau régional POET Com** :
  - Pérenniser la structure de coordination garant du respect de la NOAB ;
  - Renforcer l'appropriation du POETCom par les points focaux ;
  - Travailler sur la liste d'intrants autorisés en Bio.

### 2) Recommandations thématiques : fertilité des sols, lutte contre les maladies et ravageurs, semences et plants « bio »

- **Fertilité du sol : Rôle prépondérant de la qualité/fertilité du sol**
  - Développer des outils simples pour permettre aux agriculteurs de connaître et suivre la qualité de leur sol ;
  - Améliorer la production et les modes d'organisation de l'apport de matières organiques et fertilisants (engrais verts, compost) ;
  - Construire des synergies entre productions végétales et animales ;
- **Maladies & ravageurs : La qualité du sol et la biodiversité sur l'exploitation sont au cœur des stratégies de lutte contre les maladies et ravageurs**
  - Tester et valider les pratiques empiriques ;
  - Renforcer les moyens de lutte pour des interventions ciblées (réactivité, disponibilité des biopesticides et auxiliaires, biofabrique...) ;



- Maintenir les dispositifs de biosécurité.
- **Semences et plants « bio » : Mettre à disposition des agriculteurs du matériel végétal biologique adapté, performant et sain**
  - Semences maraîchères : développer la veille variétale et l'expérimentation ;
  - Renforcer les dispositifs de diffusion du matériel végétal existant (arboriculture et vivrier) auprès des agriculteurs dans chaque pays et territoire ;
  - Professionnaliser la production et diffusion de semences et plants bio.

Des formations spécifiques font partie intégrante de l'activité : elles répondent à l'objectif de montée en capacité des acteurs et contribuent ainsi également à consolider le réseau. En plus des participants à l'atelier, plus d'une trentaine de personnes des territoires ont ainsi reçu une formation dans les PTOM, sur les thématiques de l'agriculture biologique, de la certification ou du machinisme agricole. Voir à ce sujet l'annexe IV (détails sur l'indicateur du R2.3) et les détails ci-dessous concernant les formations délivrées en Polynésie française.

De plus, le projet de soutien linguistique aux échanges régionaux en agriculture biologique (**C12LG-pas de fiche à ce stade**), porté par l'Université de Nouvelle-Calédonie a démarré en fin d'année 2015 par le recueil du champ lexical spécifique à l'agriculture biologique lors de la préparation de l'atelier technique de Houailou. Début 2016, un accompagnement individuel de membres de l'association Biocalédonia a commencé. Ce travail aboutira à la création d'outils didactiques que nous espérons disponibles pour les prochains échanges régionaux prévus en Polynésie française en novembre 2016.

La déclinaison de cette activité au niveau des PTOM a conduit à de nombreuses réalisations sur la période :

**En Nouvelle-Calédonie (C2BIO)**, le réseau de fermes-pilotes biologiques de Houailou est maintenant pleinement opérationnel : la plate-forme de compostage collective est terminée et fonctionnelle grâce aux investissements et travaux réalisés dans l'année. Les premiers essais de broyage-compostage à l'échelle de l'exploitation ont été réalisés. Les essais sur les bio-pesticides sont également en cours depuis fin 2015 dans les trois « exploitations pilotes ». Enfin, le conservatoire de l'igname biologique est en place avec une trentaine de variétés récoltées en juin 2016.

A noter que l'impact du projet et de l'atelier régional organisé à Houailou est perceptible à travers un intérêt de plus en plus marqué des provinces et des organismes de recherche et développement envers la filière biologique. Une réelle dynamique de réseau est en train de se créer entre les acteurs calédoniens de cette filière : lycée de Houailou, Biocalédonia, organismes de recherche, provinces ; et on observe déjà un effet d'entraînement du programme, avec par exemple une journée d'initiation aux techniques de l'agriculture biologique organisée à l'île des Pins par Biocalédonia, à la demande du comité de gestion.

**A Wallis-et-Futuna**, l'activité (**WF-C2WB**) a été reprise par le lycée agricole, suite au départ de l'ingénieur de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture (CCIMA), moteur pour le projet et non remplacé. A noter :

1. **Fertilité des sols** : Les équipements acquis permettent l'installation de la plate-forme de compostage, dont le compost sera utilisé en octobre 2016 pour la plantation du verger. Les composts individuels mis en place en septembre 2015 chez des agriculteurs professionnels permettent de préparer les sols en prévision de plantations tels que des arbres fruitiers. Parallèlement, il a été réalisé en juin 2016 une mission de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC) pour dispenser une formation d'agroéquipement à destination du lycée agricole et de ses élèves, ainsi qu'à des agriculteurs du territoire. Enfin, dans le cadre de la sensibilisation à la gestion des déchets auprès des scolaires, sept écoles ont initié la mise en place d'un compost au sein de leurs établissements.



2. **Semences et plants** : le laboratoire in vitro de la Direction des services de l'Agriculture (DSA) a vu le recrutement d'un responsable permettant d'assurer une meilleure coordination.
3. **Mise en réseau** : Suite à l'atelier technique régional organisé à Houaïlou en novembre, il a été évoqué, notamment avec les agriculteurs de Wallis-et-Futuna, la possibilité de mettre en place une association ou un groupement d'agriculteurs de la filière biologique.

**En Polynésie française**, le développement de l'agriculture biologique est un volet phare du projet au travers de la mise en réseau territorial de fermes pilotes (C2BIO) ainsi qu'au travers de plusieurs activités proposées dans les sites par les acteurs locaux. On dénombre un total de sept activités réparties dans les trois sites qui concernent le compostage (station de compostage des effluents porcins – C2O1-2 ; achat d'équipement collectif – C2R14 et 5, C2T11), l'élaboration d'itinéraires techniques (ananas bio – C2O1-2 ; permaculture – C2R11), l'aide à l'installation d'agriculteurs bio (jardins partagés – C2R2-4) ou l'éducation (potagers pédagogiques – C2R1-6). Parmi ces activités, celles liées au compostage sont achevées, et il ne reste qu'un travail de « capitalisation » à faire relatif à la composition optimale d'un compost réalisé à partir d'effluents porcins pour la culture maraîchère et un autre relatif à l'usage partagé d'équipements collectifs de compostage. L'aménagement des jardins partagés et des potagers pédagogiques est en cours : les élèves de la commune de Taputapuatea feront pousser leurs légumes bios à partir de la rentrée 2016-2017. La culture de l'ananas biologique et la mise en œuvre de pratiques inspirées de la permaculture seront présentées lors des ateliers régionaux qui se dérouleront en Polynésie française en novembre 2016.

La ferme pilote, mise en place sur le site d'Opunohu et déplacée récemment au sein de l'exploitation du lycée agricole permet de mettre en lien l'ensemble des activités « agriculture bio » du projet INTEGRE (C2BIO). Le technicien en charge de la mise en place des potagers biologiques a été formé à la ferme d'Opunohu, et un groupe local d'agriculteurs biologiques est en train de se former à Raiatea et Tahaa grâce au portage du projet INTEGRE et appuyé par l'équipe du projet « ferme pilote ». Le Service du développement rural joue à présent un rôle moteur dans le projet ferme pilote et plus largement dans le développement de l'agriculture biologique sur le territoire, une formation pour certains agents a ainsi débuté récemment. L'atelier régional qui se déroulera en Polynésie française en novembre sera l'occasion d'impliquer des agriculteurs de plusieurs archipels et d'encourager la création de groupes locaux affiliés à l'association SPG Biofeta dans les îles.

Comme dans les autres PTOM, la montée en capacité des structures impliquées, par la formation continue ou par des actions spécifiques, assure un ancrage sur le long terme des bénéfices acquis. Ainsi, deux techniciens ont été recrutés dans le cadre du projet pour appuyer l'élaboration des itinéraires techniques et de processus de certification. Cet emploi leur assure une formation continue complétée l'année dernière par un voyage d'études en Nouvelle-Calédonie et localement par la participation à des formations à destination des agriculteurs biologiques. Ces formations, dispensées par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA), qui a embauché un formateur pour le projet « réseaux de fermes pilotes », constituent le second volet de formation dans le domaine de l'agriculture biologique. Au cours de la 1<sup>ère</sup> année, trois formations ont été dispensées sur Tahiti et Moorea à destination des agriculteurs de ces îles (environ 15 participants par formation) (C2BIO). A partir du mois de septembre, le rythme des formations va augmenter et s'étendre à d'autres îles. Deux agriculteurs de Raiatea, porteurs de l'activité sur la permaculture (C2R11), ont bénéficié d'une formation cofinancée par INTEGRE au Permaculture Research Institute en Australie. Leur exploitation est désormais habilitée à organiser des formations sur la permaculture en Polynésie française.

**A Pitcairn**, les enseignements tirés de ces expériences sont apportés *via* des missions d'expertise (une conduite en 2016, une autre prévue en 2017 – C2PPLN) et du conseil à distance, fourni par le partenaire principal qui pilote cette composante du projet (la CANC). Une mission de la division « ressources terrestres » de la CPS avait également été organisée en novembre 2015, sur financement britannique. Elle visait à renforcer les capacités sur les thématiques de la gestion et de la préservation des sols et de la lutte contre les ravageurs, ainsi qu'à poser les bases d'un « *integrated business model* ». Les



retours de cette mission d'expertise et de formation ont été très positifs, les habitants ayant trouvé dans les enseignements fournis des réponses concrètes aux préoccupations qui étaient les leurs. Le conseil à distance fonctionne bien, suite au lien personnalisé qui s'est ainsi créé. La venue périodique sur place de l'expert lui permet de répondre au mieux aux demandes exprimées, grâce à une connaissance pratique des conditions locales.

La constitution de liens avec les acteurs polynésiens voisins est également envisagée, en termes d'échanges d'expertise et de semences notamment. Le lien avec la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie est établi et une prochaine mission est envisagée, avec de nombreux contacts prévus entre-temps.

### 1.3.3.2 *Le tourisme durable*

De premiers enseignements suite à l'atelier technique régional (Papeete, février 2015 sur le thème « tourisme durable et gestion intégrée des zones côtières ») ont été tirés sur la base d'un questionnaire envoyé un an après sa tenue à tous les participants (C11-pas de fiche spécifique). Il a permis de mettre en évidence leur intérêt pour les enseignements apportés, les liens durables qui se sont tissés, mais aussi le besoin de maintenir ce type de réseau de manière active, à l'aide d'une structure d'animation qui pourrait être le SPTO, par exemple.

Le PROE, en partenariat avec INTEGRE et en coordination avec la SPTO, a lancé une étude en vue de mener une revue régionale des pratiques de tourisme durable dans le Pacifique, avec un focus particulier sur cinq pays à visiter : trois pays ACP (un en Micronésie, un en Polynésie, un en Mélanésie) et deux PTOM (la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française). INTEGRE contribue au financement à hauteur de 50% de l'étude, a participé à la rédaction des termes de référence, a été membre du panel de sélection et fera partie de l'équipe de pilotage. L'appel d'offres (n°AP2/17/1) lancé par le PROE le 2 mai 2016 a été clôturé le 30 mai 2016. Il est prévu dans chaque territoire, des ateliers participatifs permettant de mieux cerner les besoins et attentes des populations et des gestionnaires, en vue de formuler des propositions adaptées. Cette étude devrait servir de base à l'élaboration d'une stratégie pour un tourisme durable dans le Pacifique, par la SPTO. Cette étude s'insère dans le cadre de la stratégie touristique pour le Pacifique Sud de la SPTO.

Au niveau des PTOM, plusieurs actions ont permis des avancées sur ce thème :

**En Nouvelle-Calédonie, Le diagnostic territorial économique, social et environnemental de l'industrie de la croisière et du tourisme à l'île des Pins** a été finalisé et présenté à la population et aux élus fin 2015 (C2S21). Suite à ce travail, la province Sud et la mairie de l'île des Pins continuent de travailler main dans la main pour le développement durable du tourisme de l'île. Ce diagnostic a également permis l'identification de sites naturels particulièrement menacés par la fréquentation touristique de l'île des Pins : le projet INTEGRE finance aujourd'hui des aménagements en vue de canaliser la fréquentation autour du rocher de Kanuméra dont le corail est particulièrement menacé par la sur-fréquentation touristique (consultation des entreprises en juillet 2016 – C2S24).

Dans le Grand Sud calédonien, sur les îlots utilisés par les colonies d'oiseaux marins pour se reproduire, des travaux de mise en défens pour réduire l'impact de la fréquentation touristique sont également en cours (C2S27). Enfin, sur Ouvéa, l'année en cours a été consacrée aux phases préparatoires (appel d'offres, sélection des prestataires, collecte de données culturelles) pour la réalisation d'un sentier sous-marin et d'un sentier pédestre et de panneaux de sensibilisation (C2I21).

**En Polynésie française**, de nombreux porteurs ont saisi l'opportunité du projet INTEGRE pour créer des petits pôles locaux de tourisme « nature », tout particulièrement sur le site de Raiatea-Tahaa où quatre sites sont en cours d'aménagement dont un sentier de randonnée autour du mont Temehani (C2R27), deux zones multi-activités à Tahaa et Puohine (C2R23 et C2R25) et un espace de commercialisation de produits locaux à Tehurui (C2R22). Les travaux d'aménagement doivent débiter à partir de septembre 2016 pour la



plupart des activités puisque les études de définition sont achevées. Sur le site d'Opunohu, qui représente déjà un pôle d'attractivité touristique, le but recherché était de compléter l'offre existante et de mieux l'insérer dans une dynamique de développement local pour la commune de Papetoai. Un parcours santé est en cours de finalisation, il profitera autant aux touristes qu'à la population locale (C2022). Les restaurations complémentaires au sein de la zone archéologique doivent débuter en septembre, après plusieurs mois d'études et de concertation avec les associations locales. Elles vont permettre de mettre en valeur la vie des Polynésiens d'autrefois (C2021). Une formation de guides culturels est en cours de réflexion au niveau des services du pays. Enfin, une étude de faisabilité pour la construction d'une structure d'accueil touristique au sein de domaine vient de démarrer et devrait s'achever début 2017 (C2023). Elle doit permettre de mettre la population du site au cœur de l'offre touristique et vient appuyer directement la mise en œuvre de la stratégie du développement touristique du Pays qui prévoit la création de ce type de structures dans les îles. Le projet INTEGRE propose une méthodologie participative pilote pour le développement de ces structures qui a de fortes chances d'être reprise si elle s'avère concluante.

**A Pitcairn**, la stratégie de développement touristique en place, vise à développer ce secteur, source de revenus pour la communauté. Depuis les années 2010, cette stratégie régulièrement renouvelée, dans le cadre duquel un nouveau quai a notamment été construit, fait l'objet d'un soutien de l'UE, via des contrats de réforme sectorielle successifs. Les projets participatifs soutenus par INTEGRE permettront de mieux armer l'île face à l'augmentation souhaitée de la fréquentation touristique par une production agricole accrue et saine, une gestion des pêches côtières raisonnée et une meilleure gestion des déchets (qui peuvent connaître des pics de production lors de la fréquentation de croisiéristes) (C2PPLN), ainsi que de diversifier l'offre proposée en termes d'attraction ou de souvenirs (C2P3).

### 1.3.4 Gestion des ressources naturelles et culturelles

#### 1.3.4.1 Lutte contre les espèces envahissantes

De nombreuses actions ont été menées en **Nouvelle-Calédonie** :

- Dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré par l'ASBO sur le site-pilote d'Ouvéa en novembre-décembre 2015 après plus d'un an de préparation. Aucun rat n'a été trouvé lors d'une première mission de contrôle en mars 2016, mais il faudra attendre fin 2017 pour être certain de la réussite de cette opération (C2I41) ;
- Réalisation d'un plan de biosécurité pour l'île d'Ouvéa (C2I42). Finalisé en juin 2016 après deux missions d'expertise d'une équipe néozélandaise de la Pacific Invasive Initiative et une large consultation, il s'agit du premier plan de biosécurité intérieur pour la Nouvelle-Calédonie. Il doit maintenant être adopté dans le code de l'environnement de la province des îles Loyauté ;
- Contrôle du cerf et du cochon envahissants dans une zone de captage d'eau potable à Touho en Zone côtière Nord-Est (voir bassin versant) (C2N4) ;
- Lancement de l'éradication du pin des Caraïbes de l'île Ouen, espèce plantée dans les années 1980 mais inexploitable en raison de l'isolement de l'île Ouen, présentant un caractère envahissant et accentuant les risques de feux. L'année en cours a été consacrée à la réalisation d'une étude de faisabilité par SudForêt et à la recherche de solutions pérennes. Les travaux devraient démarrer en septembre 2016 (C2S1) ;
- Plusieurs actions de sensibilisation : à l'île des Pins auprès des agriculteurs (C2S1) et à Poindimié avec des scolaires (C2N2).



#### 1.3.4.2 Gestion de la ressource en eau

**A Wallis**, un bureau d'étude local (Thetis WF) a été engagé le 29 février 2016 afin de réaliser des dossiers d'enquête préalable en vue de la création des périmètres de protection des eaux de forages de Wallis-et-Futuna. Ces délimitations seront un préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'instauration des périmètres de protection des eaux de forages qui pourront être mis en place par la publication d'arrêtés du territoire (C2W2).

**A Futuna**, l'activité de réalisation de l'état des lieux du SAGE a été finalisée (rapport final rendu le 21 octobre 2015). Le Service de l'environnement est maintenant en charge de rédiger le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et la réglementation associée. De plus, afin d'accompagner les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau, un plan de communication pour la sensibilisation à l'utilisation de la ressource en eau de l'île de Futuna sera conçu et mis en œuvre par le bureau d'étude Thetis, en collaboration avec les établissements scolaires déjà sensibilisés à la préservation de la ressource en eau (C2F2).

#### 1.3.4.3 Restauration des bassins versants et prévention de l'érosion terrestre

En **Nouvelle-Calédonie** : dans le site de la Zone Côtière Nord-Est (Touho : Bassin versant de la Hiacem), plusieurs activités ont été lancées : régulation d'espèces envahissantes, replantation et contrôle de l'érosion sur les zones dénudées (C2N4). Ce travail a pour objectif premier de protéger la ressource en eau.

En **Polynésie française**, un travail est mené conjointement avec les agriculteurs du domaine d'Opunohu et le centre de recherche, CRIOBE. Ils travaillent sur la mise en place d'aménagements antiérosifs sur une parcelle pilote d'ici la fin de l'année 2016. Le CRIOBE travaille plus précisément sur la dynamique des sédiments terrigènes dans la Baie d'Opunohu et leur impact sur les écosystèmes de la Baie. La circulation des sédiments a pu être cartographiée, les données relatives à la santé des écosystèmes ont été collectées et seront analysées au cours des prochains mois (C2O11).

**A Futuna**, les travaux sont effectués par les villageois (avec un encadrement de la DSA) sur des zones définies en concertation entre les partenaires engagés. A Leava et Malae, 1 600 plants sur 4 hectares et 3 440 plants sur 5,5 hectares ont respectivement été plantés fin 2015. Le 29 février 2016, une convention de reboisement a été signée entre la DSA et le village d'Ono, pour la réalisation de travaux de nettoyage, de plantation et d'entretien (920 plants sur 2,3 Ha) (C2F3).

**A Pitcairn**, la prévention de l'érosion figure parmi les priorités identifiées dès le début du projet par le territoire (C2P2). Les travaux de prévention de l'érosion des sols ont été soutenus par les trois travailleurs polynésiens recrutés grâce au soutien des élus du site d'Opunohu qui ont facilité la recherche de candidats. Ils ont placé les matelas anti-érosion et commencé les plantations. Ils ont également contribué à la construction d'une pépinière dans le cadre du projet de création d'un jardin botanique (C2P3). La prolongation de la période de mise en œuvre permettra de conduire les travaux de mise en place des ponceaux, qui ont été achetés, en même temps que ceux de goudronnage de la route.

#### 1.3.4.4 Erosion côtière

En **Nouvelle-Calédonie**, cette thématique constitue une préoccupation majeure des habitants des sites-pilotes, qui perçoivent bien l'évolution du trait de côte comme une menace directe à leur habitation ou leur environnement. Cette thématique fait l'objet d'une attention particulière à Ouvéa à travers la thèse de Matthieu Leduff de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Il cherche à caractériser ce phénomène en impliquant au maximum les acteurs locaux dans l'objectif de leur donner les clés pour réduire les risques liés au phénomène. Ce travail, proche des acteurs locaux, a permis d'aboutir à la mise en œuvre de premières actions correctrices pour limiter l'érosion dans le Nord de l'île (C2I33).



Sur le site du Grand Sud, une journée d'information a été organisée à l'île Ouen en avril 2015 à la demande du comité de gestion. Ils ont ensuite mis en place un suivi participatif du trait de côte avec la même technique qu'à Ouvéa (C2S12).

**En Polynésie française**, un projet pilote de restauration douce d'un îlot érodé (C2T31) a dû être interrompu suite à la réalisation de travaux de consolidation remettant en cause la possibilité de mener la restauration prévue. L'activité a été adaptée pour suivre l'évolution de l'îlot à la suite des travaux et en tirer un enseignement pour des projets futurs.

#### **1.3.4.5** *Gestion des ressources marines*

##### **En Nouvelle-Calédonie :**

A Ouvéa, le projet a permis le recrutement du premier garde-nature de la province des îles Loyauté, en charge notamment de faire respecter les dispositions en matière de gestion de la ressource (C2I12) ;

Dans le Grand Sud, à la demande du comité de gestion, une étude a été lancée sur le devenir du plateau des 5 miles à proximité de l'île Ouen pour protéger la ressource halieutique (C2S12). Une consultation pour la création d'un observatoire de la pêche professionnelle et non professionnelle en province Sud a également été lancée en juin 2016 (C2S22).

**En Polynésie française**, les plans de gestion à Raiatea-Tahaa (C2R3) et à Tiarapu (C2T3) mentionnent parmi leurs enjeux prioritaires la gestion durable de la pêche lagonaire. Le projet se concentre actuellement sur la mise en place de zones de pêches gérées, communément appelées *rahuis*. Le projet crée les conditions favorables à l'expression d'un besoin dans ce domaine, au travers d'entretiens avec les pêcheurs et d'études écologiques. Il accompagne ensuite les acteurs volontaires et représentatifs dans la mise en œuvre de mesures de gestion pertinentes au regard de la situation constatée.

#### **1.3.4.6** *Patrimoine culturel*

**En Polynésie française**, les prospections archéologiques menées au Fenua Aihere (C2T32) et à Opunohu (C2O21) ont contribué, dans le premier cas, à révéler le patrimoine archéologique du site et, dans le deuxième cas, à le valoriser puisque ces prospections ont servi à définir le projet de restauration complémentaire au sein du domaine d'Opunohu. Par ailleurs, l'implication du service de la culture et du Patrimoine dans l'élaboration des plans de gestion (C2R-O-T3) permet de prendre pleinement en compte cette dimension dans la gestion des espaces et de mettre à profit la grande expérience de ses agents dans la collecte d'informations auprès des détenteurs de savoirs.

#### **1.3.4.7** *Biodiversité*

**En Nouvelle-Calédonie** : en Zone Côtière Nord-Est (ZCNE), le projet finance le suivi participatif des pontes de tortue par les membres des comités de gestion. Espèce emblématique en Nouvelle-Calédonie, cette activité, outre les objectifs scientifiques de suivi de la population, a pour objet de sensibiliser les habitants à sa protection.

**A Pitcairn**, soulignons également le démarrage de la mise en place du jardin botanique, après validation du Conseil des îles quant au choix du terrain d'application. Ce jardin aura vocation à conserver et présenter les plantes endémiques de Pitcairn, en créant une attraction touristique supplémentaire.



### I.3.5 Appui à la mise en place et à la mise en œuvre de la GIZC

#### I.3.5.1 *Elaboration de plans de gestion*

**En Polynésie française**, des plans de gestion sont élaborés dans les 3 sites avec des objectifs différents. A Opunohu (C2O3), le plan de gestion prend la forme d'un plan de développement durable afin de construire une vision partagée de l'avenir du site, d'en décliner des actions concrètes et mettre en place une gouvernance propice à sa mise en œuvre sur le long terme. Après que la première moitié du projet a permis d'établir un diagnostic partagé du site, l'élaboration du plan et la définition de la gouvernance constituent désormais le cœur du travail jusqu'à la fin du projet. A Taiarapu (C2T3), le plan de gestion se focalise sur la mise en place d'aires de gestion des ressources sur terre, en mer et possiblement des aires terre-mer. Il repose, tout comme à Opunohu, sur un travail minutieux de collecte de données auprès des détenteurs de savoirs mais également de données scientifiques pointues. Il s'avère jusqu'à présent que les acteurs sont sensibles à la gestion de leurs ressources naturelles et qu'un certain nombre d'aires gérées est souhaité sur l'ensemble du site. Le plus grand enjeu d'ici la fin du projet ne sera pas tant la création de ces zones que la mise en place d'une gouvernance permettant leur gestion à l'échelle du site. Enfin à Raiatea-Tahaa (C2R3), le futur plan de gestion se veut résolument porté vers l'action. Le diagnostic, qui s'est essentiellement basé sur des réunions publiques, a permis d'orienter rapidement les discussions vers les grands enjeux de la gestion d'un lagon très fréquenté par des usagers très variés (pêcheurs, plaisanciers, plongeurs, rameurs, prestataires touristiques, familles....). Le travail se concentre sur une spatialisation des usages lagunaires (tourisme, pêche, aquaculture, perliculture) en vue d'un développement durable de ces activités, mais également sur des actions de gestion ciblées sur des problématiques localisées (jardin de corail, baie de Faaroa).

Malgré des méthodes d'élaboration des plans de gestion qui peuvent différer d'un site à un autre, un travail commun doit permettre de définir les modalités d'une gouvernance qui instaurent un processus participatif à même de faire évoluer les plans selon les besoins qui pourront émerger à plus ou moins long terme.

#### I.3.5.2 *Appui à la mise en œuvre de la GIZC*

Cet appui (C14) vise à faire face à la spécificité des demandes de chaque territoire du projet INTEGRE : les experts ainsi recrutés (le GIE Océanide pour la Polynésie française, la société Trajectoires pour Wallis-et-Futuna, le Dr Hugh Govan pour Pitcairn) forment l'équipe régionale d'appui. Le recrutement de l'équipe d'experts pour la Nouvelle-Calédonie est en cours (l'appel d'offres n°16/043 a été lancé le 6 juin 2016 et clôturé le 1<sup>er</sup> juillet). Cette équipe de soutien a ainsi animé un atelier réunissant les partenaires du projet (9 de Polynésie française, 2 de Wallis-et-Futuna, 9 de Nouvelle-Calédonie) en charge d'élaborer ou de mettre en œuvre des plans de gestion intégrée participatifs, du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2015 à Nouméa. L'objectif était de partager les expériences et rechercher en commun des solutions aux problématiques rencontrées localement. Le projet de lignes directrices (élaboré en 2014 et 2015 avec le projet RESCCUE sur la base d'une synthèse critique d'expériences documentées) a été utilisé en support pour les discussions, à l'issue desquelles une évolution a pu en être proposée. Le bilan a été diffusé à l'ensemble des participants, en tant qu'outil de travail. Ces échanges ont permis d'impulser la naissance d'un réseau informel, dont les participants ont dressé un bilan des problématiques qu'ils avaient en commun, mais également des différences de systèmes de gestion ou de fonctionnement qui limitent la plus-value des échanges : les domaines de coopération peuvent ainsi être ciblés.

Les activités menées spécifiquement dans les PTOM répondent aux besoins identifiés localement :

En **Nouvelle-Calédonie**, l'appui à la mise en œuvre de la GIZC vient principalement du recrutement d'animateurs de terrain sur tous les sites INTEGRE. Ils sont en charge de mettre en œuvre de manière participative les actions des plans de gestion. Ces animateurs ont été recrutés par la province Sud (deux animateurs pour les trois comités de gestion), par le GDPL Bomene Tapu à Ouvéa, par la province Nord



(coordination ZCNE) et l'association Popwadene de Poindimié. Ce dispositif est complété par des formations à la gestion association ou à l'animation de projet, organisé par le CEN à destination des membres des comités de gestion.

**A Wallis**, l'appui méthodologique est assuré par Valérie Aubert (depuis le 18 septembre 2015). Elle vient renforcer l'élaboration de plans de gestion intégrée des zones côtières prévues dans le plan d'actions de Wallis-et-Futuna par un soutien à distance et des missions régulières (du 16 au 21 novembre, du 10 au 19 février, du 30 mars au 6 avril, du 9 au 13 mai et du 2 au 30 juin). En novembre 2015, un animateur a été recruté pour la durée du projet, afin de mettre en œuvre, avec cet appui, l'activité « Plan de GIZC » (C2WF2). Il a collaboré au choix d'une stratégie de projet à travers la réécriture de la fiche activité validée par le CTEDD le 31 mars (validation de l'insertion de la démarche de GIZC dans le cadre de la Stratégie de Développement 2015-2030 en cours de rédaction par les acteurs du Territoire en mars 2016). Cette activité se décline donc en trois actions :

- Elaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique,
- Mise en place de plans de gestion intégrée sur deux sites pilotes à Futuna, et
- Renforcement des capacités des acteurs locaux.

Après un premier état des lieux / diagnostic, le comité a acté l'élaboration d'un plan d'actions visant la préservation de l'environnement sur chacun des villages de Leava à Sigave et de Mala'e à Alo en concertation avec la population. Le lancement de la démarche a été réalisé en avril 2016 par différentes rencontres avec les chefs de villages et les acteurs locaux et par la tenue de réunions publiques d'information (10, 11 et 12 mai). La prochaine étape consistera à élaborer des diagnostics participatifs avec les acteurs (3<sup>e</sup> trimestre 2016).

**A Pitcairn**, l'appui méthodologique est assuré par Hugh Govan. Le point culminant de l'année a été la mission d'experts, conduite du 18 au 31 mai sur l'île de Pitcairn. Pilotée par la coordinatrice INTEGRE « Polynésie française », elle a permis de fédérer la population autour de travaux de terrain et réflexions de groupe. L'expert en agriculture a fait partager les enseignements techniques développés notamment dans le contexte de l'activité « Réseau de fermes pilotes bio ». Les bases de l'élaboration d'un plan de gestion intégrée des zones côtières ont ainsi été posées autour de travaux axés sur les deux thématiques de la gestion des déchets et de la gestion des pêches. L'enjeu sera désormais de maintenir cette dynamique, notamment par l'implication des responsables sur place. Une troisième mission du projet est ainsi envisagée au cours de l'année 2017.

Suite aux décisions du COPIL en juillet 2016, il a été décidé de solliciter cette équipe d'experts dans la phase de capitalisation du projet, afin de valoriser à la fois leur connaissance précise des particularités et des évolutions de chaque site INTEGRE, acquise au cours de cet appui « personnalisé », et leur expérience de mise en œuvre dans la région ou d'autres zones du globe.

### 1.3.6 Sensibilisation, formation et communication

#### 1.3.6.1 Sensibilisation

La sensibilisation est une action transversale et continue, menée à travers des campagnes spécifiques tout comme au cours de la mise en œuvre des activités plus techniques du projet. Citons toutefois quelques campagnes spécifiques :

**A Wallis-et-Futuna**, la plupart des activités sont renforcées par des actions de sensibilisation, dont les répercussions sont déjà visibles, en termes d'implication des populations. Ces actions sont de divers types : participation à des événements locaux, réalisation d'interventions sur des thématiques prioritaires dans les établissements scolaires, animation de formations à destination de différents publics... Une activité de



sensibilisation en tant que telle (C2WF3) vise à susciter l'adhésion autour des thématiques prioritaires du territoire : protection de l'environnement, gestion des déchets, préservation de la ressource en eau. Près de dix établissements scolaires, soit une vingtaine de classes, ont été sensibilisés à travers plus d'une vingtaine d'interventions sur l'impact des déchets sur l'environnement, le tri, la préservation de la ressource en eau et autres bonnes pratiques environnementales. L'intérêt des élèves est illustré par les demandes de visites guidées du CET (assurées par la coordinatrice et l'équipe du CET) suscitées. Le projet de sensibilisation des écoles, monté en juillet 2015, mérite également d'être mentionné pour son caractère fédérateur : la DEC (Direction de l'enseignement catholique), la DSA (Direction des services de l'Agriculture), le STE (Service territorial de l'Environnement) et la CCIMA (Chambre de Commerce, d'industrie, des métiers et de l'agriculture) l'ont en effet organisé de concert. Sept écoles ont participé à ce projet et ont initié la mise en place d'un compost au sein de leur établissement. Enfin, la coordinatrice est régulièrement sollicitée pour des actions de formation, animation, présentation au cours de manifestations (comme la fête de la science) ou dans le cadre d'activités associatives (telles celles de l'association Maria Poli qui sensibilise les élèves en vacances au ramassage, tri et pesée des déchets rassemblés en une journée sur un îlot).

A Wallis, une activité spécifique sur la sensibilisation à la gestion des déchets (en particulier au tri) porte également ses fruits, avec par exemple l'implication des professeurs, la diffusion prochaine d'une vidéo réalisée par les élèves du Lycée d'Etat, sur la chaîne Wallis 1<sup>ère</sup>, à une heure de forte écoute et pendant deux campagnes de deux mois (C2W12).

**En Polynésie française**, il existe un nombre limité d'activités visant uniquement la sensibilisation. On peut mentionner le balisage et la réalisation de panneaux et de brochures pour informer et sensibiliser sur la présence et les règles du *rahui* de Teahupoo (C2T21). La nature participative du projet et les nombreuses interactions avec les acteurs locaux qui en découlent permettent de sensibiliser à la gestion des ressources de manière très régulière. A ce titre la présence des animatrices sur le terrain joue un rôle très significatif dans la sensibilisation de la population. Les réunions de concertation pour les plans de gestion sont souvent une occasion de discuter de l'état des ressources et des causes de dégradation. La restitution systématique des résultats de l'ensemble des études menées dans le cadre du projet auprès des acteurs locaux est également un excellent moyen de les sensibiliser à la gestion durable des ressources. A titre d'exemple, la population de Vaiaau (Raiatea) a pu s'informer des causes de l'érosion de l'îlot qu'ils fréquentent tous régulièrement (C2R31), et celle de Faaroa a pu être sensibilisée aux effets des assainissements défectueux sur la qualité des eaux de la Baie (C2R31).

Un travail doit cependant être entrepris pour sensibiliser à la gestion intégrée des ressources et des espaces à un niveau plus politique afin d'ancrer ces démarches au niveau institutionnel. Ce travail doit cependant reposer sur des éléments tangibles, glanés au fil de la mise en œuvre des activités et sera effectué dans la dernière année du projet.

**En Nouvelle-Calédonie**, la sensibilisation fait partie des missions des animateurs recrutés pour soutenir l'action des comités de gestion UNESCO. Ils interviennent auprès d'un large public et sont présents sur les principaux événements (foire, fête de la science...) qui se déroulent sur leur territoire.

### 1.3.6.2 Formation

Comme pour la sensibilisation, des actions de formation sont menées dans la plupart des domaines techniques abordés par le projet. La liste des formations délivrées au cours de l'année peut être résumée dans le tableau d'évaluation de l'indicateur du R2.3 en annexe II.

Ces formations permettent de renforcer les capacités des partenaires, tant en termes techniques qu'en matière d'appropriation du projet et de la gestion intégrée au sens large. D'une manière générale, les activités thématiques s'accompagnent généralement de formations des acteurs impliqués dans le projet. Ceux-ci apportent ainsi leur savoir-faire à la structure, mais sont également impliqués dans les échanges



avec les autres services, les autres sites, ou les autres PTOM et pays ACP de la zone, selon l'ampleur de la formation. Citons par exemple les formations délivrées à Wallis-et-Futuna par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (C2WB) ou par les experts mandatés par le PROE dans le cadre des analyses régionales sur le traitement des huiles et batteries usagées (C1WST-3&4), la participation à un atelier-formation organisé par le PROE à l'échelle du Pacifique sur la convention de Waigani (C1WST-5), les ateliers techniques sur l'agriculture biologique (C11, C12BIO), ou encore la formation aux techniques de prospection d'un jeune de la commune de Teahupoo lors des prospections réalisées au *fenua aihere* (C2T2).

Il faut aussi noter l'occasion donnée par INTEGRE de former des jeunes qui sont impliqués dans la gestion du projet, au sein de structures qui bénéficient de leur apport. Ainsi, **en Polynésie française**, les deux animatrices de l'élaboration des plans de gestion à Opunohu (C2O3) et Raiatea-Tahaa (C2R3) bénéficient d'une formation pratique de la part de l'équipe d'appui méthodologique. Elles suivent également une formation théorique diplômante au sein de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes où elles sont inscrites en Master. Elles ont toutes les deux brillamment réussi leurs premiers examens. Les coûts de cette formation sont pris en charge par le projet. Citons également, **en Nouvelle-Calédonie**, les formations proposées par le CEN aux membres des comités de gestion (C2CEN) ou la formation à la conduite de campagnes de mesures, en autonomie, dans le cadre du suivi participatif de l'érosion à Ouvéa (C2I3).

#### 1.3.6.3 Mise en œuvre du plan de communication

L'objectif global du plan de communication est de diffuser les principes de la GIZC et d'encourager leur application à tous les niveaux de gouvernance : local, territorial et régional. Concrètement, il prévoit :

1. La création d'outils et de supports de communication et de promotion du projet et de ses résultats :
  - Un site Internet INTEGRE,
  - Des supports de présentation du projet (brochure, posters...),
  - La publication des rapports, études techniques et autres documents pertinents produits par le projet, dont un document de capitalisation en fin de projet (sous format PDF et/ou imprimé),
  - Des panneaux et accessoires à l'effigie du projet permettant de donner plus de visibilité au bailleur, l'Union Européenne.
  
2. La promotion du projet et de ses résultats à travers :
  - Une diffusion de ses résultats dans les médias locaux,
  - La participation des coordinatrices ou des partenaires à des événements locaux pour diffusion auprès du grand public, des techniciens ou des politiques,
  - La participation des coordinatrices ou des partenaires à des colloques ou ateliers techniques internationaux.

#### Gestion du site internet du projet :

Le site Internet est mis à jour régulièrement (minimum une fois par semaine)).

Plus de 4 000 visiteurs en un an avec une fréquence des visites qui a doublé sur les 6 derniers mois et notamment depuis décembre 2015 ; cette augmentation s'explique notamment par la publication plus régulière de nouveaux articles avec photos à partir de cette période-là. On estime que plus de 75% des visiteurs sont francophones la partie anglophone du site n'est que peu mise à jour. Un effort est cependant en cours pour la traduction plus rapide des articles publiés. La durée moyenne par visite sur le site est estimée à presque 5 minutes. Cependant, un peu moins de la moitié des visiteurs se déconnectent dès les premiers clics. Enfin, la photothèque est alimentée quotidiennement, mais un important travail d'identification et des photos reste à faire.



**Les outils de visibilité** : pendant la période de référence, les publications, supports et autres accessoires suivants ont été réalisés et distribués :

- Publications : compte-rendu de l'atelier tourisme durable, rapport annuel, fiche agriculture biologique (version française).
- Supports et autres accessoires : blocs notes, tee-shirts, casquettes, clés USB, stylos, autocollants dont grands autocollants pour les engins, bâches du projet global et de l'agriculture biologique, nouvelle brochure du projet en français, panneaux et autres signalétiques pour le réseau de fermes pilotes biologiques et pour le conservatoire de l'igname (étiquettes), création du logo du Comité de gestion de l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie, impression de dessins d'écoliers de Wallis-et-Futuna pour une meilleure gestion des déchets, création des panneaux des Centres d'Enfouissement Techniques de Wallis-et-Futuna, signalétique du campement de chasse de Touho avec le projet RESCCUE.

Le visuel de ces produits est présenté en *annexe I*.

**Participation à des évènements internationaux :**

- PROE RS16 Regional Waste and Pollution Strategy Final Workshop, Suva, 15 et 16 juillet 2015 ;
- Colloque de l'Agence des aires marines protégées, Brest, octobre 2015 ;
- Séminaire sur l'impact des changements climatiques sur notre sécurité, Papeete, 7 et 8 juin 2016.



## I.4 Pilotage et gestion du projet

### I.4.1 Avenant de prolongation

Des demandes de prolongation ont été déposées auprès de l'Union Européenne :

- Le 29 mars 2016 pour la convention de financement (CF), par la Polynésie française (courrier 1958/PR) ;
- Le 13 novembre 2015 pour la convention de contribution (CC), par la CPS.

La prolongation, sans modification du budget initial, a été entérinée :

- pour la CF: le courrier de l'Union européenne (ARES(2016)1716550) du 12 avril 2016 valide l'extension de la période de mise en œuvre opérationnelle de la CF jusqu'au 24 mars 2018 et celle de sa période d'exécution jusqu'au 24 mars 2020 ;
- Pour la CC : la signature par la CPS, le 30 mai 2016, du courrier *ARES(2016)2342188\_Avenant n°1 a la convention de contribution- INTEGRE* signé le 10 mai 2016 par la Commission européenne prolonge la période de mise en œuvre de la CC jusqu'au 28 janvier 2018.

La période de mise en œuvre des activités s'étend donc désormais jusqu'au 28 janvier 2018 et les calendriers des plans d'actions ont été revus. La période de capitalisation des acquis du projet, en particulier, pourra donc s'appuyer sur des résultats tangibles, et surtout avoir une durée plus conséquente.

### I.4.2 Mission « ROM » et enseignements

Organisée dans le cadre du suivi des projets par la Commission, l'exercice a été réalisé par un expert mandaté par l'UE, qui s'est rendu en mars 2016 en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie et y a rencontré un grand nombre des partenaires du projet. Son projet de rapport a été transmis fin avril à l'ensemble des membres du COPIL par la Commission, qui a recueilli leurs commentaires et envoyé une synthèse au consultant. Suite à cette mission ROM (Results Oriented Monitoring), un projet de « plan de suivi », outil interne à la Commission, a été élaboré par celle-ci et transmis pour avis aux membres du COPIL fin mai. Il a définitivement été validé en août – voir annexe VI.

Le tableau suivant dresse le résumé des points de vigilance principaux soulignés par le consultant, ainsi que les éléments du programme de travail ou des modalités de gestion du projet qui y répondent :

|            | Recommandations (Ri)  | Actions mises en œuvre / à mener   |
|------------|---|--|
| Pertinence | <ul style="list-style-type: none"><li>- R1,2,3 : réviser le cadre logique (clarifier certains éléments, en retirer d'autres), inclure des indicateurs de résultats (OS), suivre les indicateurs</li><li>- (corps du texte) : donner une cohérence stratégique à l'échelle régionale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Immédiate</b> : révision du cadre logique - implication du COPIL5 dans la réflexion</li><li>➤ <b>Septembre 2016</b>: plan de régionalisation découlant de la précision de l'OS1</li></ul> |
| Efficience | <ul style="list-style-type: none"><li>- R4 : rendre compte des ressources engagées</li><li>- R5 : réduire l'exposition aux risques liés aux lourdeurs administratives</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>En cours</b> : renforcement du support administratif (<i>ponctuel : durée de 3 mois – à envisager à partir de septembre</i>)</li></ul>  |



|                   |  |  |
|-------------------|--|--|
| <b>Efficacité</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- R6 (R3) : organiser le rapportage par résultat attendu du projet</li><li>- R7 : utiliser le site Internet comme plateforme d'échange</li></ul>     | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Immédiate</b> : amélioration de la mise en valeur dans le RA - tableau de suivi des indicateurs révisé</li><li>➤ <b>En cours</b> : évolution du site Internet</li></ul> |
| <b>Durabilité</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- R8 : avancer les efforts de capitalisation</li><li>- R8 : garantir l'appropriation locale</li><li>- R9 : prévoir les efforts de l'équipe</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Octobre 2016</b> : capitalisation avec l'appui de l'équipe régionale « appui méthodo » - rédaction &amp; mise en œuvre d'un plan de capitalisation.</li></ul>           |

**Tableau n°1 : bilan des recommandations de la mission et actions mises en œuvre.**

Ainsi que présenté dans la dernière colonne, de nombreuses actions sont déjà en cours ou prévues (révision du cadre logique : prise en compte dans le présent rapport, plans de régionalisation et de capitalisation : prévus avec l'équipe régionale « méthodologie » en octobre 2016...).

### I.4.3 Réunions du comité de pilotage régional

Le comité de pilotage régional a été sollicité à 3 reprises :

- « **Visio-COPIL** » du **1<sup>er</sup> avril 2016** : cette réunion visait à faire un point de situation face au délai de contractualisation imposé par la clause dite « D+3 » de la convention de contribution, et à prendre une décision quant à la conduite à tenir (voir partie suivante) ;
- **eCOPIL, mai 2016** : cette consultation intermédiaire, menée du 19 au 28 mai 2016 par voie électronique, a permis à l'équipe de coordination d'engager concrètement plusieurs actions avant la réunion du comité de pilotage annuel, dans le contexte de la « D+3 » : une validation en juillet aurait en effet été trop tardive, pouvant conduire à une perte des fonds dédiés ;
- **COPIL annuel n°5 des 7 et 8 juillet à Nouméa** : Il a permis de présenter le bilan d'activité 2015-2016 et les conclusions de la mission « ROM », de valider le plan d'engagement des fonds avant la « D+3 » et le programme 2016-2017, ainsi que de revoir le cadre logique du projet, notamment en précisant les attentes des PTOM au regard du volet « régionalisation » du projet.

L'ensemble des comptes rendus des comités de pilotage et la programmation de la période sont fournis en *annexe III* de ce rapport.

### I.4.4 Réunions des CCTT et des comités locaux

Conformément aux engagements pris, les comités techniques de coordination territoriaux (CCTT) se sont tenus à une fréquence régulière permettant de faire un point sur l'avancement des projets et de préparer les COPIL. Sur les sites-pilotes, les comités locaux se sont réunis en fonction des décisions à prendre et de l'avancement du projet. Le détail des rencontres est précisé dans le tableau ci-dessous.

| Territoires               | Comités de coordination technique territoriaux  | Comités locaux  |
|---------------------------|---|---|
| <b>Nouvelle-Calédonie</b> | 15 décembre 2015 : point d'avancement semestriel, validation de l'utilisation de la « réserve » et des thématiques de l'appui méthodologique<br>23 juin 2016 : point d'avancement semestriel et préparation du COPIL. | Grand Sud : 23 septembre 2015<br>Ouvéa : 23 septembre 2015, 6 avril 2016<br>ZCNE : 22 mars 2016 |



| Territoires                | Comités de coordination technique territoriaux   | Comités locaux  |
|----------------------------|--|---|
| <b>Wallis-et-Futuna</b>    | <p>Rôle tenu par le Conseil territorial de l'environnement et du développement durable (CTEDD) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>01/09/2015 : Préparation à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la CCNUCC : débats sur les enjeux et problématiques du Territoire concernant le réchauffement climatique.</li><li>17/09/2015 : rappel des conclusions du dernier COPIL INTEGRE, des avenants aux CMO signés, état de l'avancement des actions et bilan financier exposés, présentation des activités régionales réalisées et à venir.</li><li>31/03/2016 : exportation des huiles et batteries (prestataires et choix budgétaires), agriculture biologique (reprise des actions CCIMA par le Lycée agricole, recrutement d'un animateur), validation de l'activité plan de GIZC, présentation Thetis.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Wallis : le CCTT fait également office de CL Wallis.</li><li>Futuna : 04/04/2016 : état d'avancement des projets INTEGRE réalisés avec focus sur ceux de Futuna. Présentation de l'activité « plan de GIZC » et de l'activité de mise en place de plans de gestion intégrée sur 2 villages pilotes de Futuna.</li></ul> |
| <b>Polynésie française</b> | <p>Un seul CCTT sur la période, le 22/06/2016.</p>   | <ul style="list-style-type: none"><li>Opunohu : 24/09/15</li><li>Taiarapu : 23/09/15, 27/04/15</li><li>Raiatea-Tahaa : 23/02/16</li></ul>   |
| <b>Pitcairn</b>            | <p>Le Conseil des îles de Pitcairn assure le suivi institutionnel du projet. Le suivi d'INTEGRE a ainsi été régulièrement porté à l'ordre du jour au cours de la période. Citons en particulier les réunions de fin 2015 portant sur l'attribution du terrain pour le jardin botanique et les réunions des 22 et 29 mai 2016 : « kick off » meeting pour la mission d'experts et clôture.</p>  | <p>Les réunions publiques permettent d'informer la communauté et de solliciter les contributions. Plusieurs réunions ont notamment été tenues pendant la visite des experts INTEGRE (23 - 29 mai) 2016.</p>   |

## I.4.5 Partenariats

### I.4.5.1 Suivi des conventionnements mis en place dans la période

De nouveaux partenariats se sont officialisés dans la période de référence et certaines conventions ou agréments ont du faire l'objet d'avenants, permettant d'entériner les évolutions des plans d'actions.

#### En Nouvelle-Calédonie :

- Une nouvelle convention de mise en œuvre a été signée avec l'IRD en avril 2016, permettant de cofinancer une thèse sur le changement climatique (C2ACC)
- Deux autres nouveaux partenariats ont été préparés sur cette période : avec la Société Calédonienne d'Ornithologie qui est partenaire du plan d'actions du Grand Sud et avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour soutenir la réalisation d'un plan d'adaptation au changement climatique. Ces deux conventions ont été signées en août 2016.
- Enfin, trois conventions ont fait l'objet d'un avenant en mars-avril 2016, le CCTT de Nouvelle-Calédonie du 15 décembre 2015 ayant validé une augmentation du budget attribué à ces partenaires pour la mise en œuvre de leurs activités : il s'agit de Biocalédonia, du CEN et de l'ASBO.



### En Polynésie française :

- Une nouvelle convention a été signée en octobre 2015 avec l'Institut Louis Malarmé (ILM) pour la mise en place d'une zone pilote dans la presqu'île, l'établissement d'un référentiel sur une année complète sur le site et le suivi de la présence d'animaux ciguatoxiques.
- Un nouvel agrément a été signé en septembre 2015 avec la Direction des Ressources Marines et Minières (DRMM) afin de mettre en place un centre de réception et de grossissement (CRG) aux Iles Sous le Vent, pour la production annuelle de 400 000 huîtres perlières issues de l'écloserie de Rangiroa.
- De nouveaux avenants ont été signés dans la période pour certains agréments (dont la DIREN, le Service de la Culture et du Patrimoine - SCP et le Service du Développement Rural - SDR) suite aux modifications apportées par l'avenant au Protocole d'accord qui a été signé en juin 2015 modifiant certaines activités du plan d'actions et complétant la liste des opérateurs.

### A Wallis-et-Futuna :

Deux avenants ont été signés le 11 septembre 2015 :

- L'Avenant N°1 au protocole d'accord entre l'Administrateur supérieur des îles de Wallis-et-Futuna, ordonnateur territorial du FED, et la CPS. Entérinant les modifications du plan d'action INTEGRE, suite à leur validation par le Comité de pilotage du projet le 29 mai 2015 (par le Conseil territorial de l'Environnement et du développement durable, du 20 juin 2014). Cet avenant entérinait le budget alloué revu à la composante territoriale du projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna de 1 140 128 euros.
- L'Avenant N°1 à la convention de mise en œuvre entre le Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna et la CPS. Entérinant les modifications du plan d'action INTEGRE, sous couvert du Protocole d'Accord signé le 10 septembre 2014 par l'ordonnateur territorial et modifié par échange de lettres le 11 septembre 2015 entre la CPS et l'ordonnateur territorial. Cet avenant entérinait le budget alloué revu de la convention de mise en œuvre n°1 entre le Service territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna et la CPS, pour le projet INTEGRE à Wallis-et-Futuna, à 822 452 euros (initialement 593 850 euros).

### A Pitcairn :

Le protocole signé avec le gouverneur de Pitcairn avait fait l'objet d'une mise à jour afin de prendre en compte les évolutions du plan d'actions (signature les 17 et 20 mars 2015), répercutée sur la convention de mise en œuvre CPS/PIO (avenant par échange de lettres signé aux mêmes dates).

### A l'échelle régionale :

Une nouvelle convention a été signée en février 2016 avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en œuvre de l'activité « appui linguistique aux échanges en agriculture biologique ».

#### *1.4.5.2 Coopération entre projets, implication au sein de la CPS*

##### a) Coopération avec le projet RESCCUE :

Les deux projets partagent des objectifs et des sites communs. Mis en œuvre tous deux par la CPS, au sein du même programme « Durabilité environnementale et changement climatique », leurs plans de travail ont été élaborés de manière concertée sur les sites communs, et des coopérations, à l'échelle régionale, permettent de mutualiser la capitalisation des réalisations, les enrichissant réciproquement (C11, C12ERC, C14...).

En **Polynésie française**, la coopération avec le projet RESCCUE s'effectue sur l'unique site commun aux deux projets : Opunohu. Dans le cadre des activités du projet INTEGRE relatives à l'amélioration des pratiques agricoles, et notamment la réduction de l'érosion dans les champs d'ananas (C201) ou le développement



de l'agriculture biologique (C2BIO), le projet RESCCUE apporte un appui technique et financier. Le projet a cofinancé l'intervention d'un expert lors du voyage d'études réalisé par des agriculteurs de la Coopérative des planteurs d'ananas (COPAM) à Fidji pour étudier les pratiques antiérosives mises en œuvre. Dans le cadre du développement de l'agriculture biologique, le projet RESCCUE doit apporter un appui technique aux études de faisabilité financière d'itinéraires techniques biologiques sélectionnés, dont l'ananas.

Dans le cadre des activités liées à l'élaboration d'un plan de développement durable, l'équipe RESCCUE (GIE Océanide) fournit un appui méthodologique à l'équipe INTEGRE (Hereiti Arapari). Les deux projets ont facilité de concert les ateliers de concertation qui se sont tenus les 27 et 28 juin derniers.

En **Nouvelle-Calédonie**, les plans d'actions (INTEGRE) et programme d'activités (RESCCUE) ont été rédigés en cohérence sur les sites communs (Grand Lagon Sud, Zone côtière Nord-Est). Ils prévoient un appui aux politiques publiques, par le financement d'activités identifiées complémentaires, mais distinctes afin d'en faciliter le suivi comptable. Citons notamment les activités C2N4 (protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho) où les analyses et programmations effectuées par RESCCUE ont conduit à définir les actions menées aujourd'hui par INTEGRE, et C2S3 (élaboration d'un schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du Grand Sud), où le coordonnateur INTEGRE est le principal interlocuteur du consortium RESCCUE, dont le travail alimente le futur schéma d'orientation.

#### b) Coopération avec les autres divisions et programmes de la CPS :

La division « Ressources terrestres », qui assure le secrétariat du réseau POETCom, grâce à l'appui de l'UE (projet IACT : Increasing Agricultural Commodity Trade), a collaboré avec le projet INTEGRE en Polynésie française pour aider à l'identification d'agriculteurs pertinents dans le cadre de l'échange entre planteurs d'ananas qui s'est déroulé fin juin. La mission menée par cette division à Pitcairn en novembre 2015 a également permis de préparer celle que le projet INTEGRE a organisée en mai 2016 sur le volet « agriculture » avec l'expert de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (François Japiot) : les complémentarités permettent de renforcer la pertinence des apports. Le projet IACT, financé par l'UE, a pour objectif de renforcer la capacité à l'export des pays membres de la CPS, dans l'agriculture, la foresterie, l'aquaculture et l'élevage. Les travaux, échanges d'expériences et d'expertises menés dans le cadre d'Agribio s'inscrivent dans la philosophie de ce programme et les agriculteurs et services techniques du secteur agricole des PTOM concernés par INTEGRE font appel à l'expertise développée dans le cadre de IACT.

La division « Pêches » de la CPS a également pu partager son expérience avec l'expert (Hugh Govan) : une mission avait en effet été effectuée en 2010 et une évaluation des potentialités de pêche côtière à vocation commerciale avait été faite.

Enfin, le programme " Durabilité environnementale et changement climatique " a été mis en place en août 2015, avec le recrutement de Sylvie Goyet, dont le poste de Directrice de programme est financé par la France via l'Agence française de développement. Les projets INTEGRE et RESCCUE ont alors été placés sous son égide, ce qui a contribué à les ancrer plus clairement et concrètement dans les programmes de la CPS.

La mission de ce programme est en effet de coordonner les travaux de la CPS en lien avec le changement climatique et d'y apporter une expertise technique, ainsi que de promouvoir la durabilité environnementale dans les actions de la CPS. Pour ce faire, le programme a pour objectifs de :

- Coordonner la réponse globale de la CPS au changement climatique, par l'articulation d'une position cohérente sur le changement climatique et le renforcement de la collaboration avec les autres organisations ;
- Renforcer la capacité de la CPS dans son soutien aux petits Etats insulaires du Pacifique en matière de planification et de mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique ;



- Démontrer la pertinence de la démarche de gestion intégrée et d'approche programmatique pour l'amélioration de la résilience face au changement climatique ;
- Assurer une meilleure visibilité des opérations de la CPS et le développement de programmes en termes d'empreinte carbone et de durabilité environnementale.

Par sa mise en œuvre d'actions de gestion intégrée et son soutien à la planification, INTEGRE y participe pleinement.

#### c) Coopération avec les autres projets financés par l'UE

- Avec BEST 2.0 : le programme INTEGRE n'a pas de réelle collaboration suivie avec le projet BEST 2.0 qui est arrivé après le démarrage d'INTEGRE et n'a pas cherché à coopérer avec le projet. Cependant, les coordonnatrices du projet ont pu appuyer sous forme d'expertise les porteurs de projets des collectivités qui soumettaient des projets lors des deux appels à projets lancés en 2015 et 2016. Malheureusement, aucun des projets « soutenus » par INTEGRE n'a été retenus par l'IUCN / BEST 2.0
- Avec le programme « Pacific Regional Tourism Capacity Building Programme » qui a pour objectif d'améliorer l'intégration économique régionale à travers le renforcement des capacités et des cadres institutionnels pour développer les capacités commerciales, augmenter la compétitivité du secteur privé et d'augmenter la part du tourisme international dans le secteur touristique des Etats. INTEGRE a pu construire des liens avec le programme et faire en sorte que ce dernier concerne les PTOM qui n'auraient pas été inclus dans ce programme destinés uniquement aux ACP. Le séminaire « tourisme durable » de février 2015 a également lancé une piste de réflexion sur la création d'un « Label Pacifique » (une signature) qui pourrait être coordonné par la SPTO et inclure les PTOM.

### I.4.6 Modifications apportées à la mise en œuvre

L'évaluation ROM (Results Oriented Monitoring) d'avril 2016 a permis de formuler des recommandations pratiques sur la mise en œuvre du projet, sur la base d'une analyse de la situation, auprès des bénéficiaires et des partenaires du projet (voir notamment en partie I.4.2).

Une proposition de révision du cadre logique a été faite, notamment suite au bilan de la mission ROM et à un exercice conduit avec le COPIL « élargi » aux observateurs : PROE, CPS, provinces de Nouvelle-Calédonie. Il a ensuite été formellement validé par le COPIL, avec le relevé de décisions, le 20 juillet 2016 (annexe III).

Cette révision ne conduit pas a priori à une remise en cause de la mise en œuvre adoptée dans le cadre de la convention de contribution mais consiste en une précision des objectifs et résultats attendus, à la lumière des enseignements de la première partie de la période de mise en œuvre, notamment en termes d'attentes des PTOM. Aucune modification substantielle n'a en effet a priori été apportée à la mise en œuvre du projet. Mais, cette version révisée du cadre logique devra formellement être soumise à l'appréciation de la Commission européenne.



## I.5 Difficultés rencontrées et mesures prises pour surmonter les problèmes

### I.5.1 Retard dans l'exécution du projet :

Le rapport précédent détaillait les causes du retard pris au démarrage du projet : le décalage entre la signature de la convention de financement et celle de la convention de contribution, le besoin de réappropriation du projet par les acteurs locaux, et les calendriers politiques dans les PTOM. Les difficultés inhérentes à la situation des territoires (manque de capacités et/ou de moyens humains et/ou de procédures en place) entraînent également des délais d'exécution plus longs que prévu au départ (voir I.5.3).

De nombreux efforts ont été mis en œuvre, tant par l'équipe de coordination que par les partenaires, pour accélérer la mise en œuvre des plans d'actions une fois adoptés. Ceux-ci ont notamment été finalisés après le démarrage des premières actions validées.

Cependant, le retard ne pouvait être totalement comblé et des demandes d'avenants de prolongation, déposées par la Polynésie française concernant la convention de financement et par la CPS concernant la convention de contribution, ont abouti à un allongement de dix mois de la période de mise en œuvre de la convention de contribution, ce qui permettra, tout en maintenant les efforts sur le terrain, de mener à bien les activités qui risquaient sinon d'être amputées ou annulées (voir I.4.1).

### I.5.2 Difficultés posées par la règle de la « D+3 »

Les demandes de prolongation de la période de mise en œuvre comprenaient également une demande de dérogation à la règle dite de la « D+3 » qui limite la période de contractualisation sous couvert de ces conventions à trois ans suivant leur signature, sauf dérogation liée notamment à la transformation du projet en "action multi-donateurs"..

L'apport de cofinancement tel que prescrit n'étant pas réalisable, il a été décidé de mettre en place un « plan d'engagement » dans le cadre d'une phase de contractualisation renforcée, afin de contractualiser l'ensemble du budget de la convention de contribution avant le 27 août 2016.. Le détail des actions décidées est présenté dans le relevé de décision de ce « visio-COPIIL », en annexe III.

Un renforcement de l'équipe de coordination a été apporté par la contractualisation avec Mme Anne Lundemo, en tant que responsable des achats pour le projet INTEGRE. Les nombreux appels d'offres à lancer et contrats à rédiger dans un laps de temps très court nécessitaient en effet cet appui ponctuel.

### I.5.3 Difficultés d'ordre organisationnel

Outre les retards pris au démarrage, certaines activités se sont avérées plus longues ou plus difficiles à mettre en place que prévu. Plusieurs des difficultés rencontrées ont été listées dans le rapport précédent : procédures internes des partenaires parfois longues, problèmes de disponibilité des agents des structures partenaires, procédures administratives et financières parfois difficiles à s'approprier pour les acteurs locaux, et délais apparus dans le paiement des fournisseurs par la CPS, en raison d'une sous-estimation au départ des tâches administratives et financières dévolues à l'équipe projet au regard de celles prises en charge par les services support de la CPS.



Pour y remédier, plusieurs mesures ont été prises, dont un travail d'accompagnement soutenu de la part des coordinatrices, au niveau technique comme administratif, ou le recrutement d'animateurs locaux au sein des structures partenaires (ce qui a pour effet supplémentaire de les faire monter en capacité et compétence). La charge administrative accrue dévolue aux coordinatrices et à l'assistante de projet a en particulier été soulignée par le rapport de l'expert « ROM », qui mentionnait également que le travail de fond mené en termes d'administration et de sensibilisation, s'il n'était pas aisément quantifiable, n'en est pas moins chronophage et essentiel. Un soutien ponctuel a été apporté au mois de juin, dont le renouvellement pourrait devoir être reconsidéré afin de faire face aux lourdeurs procédurales évoquées, qui demeureront chronophages sur la durée du projet.



## I.6 Programme de travail pour la période suivante : juillet 2016-juin 2017

### I.6.1 Temps forts à venir - activités régionales prévues

**Septembre 2016** : lancement du troisième appel à projet pour les échanges bilatéraux (clôture en novembre 2016) (C1.6)

**Septembre 2016** : représentation du projet et participation d'acteurs impliqués au Congrès mondial de la Nature (C52COL). Action de visibilité pour le projet, consolidation de relations des acteurs impliqués dans le projet (animateurs et coordinateurs des sites de Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie), au bénéfice d'un meilleur ancrage des PTOM dans les réseaux informels d'expertise et d'échanges d'expérience.

**Octobre 2016 (17-20)** : organisation d'un atelier méthodologique Nouméa, sur 4 jours. Il réunira les équipes INTEGRE et « experts méthodologiques », avec pour objectif de dresser un bilan des méthodes en cours et de poser les bases d'un plan de capitalisation (C1.4)

**27 octobre 2016** : Conférence publique sur l'agriculture biologique animée par Jacques Pior

**Novembre 2016** : 2<sup>e</sup> atelier technique régional sur l'agriculture biologique en Polynésie française (Moorea) (C1.2/BIO)

**Novembre 2016** : départ des containers d'huiles et batterie de Wallis

**Décembre 2016** : participation à l'atelier régional sur la séquence « éviter-réduire-compenser » dans les évaluations environnementales, organisé par le projet RESCCUE à Fidji

**Janvier 2017 (23 au 27)** : formation à la facilitation et communication (équipe INTEGRE)

**Février / Mars 2017** : évaluation à mi-parcours du projet par l'UE

Février 2017 (TBC) : Forum UE-PTOM à Aruba avec participation éventuelle d'INTEGRE dans le cadre de la capitalisation et visibilité

**Mars 2017 (6 au 10 mars tbc)** : atelier technique régional INTEGRE (C1.1), à Wallis, sur le thème de la gestion des pollutions dans les îles et zones isolées

**Mars 2017** : mini-séminaire régional sur la gestion des pêches côtières et aquaculture face aux changements climatiques organisé en marge de la réunion des directeurs des pêches (tbc)

**Mars 2017 (27 au 31 tbc)** : séminaire des gestionnaires du « Polynesian Leadership Group » (pêche) à Tahiti (C1.2/POL). **Avril 2017 (17 au 22 tbc)** : atelier méthodologique sur la capitalisation et la sortie du projet

**Juin 2017 (5 au 9 TBC)** : participation éventuelle à la conférence des Océans à New York dans le cadre de la visibilité et de la capitalisation

**Juillet 2017 (17-22 TBC)** : COPIL INTEGRE en Polynésie française

**Juillet 2017 (24-28)** : CRGA

**Septembre 2017 (4-8 TBC)** : 4<sup>ème</sup> congrès des aires marines protégées (IMPAC) avec participation éventuelle d'INTEGRE dans le cadre de la capitalisation et visibilité

**Septembre 2017 (25 au 29)** : atelier technique régional INTEGRE (C1.1), à Nouméa, sur la participation de la société civile aux décisions et à la gestion en matière d'environnement

**Octobre (2-6)** : IPFC (Indo-Pacific Fish Conference) en Polynésie française avec participation éventuelle d'INTEGRE dans le cadre de la capitalisation et visibilité



**Octobre** (16-21) : atelier Agribio à Wallis et Futuna

**Décembre** (4-8) : COPIL et Atelier de clôture à Nouméa

## I.6.2 Temps forts à venir dans les territoires

Les principaux évènements ou réalisations attendus pour la prochaine période sont :

### En Nouvelle-Calédonie :

- Les premières opérations **d'éradication du pin des Caraïbes sur l'île Ouen** en septembre 2016 ;
- La **Fête de la science** à l'île des Pins en septembre 2016 ;
- Le lancement de l'appui méthodologique, avec l'organisation d'un **atelier d'évaluation-prospective sur les démarches de GIZC** dans les sites-pilotes INTEGRE en février 2016 et une formation sur l'évaluation de projet et programme au second semestre ;
- La réalisation des **aménagement autour du rocher de Kanuméra** et des îlots du Grand Sud au second semestre 2016 ;
- La réalisation du **sentier sous-marin** de la pointe de Muli à Ouvéa en décembre 2016 ;
- **L'inventaire des oiseaux nicheurs** de la corne sud du Grand lagon Sud entre novembre 2016 et février 2017.

### A Wallis-et-Futuna :

- **Exportation des batteries et huiles** : les dossiers de demande de transit vont être envoyés en juillet 2016 afin de permettre le début des exportations en novembre 2016 (laps de temps nécessaire à l'approbation des dossiers par les autorités des territoires de transit).
- **Renfort du processus de tri** : finalisation de la mise en place des unités de tri de Wallis puisque 10 unités supplémentaires de tri devront être mise en place. Ces actions seront accompagnées de supports d'information placés dans des lieux stratégiques de l'île afin que la population puisse être pleinement informée.
- **Renforcement des CET** : acquisition d'équipements complémentaires qui appuieront l'amélioration de la gestion des déchets et contribueront à la mise en place d'une gestion pérenne. Ainsi, il est prévu d'acquérir un broyeur de verre pour Wallis et des caissons de transferts supplémentaires pour Futuna.
- **Fermeture de la décharge de Nanu'u** : finalisation de la route d'accès au CET puisqu'il reste encore 300 mètres de route à bétonner et les évacuations d'eaux pluviales à mettre en place. Sur le site de Nanu'u, les opérations de remblai et recouvrement ayant eu lieu, le suivi de la dératification se poursuit. Trois autres caissons qui faciliteront le transfert et la collecte des déchets vont prochainement être installés.
- **Périmètres de protection de captage des eaux de quatre champs captants** : retour et présentation aux autorités des résultats de l'étude sur la délimitation des périmètres de protection des forages d'eau potable de Wallis, qui sera un préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à l'instauration des périmètres de protection des eaux de forages qui pourront être mis en place par la publication d'arrêtés du territoire.
- **Plan de gestion** : mise en place des différentes actions validées, à savoir l'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique, la poursuite de la mise en place de plans de gestion intégrée sur deux sites pilotes à Futuna, et le renforcement des capacités des acteurs locaux. Cette activité d'initiation à l'élaboration d'un plan de gestion intégrée permet de disposer d'une approche à la fois stratégique et opérationnelle impliquant l'ensemble du territoire et des acteurs qui y évoluent. De plus, les différents volets de ce plan de gestion intégrée font partie intégrante d'autres démarches de planification en cours, toutes rattachées à la *Stratégie de développement durable de Wallis-et-Futuna 2015-2030*.



### En Polynésie française :

- Inauguration du **parcours santé** à Opunohu ;
- Définition du projet participatif de construction d'une **structure d'accueil touristique** au sein du domaine d'Opunohu ;
- Présentation du **plan de développement durable** d'Opunohu ;
- Mise en place du **système pilote de gestion des déchets professionnels** dangereux à Raiatea-Tahaa ;
- Aménagement du **sentier du Mont Temehani** ;
- Aménagement de la **zone écotouristique** de Tiarere, Puohine ;
- Inauguration du **fare** de commercialisation des produits locaux à Tiarere ;
- Lancement des **potagers pédagogiques bio** à Taputapuatea.

### A Pitcairn:

- **Prévention de l'érosion** : mise en place des ponceaux par la population, pendant les travaux de goudronnage de la route;
- **Plan de gestion intégrée des déchets** : finalisation à distance avec le consultant, potentielle mission sur place ;
- Développement du *business plan* de l'activité « **transformation du verre en souvenirs** » sur la base de ces résultats : possiblement abandonnée au profit d'une mission d'experts sur place (consolidation des acquis) ;
- Appui au développement d'une **agriculture autonome** et adaptée avec un expert de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie ;
- Appui pour la construction d'un **plan de gestion intégrée de la zone côtière** avec l'expert « appui méthodologique » (à confirmer).

## I.6.3 Temps fort à venir dans la gestion et le pilotage du projet

### I.6.3.1 Prolongation des conventionnements et contrats

Plusieurs avenants sont prévus afin de tenir compte de l'extension de la période de mise en œuvre de la convention de financement. Ils permettront également, en ce qui concerne les conventions de mise en œuvre, la prise en compte de la nouvelle politique « achats » de la CPS, qui emporte des modifications de procédures. Certaines listes de fournisseurs privilégiés entérinées selon les processus des opérateurs gestionnaires seront également reconnues par la CPS selon ce nouveau cadre, ce qui permettra de simplifier plusieurs démarches pour ces derniers.

### I.6.3.2 Plan d'engagement avant la « D+3 »

Les ressources humaines de l'équipe seront mobilisées et renforcées par un appui ponctuel (3 mois de mission d'un spécialiste des achats) afin de signer avant la date limite du 27 août l'ensemble des contrats nécessaires à la finalisation du projet. Conformément au plan d'engagement élaboré suite à la réunion du COPIL du 1<sup>er</sup> avril, l'engagement de l'ensemble des fonds du projet concernés par cette clause sera réalisé sous forme de conventions de mise en œuvre avec des partenaires ou de contrats avec des prestataires ou consultants.

### I.6.3.3 Audit interne et demande de 3<sup>ème</sup> versement

La CPS a mandaté un cabinet d'audit qui est venu à la CPS, du 14 au 17 octobre, procéder à l'examen des comptes et dépenses du projet (pour la période du 01/11/2015 au 30/09/2016). Le rapport sera disponible courant novembre 2016.



La demande de 3<sup>ème</sup> versement sera effectuée mi-novembre sur la base de ce rapport d’audit et avec l’envoi du rapport trimestriel.

#### *1.6.3.4 Plan de capitalisation et de sortie du projet*

Le séminaire d’expertise méthodologique d’octobre 2017 organisé avec les experts méthodologiques et les coordonnatrices du projet permettra de poser les bases d’un plan de capitalisation et d’un plan de sortie du projet qui seront envoyés à l’UE avant la fin de l’année 2016.

#### *1.6.3.5 Evaluation à mi-parcours*

Une mission d’évaluation du projet à mi-parcours est prévue début 2017. Réalisée systématiquement pour les projets européens, cette évaluation approfondie du projet est lancée directement par la Commission européenne. Elle est réalisée par des experts qui peuvent demander à rencontrer les partenaires du projet et à aller sur le terrain. L’objectif est de mesurer la pertinence, le degré de réalisation des objectifs, l’efficacité, l’impact et la durabilité du projet et de proposer au besoin des mesures de réajustement des actions. Les PTOM et l’équipe projet seront consultés et associés à cet exercice, dès l’élaboration des termes de référence et l’établissement du planning de la mission de terrain qui devrait avoir lieu en début d’année 2017.

#### *1.6.3.6 Evolution budgétaire*

Une potentielle demande d’avenant concernant la répartition des lignes budgétaire pourrait être prévue en 2017, en fonction de la consommation des lignes 3 et 1 notamment.

Enfin, la répartition du budget de la composante 2 entre les PTOM pourra être revue par rapport à celle qui avait été adoptée en mai 2015 (COPIL n°4), en fonction des coûts réels des activités validées.

#### *1.6.3.7 Comité de pilotage*

Le prochain comité de pilotage est prévu en juillet 2017 à Papeete. Il pourra être sollicité avant cela en cas de besoin d’avenant budgétaire, notamment.

#### *1.6.3.8 Mise en œuvre du plan de communication*

La plaquette de présentation générale du projet sera complétée par des encarts par territoire (fiches pays) et des fiches techniques sur les trois thématiques prioritaires identifiées : agriculture biologique (version française publiée et version anglaise en cours), tourisme durable, gestion intégrée des déchets.<sup>9</sup>

Comme pour les ateliers sur le tourisme durable et sur la gestion intégrée des déchets, les comptes rendus des ateliers feront l’objet de publications bilingues.

#### **Réalisations et publications actuellement en cours de finalisation (août 2016) :**

- Affiche du tri sélectif de Wallis, fiche pays Nouvelle-Calédonie, compte-rendu de l’atelier technique sur la gestion des déchets, les cinq plans d’actions du projet (global, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Pitcairn).

---

<sup>9</sup> L’adaptation au changement climatique identifié comme une thématique technique d’intérêt commun n’a pas encore fait l’objet d’actions spécifiques, faute de propositions des PTOM. Sur proposition de la Nouvelle-Calédonie (province Nord), il est étudié la possibilité d’organiser un mini-séminaire consacré aux effets du changement climatique sur les pêches côtières et l’aquaculture, en marge de la conférence des directeurs de la pêche de la CPS en mars 2017.



- Avec le projet RESCCUE : chemise développement durable du Grand Sud.

L'ensemble des partenaires apprécie et sollicite d'autres productions concernant les produits de visibilité pour une plus grande diffusion lors des évènements à venir. La plateforme du site Internet va également évoluer en ce sens, pour un meilleur partage des informations et des événements avec les partenaires, avec l'objectif que ceux-ci promeuvent également le site Internet du projet (démarches en cours, notamment grâce à des contacts favorisés lors du COPIL et durant la restitution de l'atelier technique régional sur l'agriculture biologique de Houailou en juillet 2016).

Une meilleure visibilité est ainsi attendue avec et auprès de nos partenaires et du public en notant le besoin de ressources nécessaires pour réaliser ce travail (stage communication et appui administratif).





Note sur la gestion des fonds :

Le niveau de consommation affiché révèle les dépenses intégrées dans la comptabilité de la CPS, c'est-à-dire celles qui ont été dûment justifiées et validées. En particulier, les versements effectués dans le cadre des conventions de mise en œuvre ne sont pas comptabilisés comme des dépenses.

Ce niveau de consommation est donc contraint tout d'abord par la « remontée » des livres de caisses des partenaires, puis par leur vérification par la CPS et les délais induits par leur incomplétude, et enfin par le travail administratif interne de saisie (qu'il s'agisse des livres de caisse ou des factures payées directement par la CPS).

Le rapport financier présenté est validé par le responsable financier de la CPS. Il inclut uniquement les dépenses comptabilisées dans le système de la CPS. Les fiches techniques présentent de plus les dépenses effectuées sur les sites, lorsque les coordinatrices en ont connaissance, mais qui ne sont pas encore enregistrées dans le système de comptabilité de la CPS.

*« Transmis » signifie ainsi que la dépense a été effectuée chez les partenaires, que l'information a été transmise à la coordinatrice, mais que l'entrée dans le système de la CPS n'a pas été effectuée.*



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

**RAPPORT FINANCIER**

**au 30 juin 2016**



Union Européenne

|                                 |  | Année 1<br>28/08/2013 au 30/06/2014 |                |          |                | Année 2<br>01/07/2014 au 30/06/2015 |                |          |                | Année 3<br>01/07/2015 au 30/06/2016 |                  |                |               | Année 4<br>01/07/2016 au 30/06/2017 |                  | Année 5<br>01/07/2017 au 27/01/2018 |                     | Global              |                  |                  |               |  |  |
|---------------------------------|--|-------------------------------------|----------------|----------|----------------|-------------------------------------|----------------|----------|----------------|-------------------------------------|------------------|----------------|---------------|-------------------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------|------------------|------------------|---------------|--|--|
|                                 |  | Budget                              | Dépenses       | Variance | % Réalisation  | Budget                              | Dépenses       | Variance | % Réalisation  | Budget                              | Dépenses         | Variance       | % Réalisation | Budget                              | Budget           | Budget Initial                      | Budget Révisé Oct14 | Budget Révisé Mai16 | Dépenses         | Variance         | % Réalisation |  |  |
| <b>1</b>                        | <b>Activités</b>   | 20,571                              | 20,571         | 0        | 100.00%        | 265,856                             | 265,856        | 0        | 100.00%        | 2,210,364                           | 1,585,689        | 624,675        | 71.74%        | 3,077,816                           | 1,795,393        | 7,370,000                           | 7,370,000           | 7,370,000           | 1,872,116        | 3,702,491        | 25.40%        |  |  |
| C1                              | Composante 1: planification et réseaux                               | 20,571                              | 20,571         | 0        | 100.00%        | 153,098                             | 153,098        | 0        | 100.00%        | 483,120                             | 325,988          | 157,132        | 67.48%        | 627,291                             | 365,920          | 1,650,000                           | 1,650,000           | 1,650,000           | 499,657          | 784,423          | 30.28%        |  |  |
| C2                              | Composante 2: mise en œuvre  | 0                                   | 0              | 0        |                | 112,758                             | 112,758        | 0        | 100.00%        | 1,727,244                           | 1,259,701        | 467,543        | 72.93%        | 2,450,525                           | 1,429,473        | 5,720,000                           | 5,720,000           | 5,720,000           | 1,372,459        | 2,918,068        | 23.99%        |  |  |
| <b>2</b>                        | <b>Ressources Humaines</b>   | 286,453                             | 286,453        | 0        | 100.00%        | 449,895                             | 449,895        | 0        | 100.00%        | 453,383                             | 441,170          | 12,213         | 97.31%        | 467,538                             | 272,731          | 1,930,000                           | 1,930,000           | 1,930,000           | 1,177,518        | 479,751          | 61.01%        |  |  |
| 2.1                             | Coordonnateur  | 93,524                              | 93,524         | 0        | 100.00%        | 123,426                             | 123,426        | 0        | 100.00%        | 113,491                             | 129,496          | -16,005        | 114.10%       | 99,511                              | 58,048           | 490,000                             | 488,000             | 488,000             | 346,446          | 83,506           | 70.99%        |  |  |
| 2.2                             | Assistant  | 5,817                               | 5,817          | 0        | 100.00%        | 45,502                              | 45,502         | 0        | 100.00%        | 50,506                              | 35,237           | 15,269         | 69.77%        | 68,321                              | 39,854           | 210,000                             | 210,000             | 210,000             | 86,556           | 83,590           | 41.22%        |  |  |
| 2.3                             | Coordonnateur Wallis et Futuna                                       | 55,313                              | 55,313         | 0        | 100.00%        | 97,379                              | 97,379         | 0        | 100.00%        | 95,247                              | 90,129           | 5,118          | 94.63%        | 101,091                             | 58,970           | 410,000                             | 408,000             | 408,000             | 242,821          | 106,209          | 59.51%        |  |  |
| 2.4                             | Coordonnateur Polynésie française                                    | 75,701                              | 75,701         | 0        | 100.00%        | 86,615                              | 86,615         | 0        | 100.00%        | 92,938                              | 92,381           | 557            | 99.40%        | 96,471                              | 56,275           | 410,000                             | 408,000             | 408,000             | 254,697          | 97,028           | 62.43%        |  |  |
| 2.5                             | Coordonnateur Nouvelle-Calédonie                                     | 54,331                              | 54,331         | 0        | 100.00%        | 96,554                              | 96,554         | 0        | 100.00%        | 98,259                              | 91,047           | 7,212          | 92.66%        | 100,330                             | 58,526           | 410,000                             | 408,000             | 408,000             | 241,932          | 107,542          | 59.30%        |  |  |
| 2.6                             | Coûts annexes RH (recrutement, stagiaires...)                        | 1,767                               | 1,767          | 0        | 100.00%        | 419                                 | 419            | 0        | 100.00%        | 2,942                               | 2,880            | 62             | 97.89%        | 1,814                               | 1,058            | 0                                   | 8,000               | 8,000               | 5,066            | 1,876            | 63.33%        |  |  |
| <b>3</b>                        | <b>Missions</b>  | 93,840                              | 93,840         | 0        | 100.00%        | 78,209                              | 78,209         | 0        | 100.00%        | 239,089                             | 108,871          | 130,218        | 45.54%        | 371,913                             | 216,949          | 1,000,000                           | 1,000,000           | 1,000,000           | 280,920          | 502,131          | 28.09%        |  |  |
| 3.1                             | Frais de mission (dont comités de pilotage)                          | 93,840                              | 93,840         | 0        | 100.00%        | 78,209                              | 78,209         | 0        | 100.00%        | 239,089                             | 108,871          | 130,218        | 45.54%        | 371,913                             | 216,949          | 1,000,000                           | 1,000,000           | 1,000,000           | 280,920          | 502,131          | 28.09%        |  |  |
| <b>4</b>                        | <b>Prestations externes (équipements, fournitures, autres coûts)</b> | 56,741                              | 56,741         | 0        | 100.00%        | 65,369                              | 65,369         | 0        | 100.00%        | 32,644                              | -20,997          | 53,641         | -64.32%       | 37,155                              | 20,906           | 186,000                             | 212,816             | 212,816             | 101,113          | 90,796           | 47.51%        |  |  |
| 4.1                             | Equipements  | 16,326                              | 16,326         | 0        | 100.00%        | 14,871                              | 14,871         | 0        | 100.00%        | 118                                 | -9,620           | 9,738          | -8152.54%     | 4,854                               | 2,831            | 31,000                              | 31,000              | 39,000              | 21,577           | 14,592           | 69.60%        |  |  |
| 4.2                             | Fournitures  | 7,138                               | 7,138          | 0        | 100.00%        | 8,088                               | 8,088          | 0        | 100.00%        | 5,808                               | 7,332            | -1,524         | 126.24%       | 913                                 | 1,053            | 20,000                              | 20,000              | 23,000              | 22,558           | -611             | 112.79%       |  |  |
| 4.3                             | Locations diverses (salles, matériels traduction, ...)               | 12,509                              | 12,509         | 0        | 100.00%        | -3,885                              | -3,885         | 0        | 100.00%        | 2,742                               | -1,023           | 3,765          | -37.31%       | 2,453                               | 181              | 20,000                              | 20,000              | 14,000              | 7,601            | 6,218            | 38.01%        |  |  |
| 4.4                             | frais de traduction  | 598                                 | 598            | 0        | 100.00%        | 8,696                               | 8,696          | 0        | 100.00%        | 15,130                              | 11,247           | 3,883          | 74.34%        | 13,653                              | 6,923            | 50,000                              | 50,000              | 45,000              | 20,541           | 17,536           | 41.08%        |  |  |
| 4.5                             | frais de consultants   | 20,170                              | 20,170         | 0        | 100.00%        | 37,599                              | 37,599         | 0        | 100.00%        | 2,410                               | -36,412          | 38,822         | -1510.87%     | 2,410                               | 2,410            | 65,000                              | 65,000              | 65,000              | 21,357           | 41,232           | 32.86%        |  |  |
| 4.6                             | audits financiers  | 0                                   | 0              | 0        | 0.00%          | 0                                   | 0              | 0        |                | 6,436                               | 7,479            | -1,043         | 116.21%       | 12,872                              | 7,508            | 0                                   | 26,816              | 26,816              | 7,479            | 11,829           | 27.89%        |  |  |
| <b>5</b>                        | <b>Information et visibilité</b>                                     | 5,441                               | 5,441          | 0        | 100.00%        | 39,140                              | 39,140         | 0        | 100.00%        | 55,419                              | 48,261           | 7,158          | 87.08%        | 51,274                              | 29,909           | 208,000                             | 181,184             | 181,184             | 92,842           | 58,432           | 51.24%        |  |  |
| 5.1                             | publications   | 244                                 | 244            | 0        | 100.00%        | 604                                 | 604            | 0        | 100.00%        | 18,749                              | 11,623           | 7,126          | 61.99%        | 23,108                              | 13,479           | 83,000                              | 56,184              | 56,184              | 12,471           | 30,234           | 22.20%        |  |  |
| 5.2                             | actions de visibilité (media, évènementiel, ateliers,...)            | 5,197                               | 5,197          | 0        | 100.00%        | 38,536                              | 38,536         | 0        | 100.00%        | 36,670                              | 36,638           | 32             | 99.91%        | 28,166                              | 16,430           | 125,000                             | 125,000             | 125,000             | 80,371           | 28,198           | 64.30%        |  |  |
| <b>6</b>                        | <b>Coûts de fonctionnement CPS (maximum 7%)</b>                      | 32,413                              | 32,413         | 0        | 100.00%        | 62,893                              | 62,893         | 0        | 100.00%        | 206,525                             | 151,558          | 54,967         | 73.38%        | 282,157                             | 164,592          | 748,580                             | 748,580             | 748,580             | 246,864          | 337,124          | 32.98%        |  |  |
| <b>Sous-total : 1+2+3+4+5+6</b> |  | <b>495,459</b>                      | <b>495,459</b> | <b>0</b> | <b>100.00%</b> | <b>961,362</b>                      | <b>961,362</b> | <b>0</b> | <b>100.00%</b> | <b>3,197,424</b>                    | <b>2,314,552</b> | <b>882,872</b> | <b>72.39%</b> | <b>4,287,853</b>                    | <b>2,500,480</b> | <b>11,442,580</b>                   | <b>11,442,580</b>   | <b>11,442,580</b>   | <b>3,771,373</b> | <b>5,170,725</b> | <b>32.96%</b> |  |  |



## II.2 Synthèse de l'avancement financier des activités

Les détails de cette synthèse peuvent être trouvés en partie III du présent rapport d'activité. Nous présentons ici les lignes budgétaires principales. Noter que le taux de consommation budgétaire au 30 juin ne tient pas compte des éléments déjà dépensés par les partenaires mais non entrés dans la comptabilité de la CPS. Ces renseignements sont mentionnés dans les fiches techniques (partie II).

*Pour la composante 1 :*

| Activités  | Détails des actions   | Avanc. Tech. | Budgets et dépenses      |                    |
|--|---|--------------|--------------------------|--------------------|
|  |   |              | Budget (€) révisé 8/7/16 | Dépenses (% conso) |
| <b>Organiser des ateliers thématiques</b>          | 5 ateliers rassemblant les partenaires du projet et des invités du Pacifique : 3 ont été tenus.   | 😊            | 464 631                  | 258 189 (56%)      |
| <b>Renforcer et intégrer les réseaux régionaux</b> | Activités dans différents domaines identifiés : agriculture biologique, adaptation au changement climatique et amélioration de la résilience face aux risques naturels, gestion des déchets, appui linguistique, réseau polynésien. | 😊            | 610 065                  | 87 236 (14%)       |
| <b>Soutenir (méthodo.) et capitaliser</b>          | Proposer une analyse et un guide des bonnes pratiques, soutenir la mise en œuvre de la GIZC sur les sites-pilotes par l'apport d'expertise régionale ( <b>en cours en PF, à WF et à PN</b> )  | 😊            | 440 000                  | 122 840 (28%)      |
| <b>Echanges régionaux</b>                          | Organisation de 3 appels à projets pour favoriser la coopération bilatérale dans le Pacifique ( <b>1<sup>er</sup> réalisé, 2<sup>e</sup> en cours</b> )   | 😊            | 202 836                  | 31 392 (15%)       |
| <b>Total</b>                                       |   |              | 1 687 522                | 499 656 (25%)      |

😊 avancement conforme 😊 pas encore démarré ou léger retard ☹️ difficultés remettant en cause l'activité

*Pour la composante 2 :*

| Pays                       | Sites                   | Avanc. Tech. | Budgets et dépenses    |                          |
|----------------------------|-------------------------|--------------|------------------------|--------------------------|
|                            |                         |              | Budget (€) rév. 8/7/16 | Dépenses (% conso)       |
| <b>Nouvelle-Calédonie</b>  |                         | 😊            | <b>2 096 000 €</b>     | <b>303 034 € (14%)</b>   |
|                            | ZCNE                    | 😊            | 568 541 €              | 62 746 € (11%)           |
|                            | Ouvéa-Beautemps-Beaupré | 😊            | 591 628 €              | 110 306 € (19%)          |
|                            | Grand Sud               | 😊            | 569 840 €              | 28 119 € (5%)            |
|                            | transversales           | 😊            | 363 886 €              | 101 864 € (28%)          |
| <b>Wallis-et-Futuna</b>    |                         | 😊            | <b>1 148 000 €</b>     | <b>248 263 € (22%)</b>   |
|                            | Wallis                  | 😊            | 276 625 €              | 59 376 € (21%)           |
|                            | Futuna                  | 😊            | 262 901 €              | 141 111 € (54%)          |
|                            | transversales           | 😊            | 608 402 €              | 47 776 (8%)              |
| <b>Polynésie française</b> |                         | 😊            | <b>2 106 954 €</b>     | <b>745 116 € (35%)</b>   |
|                            | Raiatea-Tahaa           | 😊            | 666 217 €              | 124 409 € (19%)          |
|                            | Opunohu                 | 😊            | 632 474 €              | 299 227 € (47%)          |
|                            | Taiarapu                | 😊            | 590 034 €              | 261 743 € (44%)          |
|                            | transversales           | 😊            | 218 229 €              | 59 737 € (27%)           |
| <b>Pitcairn</b>            |                         | 😊            | <b>371 600 €</b>       | <b>76 046 € (20%)</b>    |
| <b>Total :</b>             |                         | 😊            | <b>5 728 021 €</b>     | <b>1 372 459 € (24%)</b> |



## Partie III : Fiches de suivi détaillées

---

### Sommaire :

#### Fiches régionales:

- REG-C1.2/BIO : Réseau régional de fermes-pilotes biologiques
- REG-C1.2/WST : Gestion régionale des déchets
- REG-C1.6 : Echanges bilatéraux

#### Nouvelle-Calédonie :

- NC – C2N1 : Renforcement de la gestion participative du lagon à l'échelle de la ZCNE et mise en réseau des comités de gestion
- NC – C2N2 : Appui à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée à Poindimié
- C – C2N3 : Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves
- NC – C2N4 : Protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho
- NC – C2I1 et 5 : Renforcement de la gestion participative / sensibilisation et communication
- NC – C2I2 : Structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli
- NC – C2I3 : Gestion de la réserve naturelle de Lekiny-Fayava
- NC – C2I4 : Lutte contre les espèces envahissantes
- NC – C2S1 - Renforcement de la gestion participative du site patrimoine mondial
- NC – C2S2 : Participation à la gestion de pression liée à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du GLS
- NC – C2S3 : Schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du Grand Sud
- NC – C2BIO : Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Houaïlou
- NC – C2CEN : Appui à la dynamique Patrimoine mondial à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie
- NC – C2ACC : Soutien à la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie



### Wallis-et-Futuna:

- WF - C2W11 : Renforcement du CET de Wallis et des moyens de gestion
- WF - C2W12 : Actions de sensibilisation (collèges et le lycée d'Etat de Wallis)
- WF - C2W13 : Amélioration de la conduite d'élevage (traitement et valorisation des effluents)
- WF - C2W2 : Appui à la gestion de la ressource en eau
- WF - C2F1 : Traitement des déchets de Futuna
- WF - C2F2 : Gestion de la ressource en eau
- WF - C2F3 : Restauration d'un bassin versant
- WF - C2WF1 : Traitement des déchets de Wallis-et-Futuna
- WF - C2WF2 : Démarche de GIZC
- WF - C2WF3 : Campagne de communication et de sensibilisation à l'environnement
- WF - C2BIO : Réseau de fermes pilotes en agriculture biologique

### Polynésie française :

- PF-C2R1 : Contribuer à la réduction des pollutions issues des activités économiques
- PF-C2R2 : Participer au développement ou au soutien d'activités économiques durables
- PF-C2R3 : Appuyer la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagunaires
- PF-C2O1 : Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site
- PF-C2O2 : Appuyer le développement d'activités écotouristiques
- PF-C2O3 : Contribution à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable
- PF-C2T1 : Diminuer l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site
- PF-C2T2 : Appuyer la mise en place et le fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles
- PF-C2T3 : Contribuer au développement durable du site
- PF-C2TR : intégration de la gestion intégrée des zones côtières dans les politiques publiques  
*Note : cette fiche regroupe les deux lignes budgétaires C2CCA et C2PLN*
- PF-C2BIO : Projet de fermes pilotes biologiques à Opunohu

### Pitcairn :

- C2P1 : Integrated waste management plan
- C2P2 : Erosion control
- C2P3 : Promotion and valorization of natural & cultural heritage
- C2PPLN : Integrated management plan, regional expertise



### III.1 Synthèse de l'avancement de la composante 1 du projet au 30 juin 2016

| code T6      | Activités                                   | Détails des actions  | Avanc. Tech. | Budgets et dépenses<br>Budget (€)<br>révisé 8/7/16 | Dépenses (%<br>conso)               |
|--------------|---|--|--------------|--|-------------------------------------|
| c1.1         | Organiser des ateliers thématiques INTEGRE  | 5 ateliers rassemblant les partenaires du projet et des invités du Pacifique :<br>- 2014 : atelier de lancement, NC ( <b>réalisé</b> )<br>- 2015 : atelier « tourisme durable », PF ( <b>réalisé</b> )<br>- 2016 : atelier « déchets », NC (relocalisé de WF) ( <b>réalisé</b> )<br>- 2017 : atelier « pollutions et assainissement », WF – <b>à venir (mars 2017)</b><br>- 2017 : atelier « implication de la société civile », NC – <b>à venir (juin 2017)</b><br>- 2017 : atelier de clôture – <b>à venir</b> | 😊            | 498 189  | 258 189 (52%)                       |
| c1.2         | Renforcer et intégrer les réseaux régionaux | <b>C12BIO</b> - Agriculture biologique : mise en réseau des fermes pilotes bio et capitalisation – <b>en cours</b>   | 😊            | 276 316  | 56 448 (20%)<br><i>39% transmis</i> |
|              |   | <b>C12-CCA</b> - Adaptation au changement climatique et l'amélioration de la résilience face aux risques naturels – <b>en attente</b>  | 😐            | 40 000   | 0 (0%)                              |
|              |   | <b>C12-WST</b> - Gestion des déchets : 10 actions en partenariat avec le PROE pour insérer les PTOM dans les réseaux d'expertise sur la gestion des déchets dans le Pacifique – <b>en cours</b>  | 😊            | 131 000  | 24 922 (19%)                        |
|              |   | <b>C12-LG</b> Appui linguistique aux échanges en agriculture biologique – <b>lancé</b>   | 😐            | 38 883   | 0 (0%)                              |
|              |   | <b>C12-POL</b> - Réseau polynésien – <b>début 2017</b>   | 😊            | 58 000   | 0 (0%)                              |
|              |   | <b>C12-TD</b> - Tourisme durable - <b>lancé</b>  | 😊            | 30 000   | 0 (0%)                              |
|              |   | <b>C12-ERC</b> - Atelier RESCCUE ERC – <b>à venir</b>  | 😐            | 30 000   | 0 (0%)                              |
| c1.4<br>*    | Soutenir (méth.) et capitaliser             | Proposer une analyse et un guide des bonnes pratiques<br>Soutenir la mise en œuvre de la GIZC sur les sites-pilotes par l'apport d'expertise régionale ( <b>en cours en PF, à WF et à PN</b> )<br>Document de synthèse et promotion  | 😊            | 440 000  | 122 840 (28%)                       |
|              |   |  |              |  |                                     |
| c1.6         | Echanges régionaux                          | Organisation de 3 appels à projets pour favoriser la coopération bilatérale dans le Pacifique ( <b>1<sup>er</sup> réalisé, 2<sup>e</sup> en cours</b> )  | 😊            | 202 814  | 31 392 (15%)                        |
| <b>Total</b> |   |  |              | 1 743 069  | 499 656 (29%)                       |

😊 avancement conforme 😐 pas encore démarré ou léger retard ☹️ difficultés remettant en cause l'activité

\* : la C1.4 regroupe les anciennes C1.3, 4 et 5 (décision du COPIL, 8 juillet 2016)

## REG-C1.2/BIO: Réseau régional de fermes-pilotes biologiques

### Objectifs et moyens : insérer les PTOM dans les initiatives régionales de gestion des déchets à l'échelle du Pacifique.

1. L'assistance aux projets de fermes-pilotes Bio de Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie ;
2. La capitalisation des connaissances à travers des référentiels technico-économiques conformes à l'agriculture biologique ;
3. L'organisation d'échanges régionaux et de formations à l'attention des agriculteurs.

### Avancement technique



**financier : 20 % (39% transmis)**

| Budget    | Consommé | Solde    |
|-----------|----------|----------|
| 276 316 € | 56 448€  | 194 552€ |

*budget réévalué à 309 792€ (08/2016)*

### Responsable de la mise en œuvre : Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie (CANC)

#### Etat d'avancement et résultats :

François Japiot (CANC), chef de projet de cette activité, apporte son appui, à la demande des autres territoires. Il a notamment organisé 2 missions techniques d'experts calédoniens à Wallis en 2015 pour y aider au lancement du projet. Il est également venu en appui de la Polynésie française, et lors d'une mission à Pitcairn en juin 2016, en initiant les habitants aux techniques de production en agriculture biologique.

Le premier atelier régional sur l'agriculture biologique (3 sont prévus) a eu lieu du 2 au 6 novembre 2015 à Houaïlou en Nouvelle-Calédonie, suivi de réunions et visites thématiques pendant 2 jours. L'évènement était organisé autour d'ateliers pratiques et de présentations en petits groupes sur les 3 grands thèmes du projet : « fertilité des sols, compost, mécanisation », « maladies et ravageurs de cultures », « semences et plants ». Ils permettaient de faire dialoguer et échanger techniciens, spécialistes et agriculteurs. Chaque thème a fait l'objet de recommandations élaborées en séances plénières qui ont été restituées et discutées avec les responsables de Nouvelle-Calédonie. Au total, 82 participants de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Fidji, des Salomon et du Vanuatu étaient mobilisés.

Les recommandations pour le développement de l'agriculture biologique aux échelles du pays ainsi élaborées ont également servi de base à la rédaction d'une proposition dans le cadre de l'appel à projet 2015 BEST 2.0 "Subventions moyennes", qui n'a pas été retenue. De plus, 10 films à vocation de communication auprès des partenaires mais aussi pédagogique ont été réalisés pendant l'atelier. Grâce aux apports des différents participants, une base documentaire sur l'agriculture biologique est en cours de constitution.

En amont de l'atelier, deux techniciens de Biofétia (PF) ont bénéficié d'une semaine d'observation/formation au sein de l'association Biocalédonia (NC), permettant de mieux appréhender leur mission et le processus de certification participatif (SPG). Enfin, une quinzaine de technicien et agriculteurs de Wallis et de Futuna ont été formés en juin 2016 par Bernard Angonin, spécialiste de machinisme agricole à la CANC.

#### Calendrier

Juillet 2016

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |



#### Commentaires et analyse

En 2015, le réseau des fermes-pilotes biologiques a réellement pris corps avec la rencontre de Houaïlou. La présence d'un représentant du Poët-Com et d'autres territoires du Pacifique a ancré cet échange à l'échelle régionale. Le travail a permis de structurer une série de recommandations pour le développement de l'agriculture biologique dans les territoires et à l'échelle régionale. Il trouve un écho localement avec des territoires (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) qui renforcent leur soutien à la filière.



## REG-C1.2/WST: Gestion régionale des déchets

### Objectifs et moyens : insérer les PTOM dans les initiatives régionales de gestion des déchets.

- 10 actions (dont 8 en partenariat avec le PROE) :
- 1/ compléter les formations du PROE d'études de cas PTOM
  - 2/ renforcer le réseau sur le recyclage
  - 3 et 4/ étude huiles usagées et batteries à l'échelle Pacifique
  - 5/ étude juridique sur l'export et l'échange de déchets dans le Pacifique
  - 6/ partage d'expérience sur la gestion des déchets médicaux
  - 7/ gestion des substances chimiques
  - 8 / retour d'expérience gestion intégrée des déchets
  - 9/ revue gestion de l'amiante dans le Pacifique
  - 10/ formation des agents de gestion des déchets

Avancement technique



financier : 19 %

| Budget   | Consommé | Solde     |
|----------|----------|-----------|
| 131 000€ | 24 922 € | 106 078 € |

### Responsables de la mise en œuvre : CPS, PROE, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

#### Etat d'avancement et résultats :

Cette activité, évolutive, est en particulier liée aux avancées et résultats des projets mis en œuvre par le PROE. Le partenariat technique CPS/PROE, matérialisé par échange de lettres (6 & 29 mai 2015) encadre la conduite des actions.

- action 1 : bilan des journées REP (Nouméa août 2015) fournies au PROE – intégration à la formation en cours (PROE).
- actions 3 & 4 : missions conduites à WF (09/2015). Rapports finalisés en cours d'intégration aux recueils régionaux (PROE) ;
- action 5 : participation NC et PF (cofinancée INTEGRE/PROE) à l'atelier/formation sur la convention de Waigani (20-23 juillet 2015), identification des besoins complémentaires d'analyse (étude juridique fin 2016) ;
- actions 2, 6, 7, 8 : fortement liées aux avancées des projets du PROE.
- action 9 : lancement et clôture de l'appel d'offres – prestataire sélectionné.
- Action 10 : reportée à 2016-2017 (par le PROE)
- Transversal : participation d'INTEGRE et des PTOM (WF, NC) aux consultations « Cleaner Pacific » (15 & 16 juillet 2015).

A noter : l'enveloppe indicative de 110 000 € indiquée dans le protocole technique CPS/PROE pourrait ne pas être pleinement utilisée, en fonction des délais de mise en œuvre des actions en cours (gestion intégrée des îles, réseau professionnel...). Ainsi, les actions 5 et 9 se sont-elles vues attribuer un budget potentiellement plus élevé afin de donner l'ampleur voulue aux études nécessaires (les premières offres reçues dépassent les montants initialement alloués) et la consolidation de la présence des PTOM dans le cadre des échanges régionaux est assurée par le cofinancement de leur participation aux échanges portant sur la stratégie « Cleaner Pacific ».

#### Calendrier - Initial : : Planification élaborée en mai 2015 – Révision

|    | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|    | I    | II | III | IV |
| 1  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 3  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 4  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 5  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 6  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 7  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 8  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 9  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 10 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 1  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 3  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 4  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 5  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 6  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 7  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 8  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 9  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 10 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

#### Commentaires et analyse

La gestion intégrée des déchets a été identifiée comme une des thématiques régionales prioritaires dans le cadre du projet. L'activité présente vise à renforcer la coopération régionale dans ce domaine, par l'amélioration de la connaissance des réseaux d'expertise existant et l'amélioration de l'insertion des acteurs en leur sein (réseau professionnel avec l'action n°2, acteurs de la circulation transfrontalière avec l'action 5, participation aux discussions pour la mise en place d'une stratégie régionale de gestion intégrée des déchets et de contrôle des pollutions pour le Pacifique (« Cleaner Pacific ») de manière transversale)... Elle s'inscrit également en complément des ateliers thématiques régionaux (Nouméa 2016 et Wallis 2017), ainsi que de plusieurs échanges bilatéraux (déjà réalisé pour l'échange WF-FJ, à venir pour les autres), et bien sûr des activités mises en place dans le cadre des plans d'actions des sites et territoires (en particulier à WF et Pitcairn).

Les relations créées seront à entretenir par la suite, et plusieurs garanties de pérennisation apparaissent déjà : le réseau professionnel en cours de mise en place par le PROE a un objectif de maintien à long terme, l'implication des PTOM dans l'élaboration de la stratégie régionale les positionne au cœur du dispositif, à l'instar des autres pays membres du PROE (la participation des pays ACP est intégralement financée), les relations techniques entre WF, Fidji et le PROE autour de la méthode « Fukuoka » se concrétisent avec la conception d'un casier « de long terme » à Wallis... Enfin, si elle n'a pas pu être assurée pour des raisons calendaires en 2016, la représentation mutuelle des projets INTEGRE et PACWaste à leurs comités de pilotage régionaux respectifs est prévue pour 2017. L'occasion devra être saisie pour capitaliser sur les résultats obtenus autour de la thématique.

**REG-C1.6 : échanges bilatéraux****Objectifs et moyens : consolider les relations entre acteurs du Pacifique.**

Des appels à projets sont lancés à l'attention des acteurs des sites pilotes du projet INTEGRE, pour organiser des échanges techniques bilatéraux voire multilatéraux dans le Pacifique.

**Avancement technique****financier : 15 %**

| Budget    | Consommé | Solde (€) |
|-----------|----------|-----------|
| 202 836 € | 31 392 € | 171 445   |

**Responsables de la mise en œuvre : CPS****Etat d'avancement et résultats :**

Les échanges lauréats du premier appel à projet se sont tenus au cours de la période 2015-2016 et un deuxième appel à projets a été conduit sur la période. Un troisième appel à projets sera lancé en septembre 2016, conformément aux décisions du COPIIL.

- **APP 1** : Un échange a été annulé, 5 des 6 restants ont eu lieu, le 6<sup>e</sup> est prévu en septembre 2016.
- **APP 2** : 6 projets sélectionnés sur les 9 candidatures reçues (1 refusé, 2 soutenus, mais dans le cadre d'autres activités du projet) ;
- **APP 3** : lancement d'un APP en septembre 2016 pour conduite des échanges en 2017.

**Echanges du premier appel à projet :**

| Pays concernés        | Thèmes  | Dates de tenue des échanges     | Coût total | Montants INTEGRE dépensés |
|-----------------------|---|---------------------------------|------------|---------------------------|
| <b>WF-Fidji</b>       | Echanges d'expériences sur le processus de réalisation de casier d'enfouissement selon la méthode Fukuoka.  | 25-29 avril 2016                | 16 102 €   | 8 481                     |
| <b>NC - Australie</b> | Retours et échanges d'expériences avec l'autorité du Parc marin de la grande Barrière de Corail Australienne et le détroit de Torres sur la prise en compte des usages traditionnels de l'espace marin. | 1 <sup>er</sup> -7 juillet 2015 | NE         | 5 563                     |
| <b>PF → à définir</b> | Echanges d'expériences sur la restauration douce d'un motu.   |                                 | NE         | Annulé *                  |
| <b>WF - Samoa</b>     | Echanges d'expériences sur les processus de fabrication d'huile vierge de coco.   | 7-14 septembre 2015             | 14 749 €   | 2 350                     |
| <b>NC - PF</b>        | Biosécurité d'Ouvéa et implication locale : échanges d'expériences avec la Polynésie française autour de la stratégie mise en place dans les Marquises.   | A venir : sept. 2016            | NE         | En cours                  |
| <b>PF - FJ</b>        | Mission d'étude à Fidji sur les aménagements et techniques utilisés contre l'érosion dans les zones de culture d'ananas en forte pente.   | 29 juin-2 juillet 2016          | 25 978 €   | 3 076                     |
| <b>NC - Vanuatu</b>   | Mission d'étude pour la dynamisation de la filière coprah d'Ouvéa.  | 11-16 octobre 2015              | 12 335 €   | 11 931                    |
| <b>total:</b>         |   |                                 |            | 31 392                    |

\* : l'échange portant sur une méthode douce de restauration d'un motu a été annulé suite à des travaux entrepris par la commune de Tumaraa sur le motu de Punaeroa. L'activité INTEGRE prévue a été revue au profit d'un programme de suivi de l'évolution du motu suite à ces travaux.

Echanges sélectionnés suite au deuxième appel à projets :



| Pays concernés                      | Thèmes  | budget total | Montants INTEGRE prévu |
|-------------------------------------|---|--------------|------------------------|
| NC-PF                               | ACROPORA - Du Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie à la Presqu'île de Tahiti  | 25 475       | 19 609                 |
| NC (Biocalédonia) – Fidji (POETCom) | Etude des certifications collectives en agriculture biologique  | 12 738       | 7 961                  |
| PF (Opuohu) – Fidji (LMMA)          | apprendre des processus participatifs mis en œuvre à Fidji pour améliorer l'appropriation des processus par les acteurs du site | 20 950       | 20 950                 |
| NC (Sud) - NZ                       | Gestion des déchets dangereux   | 25 465       | 25 465                 |
| NC (ZCNE) - NZ                      | Renforcement des capacités locales en matière de valorisation des déchets   | 43 576       | 20 950                 |
| NC (OBB) – NZ (PII)                 | Formation-échange biosécurité   | 18 436       | 18 436                 |
| <b>total:</b>                       |   | 146 640      | 113 371                |

Un cofinancement total de 23% est donc prévu, apporté par les partenaires impliqués dans les échanges. Des recherches complémentaires sont en cours.

### Calendrier – Initial – Révision

|    | 2014 |    |     |     | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|----|------|----|-----|-----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|    | I    | II | III | IV  | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| 1  |      |    |     | APP |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2  |      |    |     |     |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 3  |      |    |     |     |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 1  |      |    |     |     |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2  |      |    |     |     |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 10 |      |    |     |     |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Les retours, très positifs, montrent l'intérêt du partage d'expérience au niveau technique, sur des sujets identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes. Fort de ces retours et suite à la prolongation de la période de mise en œuvre de la convention de contribution, il a été décidé de lancer, au cours de l'année 2016, un troisième appel à projets, pour une réalisation en 2017.

### III.2 Synthèse de l'avancement du projet en Nouvelle-Calédonie

| Sites /<br>code<br>T6          | Activités  | Avancement<br>technique | Budgets et dépenses |                                     |
|--------------------------------|--|-------------------------|---------------------|-------------------------------------|
|                                |  |                         | Budgets (€)         | Dépenses (%<br>de conso)            |
| <b>Zone Côtière Nord-Est</b>   |  |                         | <b>568 541</b>      | <b>62 746 (11%)</b>                 |
| <b>C2N1</b>                    | Renforcer la gestion participative du lagon sur l'ensemble de la ZCNE et mettre en réseau les comités de gestion et des associations liées | 😊                       | 271 093             | 19 743 (7%)<br><i>23% transmis</i>  |
| <b>C2N2</b>                    | Renforcer la gestion participative et intégrée du bien UNESCO sur Poindimié  | 😊                       | 128 005€            | 0<br><i>26% transmis</i>            |
| <b>C2N3</b>                    | Collecter et traiter les véhicules hors d'usage et épaves  | 😊                       | 41 900€             | 8 380€ (20%)<br><i>50% transmis</i> |
| <b>C2N4</b>                    | Protéger et restaurer le bassin versant du captage d'adduction d'eau potable Touho   | 😊                       | 127 544€            | 34 623 (27%)<br><i>64% transmis</i> |
| <b>Ouvéa-Beautemps-Beaupré</b> |  |                         | <b>591 628</b>      | <b>110 306 (19%)</b>                |
| <b>C2I1+5</b>                  | Renforcer la gouvernance et la gestion participative des lagons d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré  | 😐                       | 284 920€            | 25 680 (9%)<br><i>12% transmis</i>  |
| <b>C2I2</b>                    | Structurer un pôle de développement éco-touristique dans le district de Muli   | 😐                       | 167 600€            | 4 211 (3%)                          |
| <b>C2I3</b>                    | Mettre en place la gestion de la réserve coutumière de Lekiny-Fayava   | 😊                       | 58 660€             | 989 (2%)                            |
| <b>C2I4</b>                    | Lutter contre les espèces envahissantes  | 😊                       | 58 660€             | 79 425 (99%)                        |
| <b>Grand Lagon Sud</b>         |  |                         | <b>569 840</b>      | <b>28 119 (5%)</b>                  |
| <b>C2S1</b>                    | Renforcer la gestion participative pour la gestion du site Patrimoine mondial  | 😊                       | 219 556 €           | 28 119 (13%)<br><i>29% transmis</i> |
| <b>C2S2</b>                    | Participer à la gestion des pressions liées à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du Grand lagon Sud                        | 😐                       | 228 774€            | 0<br><i>11% transmis</i>            |
| <b>C2S3</b>                    | Elaboration d'un schéma d'orientations de gestion environnementale à l'échelle du Grand Sud  | 😊                       | 121 510€            | 0<br><i>39% transmis</i>            |
| <b>Activités Transversales</b> |  |                         | <b>363 886</b>      | <b>101 864 (28%)</b>                |
| <b>C2BIO</b>                   | Créer un réseau de ferme-pilote en agriculture biologique à Houaïlou   | 😊                       | 192 656 €           | 61 677 (32%)                        |
| <b>C2CEN</b>                   | Appuyer l'animation de la dynamique Patrimoine mondial à l'échelle du territoire   | 😊                       | 71 230 €            | 40 186 (56%)                        |
| <b>C2CCA</b>                   | Soutenir la mise en place d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie                                      | 😊                       | 100 000 €           | 0)                                  |
| Réserve (reste à budgéter)     |  |                         | 2 104 €             |                                     |
| <b>Total</b>                   |  |                         | <b>2 096 000€</b>   | <b>303 034 (14%)</b>                |

😊 avancement conforme 😐 pas encore démarré ou léger retard ☹️ difficultés remettant en cause l'activité

## NC – C2N1 : Renforcement de la gestion participative du lagon à l'échelle de la ZCNE et mise en réseau des comités de gestion

### Objectifs et Moyens : renforcer la gestion participative à l'échelle de la ZCNE

- 1/ Accompagner et renforcer les associations de gestion et mettre en réseau les associations et les comités de gestion (C2N11 et C2N12).
- 2/ Identifier et mobiliser des financements alternatifs pour la gestion (C2N13).
- 3/ Mise en place d'actions transversales à l'échelle de la ZCNE (C2N14 et 15).

### Avancement technique



**financier : 7 % (23% transmis)**

| Budget   | Consommé | Solde    |
|----------|----------|----------|
| 271 093€ | 19 743 € | 251 350€ |

### Responsable de la mise en œuvre : Province Nord

### Etat d'avancement et résultats

La coordinatrice en charge de cette activité, Céline Jarry, a démarré le 14 septembre 2015 au sein du Service des milieux et ressources aquatiques (SMRA) de la Direction de l'environnement et du développement économique de la province Nord. Elle a ainsi pu accompagner la prise de poste, début 2016, des deux nouvelles animatrices en charge de la gestion du site Patrimoine mondial dans les associations de gestion locales de Touho et à Poindimié. Il s'agit aujourd'hui des deux seules animatrices locales en poste mais la coordinatrice appui également fortement l'association de Hienghène aujourd'hui sans permanent.

Concernant les actions de mises en réseau, cette année a été consacrée à la fois au recueil des besoins auprès des associations et comités de gestion et à la mise en place des premières idées : développement d'outils de communication communs (plate-forme d'échange de document, page Internet, Facebook) et préparation de rencontres physiques autour de sujets techniques prévues au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 : la mangrove et le suivi biologique des récifs.

Mais l'action phare est, depuis plusieurs années, le suivi des pontes de tortues à Hienghène et Poum, menée en commun avec une équipe de membres des comités de gestion et d'agents provinciaux. Pendant 6 semaines, 60 participants, dont de nombreux jeunes ont participé à ce suivi. Une restitution de ce travail a ensuite été faite à l'ensemble des comités de gestion de la ZCNE.

Enfin, la coordinatrice travaille à développer l'autonomie financière des associations de gestion : par l'appui à la rédaction de leur réponse à l'appel à projets 2016 BEST2.0 "Petites subventions" (avec l'association locale Hô üt de Touho), mais aussi avec le projet RESCCUE sur 2 communes « test » : Poindimié et Poum, où des idées de recherche de fonds vont être testées.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |               | 2015               |                                       |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |  |
|---------|------|----|-----|---------------|--------------------|---------------------------------------|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|--|
|         | I    | II | III | IV            | I                  | II                                    | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |  |
| Initial | 1    |    |     |               |                    |                                       |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 2    |    |     |               |                    |                                       |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3    |    |     |               |                    |                                       |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
| Actuel  | 1    |    |     |               | <i>recrutement</i> | <i>Sept : arrivée du coordinateur</i> |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 2    |    |     |               |                    | <i>Démarrage RESCCUE</i>              |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3    |    |     | <i>tortue</i> |                    |                                       |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |

### Commentaires et analyse

En ZCNE, la gestion des lagons inscrits au Patrimoine mondial s'appuie sur une démarche participative menée à l'échelle de la commune. Les comités de gestion sont mobilisés lors des phases de réflexions et de prise de décision, et des associations ont été créées autour de volontaires prêts à s'impliquer dans des actions concrètes de gestion. Face à l'investissement que cela demande et au manque de capacité locale, des animateurs locaux sont recrutés dans les associations. Aujourd'hui, on ne dispose encore que de peu de recul pour évaluer l'efficacité de ce dispositif à mobiliser localement et à plus long terme son impact sur la préservation du lagon lui-même. Le travail d'appui méthodologique lancé au second semestre 2016 apportera des premiers éléments de réponse.

## NC – C2N2 : Appui à la mise en œuvre du plan de gestion intégrée à Poindimié

### Objectifs et Moyens : renforcer les moyens locaux pour mettre en œuvre le plan d'action visant à maintenir l'intégrité du site Unesco

Recrutement d'un animateur au sein de l'association Popwadene, chargé de faire vivre l'association, de mettre en œuvre une partie des actions du plan de gestion et d'en assurer le suivi pour le comité de gestion.

### Avancement technique



financier : 0% (26% transmis)

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 128 005 € | 0 €      | 128 005 € |

### Responsable de la mise en œuvre : Association Popwadene

#### Etat d'avancement et résultats

L'animatrice de l'association, Emmanuelle Bouche, a pris son poste le 1er janvier 2016, à l'issue d'un processus de recrutement plus long que prévu : le premier, lancé en juin, ayant été rendu infructueux suite au désistement de la candidate retenue. Son rôle est d'animer l'association Popwadène, en charge de la mise en œuvre d'une partie du plan de gestion intégrée de Poindimié, en particulier les actions de sensibilisation et de mobilisation de la population.

Première salariée d'une jeune association qui n'avait encore que très peu d'actions à son actif, ses premières tâches ont été d'installer physiquement le bureau de l'association, de structurer son fonctionnement (mise en place de la comptabilité, élaboration d'un règlement intérieur, préparation de l'assemblée générale...), de définir et faire valider le plan de travail pour l'année 2016 et de prendre contact avec les différents partenaires locaux pour lancer les premières activités : sensibilisation, contrôle d'espèces envahissantes...

Pour l'aider, l'animatrice a bénéficié de la formation à la gestion associative proposée en avril par le CEN sur fonds INTEGRE et de l'appui de la coordinatrice ZCNE (voir activité C2N1).

A noter que le plan de gestion intégrée de Poindimié élaboré en 2014-2015 par le comité de gestion et la province n'était pas encore officiellement validé par cette dernière début juillet 2016. Sa validation ayant des implications financières importantes pour la province Nord qui est le principal financeur, les justificatifs demandés par l'exécutif sur les choix de gestion sont nombreux et le processus très long. Cependant, la version intermédiaire sert de feuille de route et une subvention provinciale à l'association Popwadene permet de financer les premières activités (sensibilisation, suivi participatif...)

#### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |             |     |    | 2016                             |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|-------------|-----|----|----------------------------------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV | I    | II          | III | IV | I                                | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |             |     |    |                                  |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      | recrutement |     |    | Janvier : arrivée de l'animateur |    |     |    |      |    |     |    |

#### Commentaires et analyse

Il faudra encore 6 mois à un an pour constater les premiers résultats de ce dispositif, à travers des activités concrètes mobilisant une partie de la population de Poindimié. Cela est cohérent au regard de la situation de départ : une association jeune et une mobilisation locale plutôt faible en faveur de l'environnement. Sa contribution à la protection du lagon ne pourra être évalué que bien plus tard.

Aujourd'hui toutefois, la coordinatrice éprouve des difficultés à s'appuyer sur les membres de son association aussi bien pour l'aider à mobiliser la population autour d'actions concrètes proposées par l'animatrice que dans l'administration même de l'association (suivi comptable notamment). Or, elle a besoin d'un réseau de bénévoles actif pour remplir sa mission.

## NC – C2N3 : Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves

**Objectifs et Moyens : Enlèvement des véhicules hors d'usage et épaves sur les communes de Pouébo et Ouégoa**

**Avancement technique**



**financier : 20 % (50 % transmis)**

| Budget   | Consommé | Solde    |
|----------|----------|----------|
| 41 900 € | 8 380 €  | 31 720 € |

**Responsables de la mise en œuvre : Province Nord, déléguée aux communes de Pouébo et Ouégoa**

### Etat d'avancement et résultats

Une première opération d'enlèvement des VHU a été menée sur la commune d'Ouégoa avec la participation des membres du comité de gestion Patrimoine mondial de la commune. Cette opération d'enlèvement a eu lieu début juillet 2015, avec la collecte de 70 VHU sur les secteurs de Bondé/Paimboa. Elle s'est déroulée comme-suit :

- Centralisation des VHU identifiés au village, prise en charge par la commune en régie.
- Mobilisation d'une unité de dépollution mobile (dépollution/compaction).
- Transfert des ballots vers site de traitement de Nouméa.

La maîtrise d'ouvrage et le pilotage de l'opération sont assurés par la commune d'Ouégoa, à laquelle la province Nord attribue une subvention. Au 31 décembre 2015, la subvention provinciale de la province Nord au profit de la commune d'Ouégoa a été soldée. Finalement, le coût réel de l'opération, sur la base des dépenses justifiées par la commune, est de 4 725 000 FCFP (39 596 €). Une nouvelle demande de financement pour une opération d'enlèvement de stock historique de 200VHU a été formulée par la commune d'Ouégoa en juillet 2015. Le montage de l'opération se poursuivra au cours du premier semestre 2016.

En 2016, un recensement de VHU a également été mené sur la commune de Poindimié, par la commune et avec l'appui des chefs de tribus et la participation de l'association Pöpwadene. Plus de 200 VHU ont été recensés. Le chiffrage de l'opération est en cours par la commune. Cette opération pourra être financée par INTEGRE, par report du budget affecté aux actions prévues sur Pouébo, où les retards accusés conduiront à un démarrage de l'inventaire au second semestre 2016 seulement.

### Calendrier

Juillet 2015

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Cette opération très concrète permet de mobiliser et de sensibiliser les locaux à la préservation de leur environnement. Les stocks historiques de VHU sont particulièrement importants en Nouvelle-Calédonie et une source de pollution avérée. Leur enlèvement s'accompagne de la mise en place d'une filière de traitement règlementaire et pérenne.

Les difficultés techniques sont cependant nombreuses pour mener ce genre d'opération :

- La réalisation d'inventaire de VHU est une étape chronophage du fait des territoires à couvrir et de la précision des informations à recueillir. Ainsi dans le cadre d'une opération participative et intégrée, cela nécessite une information / formation des personnes devant y participer.
- L'identification des propriétaires des VHU et l'obtention de leur accord peuvent être difficiles.
- Trouver des prestataires prêts à intervenir dans ces zones éloignées de Nouméa pour un prix raisonnable peut s'avérer compliqué (peu voire pas de concurrence sur le territoire).

## NC – C2N4 : Protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho

### Objectifs et Moyens : protection de la ressource en eau :

- Régulation des populations de cerfs et cochons responsables de dégradations des sols et du couvert végétal.
- Restauration du couvert végétal par replantation, installation de systèmes anti-érosion et assistance à la régénération naturelle.

### Avancement technique



financier : **27%** (64% transmis)

| Budget    | Consommé | Solde    |
|-----------|----------|----------|
| 127 539 € | 34 623€  | 92 916 € |

### Responsables de la mise en œuvre : CPS, en sous-traitance avec l'ONF international

**Etat d'avancement et résultats :** Grâce au dynamisme du coordinateur local de l'ONFi, qui a démarré en juillet 2015, et la mobilisation de l'association de chasse Tipwoto, la première année d'activité a été riche en termes de réalisation.

**Pour l'action de régulation :** Le second semestre 2015 a été consacré à la préparation des activités : Mise en place du partenariat avec Tipwoto, matérialisé par une convention avec l'ONFi, et identification des personnes prêtes à s'engager sur une base régulière : 1 animateur, 6 chasseurs (dont 2 en réserve). A noter que le coordinateur apporte un soutien important à l'association Tipwoto dans son fonctionnement administratif. En décembre 2015, une mission d'expertise (financée par le projet RESCCUE) a appuyé l'analyse de la situation et la programmation des activités de chasse et de restauration, et du suivi de leur efficacité.

Ainsi, le premier semestre 2016 a pu être consacré au lancement des opérations de terrain : Construction du campement de chasse et de ses annexes pour faciliter les opérations de régulation sur une zone éloignée de la tribu, formation des chasseurs à la sécurité avec la fédération de chasse, ouverture des sentiers en périphérie des secteurs de régulation et lancement des opérations de régulation sur Haccinem fin mars. Elles sont maintenant menées en continu. Une première battue, engageant de nombreux chasseurs, a également été organisée avec la FFCNC et a été l'occasion d'échanges avec les associations locales de la côte Ouest.

**Pour l'action de restauration :** Contrairement aux opérations de chasse, aucune association ou groupe d'acteurs n'était pré-identifié pour réaliser cette activité. Après une phase de programmation (financement RESCCUE), le conseil de Poyes a été identifié comme partenaire et un référent a été nommé. Ainsi les premières opérations de reboisement ont eu lieu en mai 2016 mobilisant une équipe mixte de 16 personnes (12 femmes et 4 hommes) issue de 3 tribus des alentours. Cette équipe, basée pendant une semaine au campement de Tipwoto, a réalisé des petits ouvrages antiérosifs et planté 685 pieds d'arbres de forêt qui se portaient bien lors d'une visite de contrôle un mois après.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |  |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|--|
|         | I    | II | III | IV |  |
| Initial |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
| Actuel  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |

### Commentaires et analyse

Les actions sont maintenant bien en place. Un facteur de réussite est la mobilisation locale et en particulier celle de l'association de chasse tribale Tipwoto. La pérennité de cette activité dépendra de leur niveau d'engagement à long terme et de leur autonomisation d'un point de vue administratif et organisationnel. Le transfert de compétence par l'ONFi est important, de même que le soutien de la province Nord qui finance un local pour l'association. Autre facteur potentiellement bloquant : celui de l'entreposage, la transformation et la commercialisation des produits de la chasse. Il n'existe pas aujourd'hui de filière commerciale de vente de viande issue de la chasse. Tipwoto vend pourtant sa viande mais avec des moyens très limités. Il est prévu que l'ONFi travaille à cette problématique en 2017 (extension du contrat ONFi en cours). Enfin, l'impact des actions sur le phénomène d'érosion des sols est aujourd'hui difficilement mesurable, même si des changements dans le comportement des cerfs sont déjà observés. Un système de suivi de la végétation est prévu.

## NC – C2I1 et 5 : Renforcement de la gestion participative / sensibilisation et communication

### Objectifs et Moyens : assurer une cogestion efficace du site entre province et coutumiers

- 1/ Renforcer l'animation locale : recrutement d'un coordinateur du GDPL (C2I11)
- 2/ Mise en place d'une surveillance et de contrôles sur le site : recrutement d'un garde nature et implication des pêcheurs (C2I12)
- 3/ Mener des suivis participatifs (C2I13) et mise en œuvre d'actions de sensibilisation (C2I5)

### Avancement technique



**financier : 9% (12% transmis)**

| Budget   | Consummé | Solde     |
|----------|----------|-----------|
| 284 920€ | 25 680 € | 259 240 € |

### Responsables de la mise en œuvre :

#### Groupement de Droit Particulier Local (GDPL) Bomene Tapu / Province des îles Loyauté

#### Etat d'avancement et résultats

**1/** Le recrutement de Paulo « Séa » Adjouniope au poste de coordinateur du GDPL est effectif depuis le 8 janvier 2016, soit un an après la validation de sa candidature en assemblée générale. Il a en effet fallu plus d'un an pour réussir à rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'ouverture d'un compte-bancaire par le GDPL. Pour pallier cette situation, le futur coordonnateur sélectionné a travaillé sous couvert de deux contrats de prestation avec la CPS, ce qui lui a notamment permis d'assurer un relais sur place lors de la préparation du forum des comités de gestion à la CPS. Depuis son arrivée officielle, le coordinateur réalise un travail important : accompagné de Conservation International, il a mis en place les groupes techniques prévus pour le suivi du plan de gestion et est également très impliqué dans les actions de sensibilisation. De plus, les bureaux du GDPL ont été installés dans un local loué à la mairie, ainsi que les autres associations associées à la gestion durable de l'île (ASBO, Arborfruit, Bicalédonia, syndicat des pêcheurs) ce qui permet de renforcer les dynamiques communes.

**2/** Cédric Méao, premier garde-nature de la province des îles Loyauté, basé à Ouvéa, est en poste depuis le 1er avril. Il est engagé dans plusieurs travaux, dont les consultations liées au code de l'environnement et des études clés pour la province sur les espèces envahissantes, les roussettes et l'adaptation au changement climatique. Pour l'instant, le partenariat prévu avec les pêcheurs n'est pas mis en place.

**3/** Le coordinateur a lancé les premières actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, en s'associant à l'ASBO, déjà très dynamique dans le domaine. Un concours de logo pour le GDPL est en cours avec les collégiens de toute l'île et un travail sur la collecte des noms des poissons en langue locale a démarré.

#### Calendrier

Juillet 2015

|         | 2014 |    |                  |   | 2015                     |    |     |                     | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |  |
|---------|------|----|------------------|---|--------------------------|----|-----|---------------------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|--|
|         | I    | II | III              | IV                                      | I                        | II | III | IV                  | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |  |
| Initial | 1/   |    | Recrutement GDPL |   |                          |    |     |                     |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 2/   |    |                  | Recrutement garde-nature                |                          |    |     |                     |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3/   |    |                  | Sensibilisation et suivis participatifs |                          |    |     |                     |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
| Actuel  | 1/   |    | recrut           | Contrat CPS                             |                          |    |     | Prise de poste GDPL |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 2/   |    |                  |   | Recrutement garde-nature |    |     |                     |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3/   |    |                  |   | Sensibilisation          |    |     |                     |      |    |     |    |      |    |     |    |  |

#### Commentaires et analyse

Les actions ont démarré tardivement et bénéficieront heureusement de la prolongation du projet pour faire la démonstration de la pertinence du dispositif. Certaines actions n'ont pas du tout démarré (suivi participatif des récifs, partenariat avec les pêcheurs pour la surveillance). Une des explications est la faible capacité de la province des îles Loyauté à absorber ce surplus d'activité, leurs effectifs étant très réduits.

## NC – C2I2 : Structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli

### Objectifs et Moyens : valoriser le patrimoine naturel et culturel d'Ouvéa et en faire un moteur de développement économique

- 1/ Réalisation d'aménagements : sentier pédestre et zone de repos avec panneaux d'information, sentier sous-marins (C2I21)
- 2/ Création d'un dépliant touristique (C2I22)
- 3/ Collecte des savoirs traditionnels (C2I23)

### Avancement technique



financier : **3%**

| Budget    | Consummé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 167 600 € | 4 211 €  | 163 389 € |

**Responsable de la mise en œuvre : Province des îles Loyauté**

### Etat d'avancement et résultats

Cette activité est toujours dans la phase préparatoire : un prestataire a été sélectionné pour la réalisation du sentier sous-marin de Muli (GIE Océanide) et sa première mission est prévue en septembre. L'arrivée du garde-nature, originaire de Muli, facilitera la concertation locale, menée avec l'aide du GDPL Bomene Tapu dont le rôle sera de faciliter la discussion avec les propriétaires des lieux lors de la mise en œuvre des actions du plan de gestion du site. Concernant le sentier pédestre et les aménagements prévus, une réunion d'échange a eu lieu en mars avec les partenaires impliqués dans le projet de sentier à Tiga (autre île de la province), afin de bénéficier de leur retour d'expériences. Sur cette base, un cahier des charges pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été préparé et devrait être publié prochainement. Le service de la culture cofinance une partie des aménagements. Une collecte des savoirs traditionnels a été réalisée par Melissa Nayral (anthropologue) de février à mai 2016. Son travail alimentera les panneaux des aménagements écotouristiques. Elle a également proposé une formation aux techniques d'enquêtes (fin mai) à l'attention des 12 personnes qui seront impliquées pour l'enquête sur les noms de poissons en langue locale. Le rapport est attendu pour la fin du mois de juillet.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016                      |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|---------------------------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I                         | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |                           |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |                           |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |                           |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    | <i>Phase préparatoire</i> |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |                           |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |                           |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Le travail préparatoire aux aménagements est conséquent, les coutumiers et « propriétaires des lieux » localement devant préalablement donner l'autorisation pour leur réalisation (nous sommes à Ouvéa sur des terres coutumières). Ce travail est mené de manière conjointe avec la province des îles Loyauté et le GDPL. De plus, la province des îles Loyauté souhaite profiter des chantiers prévus pour former localement des jeunes aux métiers de l'aménagement. Des contacts avec les services en charge de la formation professionnelle ont été pris. Enfin, pour cette activité comme la précédente, les retards pris s'expliquent par la faible capacité de la province des îles Loyauté à absorber une importante charge de travail supplémentaire. Cet élément est à prendre en compte pour les futurs projets qui seront réalisés avec de petites administrations.

## NC – C2I3 : Gestion de la réserve naturelle de Lekiny-Fayava

### Objectifs et Moyens : reconnaître et gérer une réserve naturelle coutumière

- 1/ Assurer la reconnaissance officielle de la réserve et mettre en place une gestion reconnue par le code de l'environnement des îles Loyauté (C2I31)
- 2/ Etude de l'arrière mangrove (C2I32)
- 3/ Etude de l'érosion côtière – co-financement d'une thèse de l'UNC (C2I33)

### Avancement technique



**financier :** 2 % (23% transmis)

| Budget   | Consommé | Solde  |
|----------|----------|--------|
| 58 660 € | 989€     | 57 671 |

**Responsables de la mise en œuvre :** Province des îles Loyauté (C2I31), CPS (C2I32), Université de Nouvelle-Calédonie(C2I33)

### Etat d'avancement et résultats

**C2I31 - Assurer la reconnaissance officielle de la réserve coutumière et mettre en place le plan de gestion :** la première étape de ce travail passe par l'adoption d'un code de l'environnement pour la province des îles Loyauté, dont elle n'est pas encore pourvue. Après consultation de la population de la province, les premiers textes ont été adoptés début 2016 (cadre et espèces envahissantes). Les textes sur les aires protégées seront adoptés fin 2016. La réserve de Lekiny est un des trois sites validés pour expérimenter la mise en place de la réglementation relative aux aires protégées. Le travail de concertation avec les tribus concernées démarrera véritablement à ce moment-là.

**C2I33 - Etude des effets de l'érosion sur le trait de côte :** Matthieu Leduff, dans le cadre de sa thèse encadrée par l'UNC, étudie l'évolution du trait de côte sur 2 sites d'Ouvéa dont la zone de Lekiny-Fayava en étudiant les séries d'images à sa disposition (photo aérienne, images satellites), en recueillant les perceptions locales et en mettant en place un suivi participatif de l'érosion. Pour cela, il réalise des missions de terrain régulières et chacune est assortie d'une session d'information et/ou de formation sur l'érosion côtière et le changement climatique. Des bornes fixes ont été mises en place par la mairie d'Ouvéa pour le suivi participatif. Les campagnes de mesures sont menées régulièrement et après chaque évènement pouvant avoir un impact fort (cyclone), parfois en autonomie par les personnes qui ont été formées à Ouvéa.

Suite à la sensibilisation menée par Matthieu Leduff et grâce à l'intervention de la mairie, de premières mesures concrètes ont été mises en œuvre à Saint Joseph avec la destruction de deux bâtiments qui perturbaient la dynamique côtière et un enrochement léger pour protéger de l'érosion certaines habitations. A plus long terme, les responsables coutumiers réfléchissent à un recul stratégique de la tribu vers l'intérieur des terres. Pour aider la prise de décision, une note technique complémentaire de chiffrage des scénarios de travaux pertinents pour freiner les phénomènes d'érosion sera réalisée (consultation lancée fin juillet 2016).

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

Une demande de financement auprès du gouvernement est en cours pour prolonger la thèse jusque fin 2017.

### Commentaires et analyse

L'adoption du code de l'environnement par la province des îles Loyauté est un processus qui mobilise énormément le service de l'environnement, accentué par le choix d'une méthodologie concertée avec les habitants des quatre îles de la province. Un certain retard est donc constaté au regard des estimations de départ concernant la reconnaissance officielle d'une réserve à Lekiny et la mise en place de son plan de gestion.

L'érosion côtière constitue une préoccupation majeure de la population d'Ouvéa car elle menace directement certains secteurs habités. De plus, sur Ouvéa, le foncier est intégralement de statut coutumier, ce qui signifie que les règles d'urbanisme ne s'y appliquent pas et que les décisions d'aménagement sont prises directement au niveau des tribus. Le travail de Matthieu Leduff, mené en partenariat avec la mairie, les coutumiers et les associations de l'île, permet de donner des outils de compréhension des phénomènes d'érosion à la population et aux décideurs.

## NC – C2I4 : Lutte contre les espèces envahissantes

### Objectifs et Moyens : lutter contre les espèces envahissantes

- 1/ Dératisation totale de l'atoll de Beautemps-Beaupré (C2I41).
- 2/ Réalisation d'un plan de biosécurité pour Ouvéa avec l'appui d'une expertise internationale (C2I42).

### Avancement

technique



financier : **99 %**

| Budget   | Consommé | Solde    |
|----------|----------|----------|
| 80 448 € | 79 425 € | 34 466 € |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1 : Association pour la Biodiversité d'Ouvéa (ASBO) / 2 : CPS

### Etat d'avancement et résultats

**C2I41- Dératiser l'atoll de Beautemps-Beaupré.** Une étude de pré-éradication et un état initial (inventaire) ont été réalisés lors de la saison de reproduction des oiseaux marins et des tortues lors de plusieurs missions de terrain entre octobre 2014 et mars 2015 puis en début de saison sèche en octobre 2015. Ces étapes ont permis un diagnostic précis de la population de rats, des espèces d'oiseaux présentes, des espèces non-cibles et du protocole d'éradication adapté aux contraintes du terrain. L'éradication proprement dite a eu lieu lors de deux opérations en novembre et décembre 2015 alors que la nourriture disponible pour les rats était faible et que la plupart des oiseaux marins étaient en mer. Lors de ces opérations, 1,5 tonnes d'appâts empoisonnés a été répartie sur 700 stations couvrant l'ensemble des terres émergées de l'îlot. L'action est coordonnée par l'ASBO qui fait appel à des guides-nature locaux et des pêcheurs professionnels pour mener les actions de dératisation et assurer la logistique. Le référent et responsable du programme est vétérinaire et chargé de filière à la province des îles Loyauté. Le groupe Pacifique Invasive Initiative a fourni un appui technique et scientifique à distance pour les études pré-éradication et l'élaboration du plan opérationnel (Réfèrent : Souad Boudjelas). La première mission de contrôle en mars a été très positive. Une mission de contrôle plus complète est prévue fin juillet, début août. Il faudra toutefois attendre fin 2017 pour être absolument certains du succès de l'opération.

**C2I42.** Une équipe menée par Souad Boudjelas (Pacifique Invasive Initiative), experte de ces questions dans le Pacifique et francophone basée en Nouvelle-Zélande, a été missionnée par la CPS pour réaliser le plan de biosécurité d'Ouvéa. La première mission (du 20 au 25 juillet) avait pour but de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés sur Ouvéa, Lifou et Nouméa, d'étudier les flux entrants sur l'île et les mesures prises actuellement pour la protéger de l'arrivée de nouvelles espèces ou pathogènes. Cette première étape a abouti à un projet de plan qui a été mis en discussion à Ouvéa et à Nouméa lors d'une seconde mission en février 2016, pendant laquelle une large concertation a été menée autour de cette première proposition. La version définitive du plan de biosécurité, validée en juin 2016 par la CPS et les services techniques de la PIL, sera adoptée dans le code de l'environnement de la province des îles Loyauté. Les efforts portent sur les voies d'acheminement maritimes et terrestres plutôt que sur les espèces, et le plan prévoit la mise en place d'un partenariat et d'un système de permis.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Ces deux actions bénéficient de la bonne implication et implantation de l'ASBO, association locale qui a pour principe de faire travailler des guides locaux pour la réalisation de ses actions, conjuguant ainsi protection de l'environnement, sensibilisation et développement local.

Pour la mise en œuvre du plan de biosécurité, qui bénéficie d'un bon portage technique et politique de la part de la province des îles Loyauté, il sera nécessaire de créer un poste d'animateur de ce plan à la PIL. Les possibilités financières de la province étant faibles, une proposition a été déposée dans le cadre de l'appel à projet 2016 BEST2.0 « petite subvention » mais a été refusé. De plus, un échange bilatéral avec la Nouvelle-Zélande pour une formation en biosécurité sera financé par INTEGRE.

Ces deux opérations intéressent énormément les autres provinces et la dératisation sera l'objet d'un prochain échange entre comités de gestion (organisé par le CEN).

## NC – C2S1 - Renforcement de la gestion participative du site patrimoine mondial

### Objectifs et Moyens : renforcer la gestion participative du Grand Sud Calédonien

C2S11 : Renforcer l'animation, la structuration et la gestion des comités de gestion UNESCO du Grand Sud / recruter deux animateurs (province Sud).  
 C2S12 : Apporter un appui à la mise en œuvre des plans d'actions annuels des comités de gestion UNESCO : par les animateurs avec le soutien financier d'INTEGRE (gestion des fonds : CPS).

### Avancement :

Technique



Financier : **13%** (29% transmis)

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 207 824 € | 28 119 € | 179 705 € |

### Responsables de la mise en œuvre : Province Sud – Direction de l'Environnement

#### Etat d'avancement et résultats.

Les deux animateurs sont en place : Laetitia Koteureu, animatrice île des Pins, depuis le 2 novembre 2015 en remplacement de Claire-Lise Douepere (démissionnaire) et Paul Sauboua, pour l'île Ouen et Yaté, également responsable de l'activité C2S3. Laetitia est le premier agent local de la Direction de l'environnement à l'île des Pins, elle partage ses locaux avec la direction du développement rural de la province Sud, ce qui facilite la coordination sur les actions transversales.

Leur travail de proximité avec les comités de gestion a permis d'appuyer leur fonctionnement (pour les bilans et AG) et surtout la mise en œuvre concrète de leurs plans d'action. Sur l'île Ouen, trois opérations phare sont en cours :

- L'éradication du pin des Caraïbes, espèce plantée dans les années 1980 mais aujourd'hui inexploitable commercialement, envahissante et accentuant les risques d'incendie à proximité de la tribu. Une étude de faisabilité et de planification de son éradication a été réalisée par SudForêt au premier trimestre 2016. Les premières coupes auront lieu en septembre 2016, avec l'aide de l'armée et en impliquant les forces vives de la tribu. En prévision de la replantation des parcelles, une pépinière est en train d'être installée sur l'île (achats réalisés). Marguerite Combo, déjà formée dans le domaine, va être recrutée par la province Sud sur un emploi aidé, pour s'occuper de la pépinière et produire les plants d'essences locales nécessaires.
- L'érosion du littoral : la tribu étant particulièrement vulnérable à l'érosion côtière, une première campagne d'information sur le phénomène a été organisée en mars en présence de l'UNC, partenaire d'INTEGRE sur le même sujet qu'à Ouvéa. Suite à cette première journée, un suivi participatif du trait de côte est en place et une note technique complémentaire pour chiffrer des scénarios de travaux pertinents pour freiner les phénomènes d'érosion va être réalisée.
- Gestion du plateau des 5000 sur l'île Ouen : en cours, un stage pour mieux cerner les usages autour de cet espace et la possibilité de lui donner un statut d'aire marine protégée.

A l'île des Pins, De nombreuses actions de sensibilisation sont menées : un concours de logo pour le comité de gestion a été organisé lors de la foire de l'île des Pins en 2015 et a suscité la réflexion du grand public quant à sa fonction ; les « causeries du patrimoine », occasion pour les scientifiques de présenter aux habitants les résultats de leurs travaux menés sur l'île, sont organisées chaque année ; une journée de sensibilisation au compostage et à l'agriculture biologique a été organisée en avril 2016 à la demande de l'association des producteurs de l'île, avec la venue de l'association Biocalédonia ; en parallèle, une opération citoyenne de contrôle d'espèces envahissantes a été menée. Enfin, l'île s'apprête à recevoir, pour la première fois, la Fête de la science dont les thématiques 2016 (« ingénieuse nature » et « l'environnement marin ») permettront de sensibiliser des enfants de l'île à la protection de leur environnement.

#### Calendrier

|         | 2014 |    |     |             | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|-------------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV          | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial |      |    |     |             |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  |      |    |     | Recrutement |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

#### Commentaires et analyse

Le comité de gestion UNESCO de Goro ne fonctionnait pas jusqu'ici, par manque de dynamique locale. Il a été décidé de l'élargir à l'ensemble de la commune de Yaté. Il deviendra également l'interlocuteur local de la province pour la zone RAMSAR. La dynamique semble enclenchée depuis juin 2016.

Proposer une gestion participative de l'environnement demande une forte implication de la part des bénévoles s'engageant dans ce processus. Un soutien technique et une animation au plus près du terrain sont indispensables à la réussite de ce processus et on constate que les personnes impliquées aujourd'hui ne sont pas suffisamment disponibles ou formées. L'accompagnement par les animateurs s'avère crucial et permet de maintenir une mobilisation des membres, remotivés par le lancement d'actions concrètes.

## NC – C2S2 : Participation à la gestion de pressions liées à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du GLS

### Objectifs et Moyens : gérer les pressions liées à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du Grand Lagon Sud

Caractériser des pressions : **C2S21** : le tourisme à l'île des Pins et **C2S22** : la pêche non commerciale dans le Grand Lagon Sud.

Agir sur l'île des Pins : **C2S23** : contrôler les populations de chiens errants ; et **C2S24** : canaliser la fréquentation touristique par des aménagements (sentier, panneaux)

**C2S25** : Créer des outils de sensibilisation à l'usage des comités de gestion.

**C2S26 à C2S29** : Appuyer la mise en œuvre du plan de conservation des oiseaux marins du Grand Lagon Sud.

### Avancement

technique



financier : **0%** (11 % transmis)

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 248 886 € | 0        | 248 886 € |

### Responsables de la mise en œuvre : Province Sud (coordination globale), CPS, SCO

#### Etat d'avancement et résultats

Seule la première action de cette activité a été réalisée : le **Diagnostic territorial économique, social et environnemental de l'industrie de la croisière et du tourisme à l'île des Pins (C2S21)**. Ce travail, cofinancé par INTEGRE, était porté par la DEFE (direction de l'Economie, de la formation et de l'emploi) en collaboration avec la DENV (direction de l'Environnement) de la province Sud, en associant étroitement la mairie de l'île des Pins et le comité de gestion UNESCO. Le travail s'est déroulé sur toute l'année 2015, avec des présentations régulières sur l'île. Le diagnostic « environnement », a permis d'identifier les sites sous pression touristique. Ils sont peu nombreux mais subissent une pression forte et nécessitent une meilleure gestion. L'étude complète a abouti à de nombreuses recommandations pour une bonne gestion de l'activité tourisme à l'île des Pins.

De plus, en accord avec le CCTT de la Nouvelle-Calédonie, cette activité a été revue : trois actions ont été annulées (2.3 : gestion des chiens errants, 2.6. : plaquette de sensibilisation aux oiseaux et 2.8 : contrôle du rat sur les îlots) et le budget des autres actions a été revu. L'ensemble des actions conservées est en cours de lancement (appel d'offres ou consultation en cours, convention de mise en œuvre avec la SCO en cours de finalisation) :

- **Action 2.2** : deux consultations sont en cours : la première pour la création d'un observatoire de la pêche (professionnelle et non professionnelle) en province Sud et la deuxième sur le plateau des 5 miles : un état des lieux pour objectiver les pressions sur ce site, 6 ans après l'état 0 (en complément du stage – voir activité C2S12)
- **Action 2.4** : aménagement de site sur-fréquenté à l'île des Pins. Le site d'Oro a été abandonné en raison de la situation coutumière conflictuelle au profit du rocher de Kanuméra identifié dans le diagnostic « tourisme » comme un site particulièrement dégradé par la sur-fréquentation.
- Au profit des **oiseaux du Grand Sud**, 2 îlots seront aménagés pour canaliser la fréquentation et l'état des lieux des populations nicheuses démarrera en octobre 2016.

#### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015                               |    |     |    | 2016                   |    |     |    | 2017                  |    |     |    |  |  |  |
|---------|------|----|-----|----|------------------------------------|----|-----|----|------------------------|----|-----|----|-----------------------|----|-----|----|--|--|--|
|         | I    | II | III | IV | I                                  | II | III | IV | I                      | II | III | IV | I                     | II | III | IV |  |  |  |
| Initial | 1/   |    |     |    | Etude tourisme                     |    |     |    | Etude pêche + tourisme |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |
|         | 2/   |    |     |    | Oro                                |    |     |    | Oro + chiens errants   |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |
|         | 3/   |    |     |    | Création de documents pédagogiques |    |     |    |                        |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |
|         | 4/   |    |     |    | Com                                |    |     |    | Aménagement            |    |     |    | Contrôle action-      |    |     |    |  |  |  |
| Actuel  | 1/   |    |     |    | Etude tourisme                     |    |     |    | Etude pêche            |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |
|         | 2/   |    |     |    |                                    |    |     |    | Kanuméra               |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |
|         | 3/   |    |     |    |                                    |    |     |    |                        |    |     |    | Supports pédagogiques |    |     |    |  |  |  |
|         | 4/   |    |     |    |                                    |    |     |    |                        |    |     |    |                       |    |     |    |  |  |  |

**Commentaires** : La réorganisation de la direction de l'Environnement a entraîné des retards liés aux passations de dossiers entre agents.

## NC – C2S3 : Schéma d’orientations de gestion environnementale à l’échelle du Grand Sud

### Objectifs et Moyens : donner de la cohérence et une vision stratégique à la gestion environnementale du Grand Sud calédonien

Avec l’appui du projet RESCCUE, proposer un schéma d’orientation ou plan de gestion intégrée validé pour le Grand Sud : recrutement d’un chargé d’étude à ¾ temps sur cette mission.

### Avancement technique



**financier : 0 % (39 % transmis)**

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 113 130 € | 0        | 102 785 € |

### Responsable de la mise en œuvre : Province Sud

#### Etat d’avancement et résultats

Le coordinateur en charge de l’élaboration de ce travail est en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 : il s’agit de Paul Sauboua également animateur des comités de gestion de l’île Ouen et Goro (activité C2S1). Cette activité est très liée à la mise en œuvre du projet RESCCUE dont le travail alimente le futur schéma d’orientation.

Le coordinateur est donc le principal interlocuteur du consortium RESCCUE dont le leader est Asconit. Il facilite leur travail et le coordonne pour la province Sud. Le travail a démarré par des réunions de présentation aux partenaires institutionnels, associatifs et acteurs économiques de l’objectif de construction d’un schéma d’orientations et de valorisation du Grand Sud, avec un modèle de gouvernance adapté. L’approche méthodologique pour aboutir à ce schéma d’orientations a aussi été élaborée et validée.

Les premières étapes du programme ont été la réalisation :

- D’un diagnostic de territoire du Grand Sud ;
- D’un plan de sensibilisation afin de garantir la compréhension et l’appropriation par les différents acteurs des outils de mise en œuvre de la GIZC, validé en 2015 ;
- D’une étude sur les impacts du changement climatique et les actions de GIZC en faveur de l’adaptation au changement climatique ;
- De l’évaluation des activités écotouristiques actuelles et potentielles ;
- De l’évaluation des services écosystémiques dans le Grand Sud (en cours) ;
- D’une étude sur le réseau d’aires protégées du Grand Sud (en cours).

L’étape importante à venir est aussi l’élaboration du plan de gestion RAMSAR au second semestre 2016.

#### Calendrier

|         | 2014 |    |     |             | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|-------------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV          | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial |      |    |     |             |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  |      |    |     | Recrutement | x    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

#### Commentaires et analyse

Le comité de gestion UNESCO de Goro va être élargi à l’ensemble de la commune de Yaté. Il deviendra l’interlocuteur local de la province pour la zone RAMSAR. Le portage politique de cette activité est encore à consolider.

## NC - C2BIO : Création d'un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Houaïlou

### Objectifs et Moyens : développer l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie

**C2BIO1** : Mise en place d'expérimentations sur trois thèmes : la fertilité des sols et le compostage ; la lutte contre les maladies et ravageurs ; les semences.

**C2BIO2** : Organiser des échanges et formations

### Avancement

technique 

financier : **35%** (39 % transmis)

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 192 656 € | 61 677 € | 114 219 € |

budget réévalué de 167 516 € à 192 656 € en décembre 2015

**Responsables de la mise en œuvre : SCA Do Neva, Biocalédonia, Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie, Mairie de Houaïlou,**

### Etat d'avancement et résultats

Les **expérimentations agronomiques** sont lancées sur les 3 thèmes :

- Fertilité (composteurs municipal) : après étude des solutions déjà mises en œuvre en Nouvelle-Calédonie, il a été décidé de construire une plateforme municipale de compostage sur l'exploitation du lycée et d'investir dans une unité mobile de broyage, au service des agriculteurs. Les investissements sont réalisés (broyeurs, remorques, fourche...) et les premiers tests sur plateforme et chez les agriculteurs sont en cours. L'objectif est d'aboutir à une fiche technico-économique sur l'organisation collective de la production de compost (coûts d'une unité fertilisante). Le partenariat avec la mairie pour la fourniture de matière organique est à consolider, la mairie ayant récemment abandonné l'idée de collecter ses déchets verts pour alimenter la plateforme en raison de coûts trop élevés.
- Maladies ravageurs : cette action est menée en partenariat avec le groupement de défense sanitaire du végétal de la Chambre d'agriculture. Les tests de purin de papayer et de ricin (sur courgette et salade) sont en cours sur trois exploitations : DoNéva et les deux exploitations certifiées partenaires du programme.
- Matériel végétal : trois productions sont visées : la tomate, le maïs et l'igname. Un conservatoire de l'igname biologique a été créé à DoNéva et un partenariat est en train de se monter avec le conservatoire de l'igname de Nouvelle-Calédonie. 20 variétés ont été plantées et récoltées en 2015-2016. L'opération se répètera lors de la prochaine saison avant de commencer la distribution de plants. Un travail sur les variétés (nom local, fiche technique) est mené en parallèle, l'igname ayant une forte valeur coutumière en Nouvelle-Calédonie. Le travail sur le maïs est en cours, avec une première récolte et une distribution.

Concernant les **formations et échanges**, les agriculteurs et techniciens de Nouvelle-Calédonie ont bénéficié en 2015 de l'atelier régional organisé à Houaïlou.

Sur le site-pilote du Grand Sud à l'île des Pins, l'association Biocalédonia est venue, à la demande du comité de gestion local, initier les agriculteurs de l'île aux techniques de compostage et à la fabrication de butte permanente

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Une réelle dynamique de réseau est en train de se créer entre les acteurs calédoniens du « bio » (lycée de Houaïlou, Biocalédonia, organismes de recherche, provinces) autour de l'activité, et on observe déjà un effet d'entraînement. Les expérimentations sont très chronophages et l'activité n'avait pas été correctement dimensionnée au départ. Un budget supplémentaire a été alloué à Biocalédonia pour leur permettre de passer leur technicien d'un quart temps à un mi-temps sur le projet et de lancer une mission d'appui technique pour la rédaction des fiches techniques.

## NC – C2CEN : Appui à la dynamique Patrimoine mondial à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie

**Objectifs et Moyens : renforcer la communication, les échanges et les compétences au sein des comités de gestion Patrimoine mondial en Nouvelle-Calédonie.**

**C2CEN1** : Organiser le 2<sup>ème</sup> forum des comités de gestion

**C2CEN2** : Echanges d'expériences entre comités de gestion

**C2CEN3** : Proposer des formations

**Avancement**

**technique**



**financier : 56%**

| Budget  | Consommé | Solde    |
|---------|----------|----------|
| 71 230€ | 40 186 € | 19 982 € |

*Budget réévalué de 54 470 à 71 230€ en décembre 2015*

**Responsable de la mise en œuvre : Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle-Calédonie**

### Etat d'avancement et résultats

**C2CEN1 - Forum des comités de gestion** : la 2<sup>e</sup> édition s'est tenue à Ouvéa du 2 au 4 juillet 2015 et a accueilli 120 personnes qui se sont déplacées de toute la Grande Terre, de Belep et de l'île des Pins. Onze des 13 comités de gestion UNESCO étaient représentés. Le programme était articulé autour d'ateliers pratiques et de réflexions. Si l'évènement était organisé par le CEN, l'équipe projet responsable de l'organisation rassemblait également les trois provinces, le gouvernement, le comité de gestion d'Ouvéa et la CPS. Une délégation de deux techniciens du Parc de la grande Barrière de Corail travaillant sur les relations avec les propriétaires traditionnels était présente (financée dans le cadre des appels à projet d'échanges bilatéraux). Leurs présentations ont été très suivies et fait l'objet de nombreuses questions. Le bilan complet de cet évènement a été finalisé en août.

**C2CEN2 - Mission d'échanges d'expériences entre comités de gestion** : Un premier échange a eu lieu en janvier 2016 entre le comité de gestion d'Ouvéa et ceux de la ZCNE lors des suivis tortues.

**C2CEN3 - Formations** : En 2015, une formation en deux temps (avril et septembre) a été organisée à Pouembout sur la gestion associative et l'animation et conduite de projet. Les animateurs recrutés sur les sites-pilotes dans le cadre d'INTEGRE de la province Sud et du GDPL à Ouvéa, ainsi que l'animateur de l'ASBO ont pu en bénéficier. Un budget supplémentaire a été accordé pour renouveler la formation en 2016. Au total, ces formations ont concerné 34 participants issus de 11 des 13 comités de gestion de Nouvelle-Calédonie.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Les activités se déroulent conformément au programme. Soutenir une « structure pays » comme le CEN est essentiel pour favoriser les échanges et optimiser certaines actions telles que la formation. Les retours étant très positifs et la demande forte, la formation sur la gestion associative et de projet a été reconduite en 2016.

## NC – C2CCA : soutien à la mise en place d’une stratégie d’adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie

**Objectifs et Moyens : Réalisation d’un plan d’adaptation au changement climatique pour la Nouvelle-Calédonie**

**C2ACC1** : Modélisation des effets du changement climatique sur le climat de Nouvelle-Calédonie

**C2ACC2** : Appui à l’élaboration de la stratégie

**Avancement**

**technique**



**financier : 0%**

| Budget    | Consommé | Solde    |
|-----------|----------|----------|
| 100 000 € | -        | 100 000€ |

**Responsables de la mise en œuvre : IRD et gouvernement de Nouvelle-Calédonie**

### Etat d’avancement et résultats

**1/** La modélisation du climat futur de la Nouvelle-Calédonie est jugée essentielle pour l’élaboration d’une stratégie d’adaptation. Les modèles régionaux n’étant pas assez précis. Pour cela, un travail de thèse a été entamé co-encadré par l’IRD et Météo-France. Ce travail, démarré en janvier 2015 a bénéficié d’un premier financement par le Fonds Pacifique, puis INTEGRE a pris le relais en avril 2016. Le travail est donc en cours et les premiers résultats ont fait l’objet d’une restitution en mars 2016 auprès du groupe de travail calédonien sur l’adaptation au changement climatique rassemblant le gouvernement (Service de la coopération régionale, Service de l’aménagement et de la planification, DIMENC), l’IRD, Météo-France et la CPS.

**2/** Le gouvernement souhaite s’engager dans la réalisation d’une stratégie d’adaptation au changement climatique, en complément de son plan climat (volet atténuation). Une mission d’un consultant international (contracté par le PROE dans le cadre d’un financement Fonds Pacifique) a eu lieu au premier semestre 2016. Elaboré selon le modèle des JINAP et suite à la consultation des principaux acteurs provinciaux, le rapport attendu devra donner les grandes lignes de ce que pourra être la future stratégie et servir à construire le portage politique. INTEGRE viendra en relais financier pour appuyer le gouvernement dans l’écriture de sa politique en 2017.

### Calendrier

|        | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|--------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|        | I    | II | III | IV |
| actuel | 1    |    |     |    |      |    |     |    | 1    | 2  |     |    |      |    |     |    |
|        | 2    |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

L’extension de la période de mise en œuvre a permis à cette activité de se tenir, le financement INTEGRE venant prendre le relais dans l’accompagnement de la thèse. Il permettra également de suivre l’exploitation des résultats obtenus en accompagnant la démarche du gouvernement dans l’écriture de sa politique.

### III.3 Synthèse de l'avancement du projet à Wallis-et-Futuna

| Sites / code T6              | Activités  | Avancement technique  | Budgets et dépenses |  |
|------------------------------|--|---|---------------------|--|
|                              |  |   | Budgets (€)         | Dépenses (% de conso)                        |
| <b>Wallis :</b>              |  |   | <b>276 625</b>      | <b>59 376 (21%)</b>                          |
| <b>C2W11</b>                 | Traitement des déchets (renforcement du CET)                                     |  casier<br> Appui CET         | 230 900 €           | 49 722 € (22%)<br><i>+ 53 637 transmis</i>   |
| <b>C2W12</b>                 | Actions de sensibilisation (collèges et lycée d'Etat de Wallis)                  |  Lycée<br> Collèges           | 11 225 €            | 4 583 € (41%)<br><i>+ 555 € transmis</i>     |
| <b>C2W13</b>                 | Amélioration de la conduite d'élevage (traitement et valorisation des effluents) |   | 9 000 €             | 0 €  |
| <b>C2W2</b>                  | Appui à la gestion de la ressource en eau  |  Captages<br> Assainissement | 25 500 €            | 5 072 € (20%)<br><i>+ 3 938 € transmis</i>   |
| <b>Futuna :</b>              |  |   | <b>262 901</b>      | <b>141 111 (54%)</b>                         |
| <b>C2F1</b>                  | Traitement des déchets (renforcement du CET, fermeture de la décharge)           |   | 219 052 €           | 108 720 (50%)<br><i>+5 411 transmis</i>      |
| <b>C2F2</b>                  | Gestion de la ressource en eau   |   | 21 500 €            | 13 762 (64%)                                 |
| <b>C2F3</b>                  | Restauration d'un bassin versant   |   | 22 349 €            | 18 360 (83%)                                 |
| <b>Thèmes transversaux :</b> |  |   | <b>608 402 €</b>    | <b>47 776 € (8%)</b>                         |
| <b>C2WF1</b>                 | Traitement des déchets   |   | 329 000 €           | 7 246 (2%)<br><i>+ 80 992 € transmis</i>     |
| <b>C2WF2</b>                 | Démarche de GIZC   |   | 77 800 €            | 14 860 (19%)<br><i>+ 14 800 € transmis €</i> |
| <b>C2WF3</b>                 | Campagne de communication et de sensibilisation à l'environnement                |   | 34 000 €            | 1 871 (6%)                                   |
| <b>C2BIO</b>                 | Créer un réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique                      |   | 167 602 €           | 23 798 (14%)<br><i>+ 40 140 € transmis €</i> |
|                              | <i>Réserve (reste à budgéter)</i>  |   | 72 €                |  |
| <b>Total</b>                 |  |   | <b>1 148 000 €</b>  | <b>248 263 (22%)</b>                         |

 **avancement conforme**
 **pas encore démarré ou léger retard**
 **difficultés remettant en cause l'activité**

## WF - C2W11 : Gestion des déchets (renforcement du CET)

### Avancement technique



### Avancement financier : 22 %

| Budget    | Consommé                       | Solde     |
|-----------|--------------------------------|-----------|
| 230 900 € | 49 722 € (+ 53 637 € transmis) | 181 178 € |

Co financements dépensés : 89 385 € (+ 41 900 € en cours de paiement)

Rq : 200 000 € reportés sur les activités exportation des huiles et batteries

### Objectifs et Moyens : améliorer le fonctionnement du CET pour une bonne gestion des déchets à Wallis.

#### Actions :

**C2W111** Etudes et travaux pour la réalisation d'un nouveau casier et mise en place d'une gestion à long terme permettant de limiter les risques de pollution.

**C2W112** Appui au développement du CET : équipements (compacteur, camion, élévateur...) et formations

**Opérateurs :** Service Territorial de l'Environnement (STE) (coordination globale avec l'appui de prestataires), Expertise régionale (PROE, JICA – Japan International Cooperation Agency).

### Etat d'avancement et résultats

**C2W111 – Casier :** Une délégation wallisienne s'est rendue à Fidji (dans le cadre des échanges bilatéraux) pour étudier le fonctionnement d'un casier construit selon la méthode Fukuoka, choisie pour Wallis. Cet échange a permis aux agents de disposer de toutes les informations concernant les précautions particulières à prendre durant la phase de construction. De plus, une consultation va être lancée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 pour la conduite des études préalables nécessaires (collaboration STE/ADEME/INTEGRE).

**C2W112 – Renforcement du CET :** l'élévateur sera livré le 25 juillet au CET et le fournisseur dispensera alors une formation au personnel sur son utilisation. Le camion de ramassage des déchets triés a été acquis le 7 mars 2016. Les devis sont en attente pour l'achat d'un broyeur de verre.

Quatre bacs de tri ont été fabriqués par les agents (au lieu de l'achat prévu) et placés à l'entrée de la plateforme de tri au CET de Vailepo. Ils viennent accompagner les unités de tri mises en place sur l'île de Wallis, notamment près des établissements scolaires. Ces unités conçues et réalisées par les agents du Service de l'Environnement sont une dizaine à avoir été mises en place depuis avril 2016.

Les panneaux signalétiques et les plans des CET de Wallis et de Futuna (en français et Wallisien/Futunien), réalisés avec les Editions du Ouen Toro, ont été mis en place en juin dans les deux CET.

### Calendrier

Juillet 2016

|     | 2014   | 2015       |  |                   |    | 2016        |    |                                 |    | 2017     |    |     |    |  |
|-----|--------|------------|--|-------------------|----|-------------|----|---------------------------------|----|----------|----|-----|----|--|
|     | IV     | I          | II   | III               | IV | I           | II | III                             | IV | I        | II | III | IV |  |
| ini | Etudes | Travaux    |  |                   |    |             |    |                                 |    |          |    |     |    |  |
|     |        | Marchés    | Commande et livraison équipements ; Formation agents |                   |    |             |    |                                 |    |          |    |     |    |  |
| r   |        | compacteur |  | élévateur, camion |    | bacs de tri |    | Consultation                    |    | Travaux  |    |     |    |  |
|     |        |            |  |                   |    |             |    | Livraison équipements - Marchés |    | Commande |    |     |    |  |

*Commentaire :* le retard pris par les études préalables à la mise en place du nouveau casier (étude des sols, plans profilage, chiffrage) se répercute sur les travaux de construction.

### Commentaires et analyse :

- Dans le cadre de la modernisation de la gestion des déchets sur l'île de Wallis et suite à l'échange avec FJ, le STE, avec l'appui de l'ADEME Nouvelle Calédonie et INTEGRE WF, va lancer une consultation au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 en vue de la réalisation des études préalables, de la maîtrise d'œuvre et du suivi technique du site "pilote" d'enfouissement pour la réalisation des travaux suivants à Vailepo (Réhabilitation du "dépotoir", création d'un projet pilote de stockage des déchets selon la méthode Fukuoka, aménagement d'un espace d'accueil type "déchèterie" et de transfert des déchets).
- Le projet de bacs de tri est en cours d'adaptation aux moyens disponibles : l'option initiale d'achat de caissons importés, est remplacée par des bacs adaptés, fabriqués par les agents du STE (4 sur la plateforme de tri et 10 à disposition sur l'île), ce qui démontre également l'appropriation du projet par les acteurs. Une partie du solde budgétaire servira à la réalisation de plans des CET de Wallis et de Futuna ainsi qu'à la mise en place d'une signalétique au sein des CET.
- Le CTEDD et le COPIL ont validé (les 31 mars et 15 avril 2016 respectivement) l'utilisation d'une partie de l'enveloppe INTEGRE initialement dédiée aux travaux du casier (jusqu'à concurrence de 200 000 € sur les 250 000 alloués), pour financer l'exportation des huiles usagées du Territoire.

## WF - C2W12 : Actions de sensibilisation (collèges et lycée d'état de Wallis)

### Avancement technique



### Avancement financier : 41 %

| Budget   | Consommé                   | Solde   |
|----------|----------------------------|---------|
| 11 225 € | 4 583 € (+ 555 € transmis) | 6 642 € |

Co financements dépensés : 9 234 €

### Objectifs et Moyens : améliorer la gestion des déchets à Wallis et susciter l'adhésion des jeunes afin de modifier les pratiques.

#### Actions :

**C2W121** : Fabrication et mise en place de poubelles de tri au lycée et sur des sites pilotes de Wallis.

**C2W123** : Gestion et évaluation d'un dépôt de bacs de tri par les élèves du lycée.

**C2W122** : Réalisation d'un spot télévisuel sur la gestion des déchets par les élèves du lycée.

**C2W124** : Organisation d'un concours d'affiches sur le tri des déchets auprès des collèges.

**Opérateurs** : Lycée d'Etat de Wallis-et-Futuna, le Service Territorial de l'Environnement et prestataires extérieurs.

### Etat d'avancement et résultats

- **C2W121 – Poubelles de tri au lycée**: des non conformités ont été notées sur les plateaux techniques par un organisme de vérifications indépendant fin novembre 2015 (la dernière vérification datait de 2009), alors l'action prévoyait la mise en place des dispositifs de tri au sein du lycée pour fin juin 2016. Le lycée a pu produire un prototype en avril 2016, mais la production reprendra dès que l'organisme de vérification (VERITAS, société de NC) aura donné son accord.
- **C2W123 : Gestion / Evaluation bacs de tri** : Suite au départ du professeur en charge de ce projet, sa mise en œuvre, s'il est maintenu, devra être reprise par son successeur arrivé fin février.
- **C2W122 : Spot TV**: Les élèves du lycée d'Etat (1<sup>ère</sup> Gestion Administration) ont réalisé, avec l'appui de Wallis Première, un spot télévisuel sur la gestion des déchets à Wallis-et-Futuna. Les élèves ont à la fois été sensibilisés à la thématique de la gestion des déchets et formés aux étapes de la réalisation d'un film auxquelles ils ont contribué (information, écriture, repérage, et tournage). Ce spot sera diffusé, avec l'appui de Wallis première, avant les éditions quotidiennes des journaux télé du territoire dès le troisième trimestre 2016.
- **C2W124 – Affiches collèges** : Les collèges de Teesi, Lano et Malae sont moteurs : maquette du CET de Vailepo et jeu de l'oie sur les déchets par les élèves de 5<sup>e</sup> de Teesi, projet d'éco-collège à Lano (actions de sensibilisation sur l'enfouissement des déchets, visites du CET, opérations de nettoyage du collège et d'un îlot, revalorisation des déchets à travers la création d'œuvres et de sculptures, et mise en place d'un compost).

### Calendrier

Juillet 2016

|         |         | 2014    |  |  |  | 2015        |    |     |    | 2016              |    |     |    | 2017          |    |     |    |
|---------|---------|---------|--|--|--|-------------|----|-----|----|-------------------|----|-----|----|---------------|----|-----|----|
|         |         | IV      |  |  |  | I           | II | III | IV | I                 | II | III | IV | I             | II | III | IV |
| Initial | Montage |         |  |  |  | lycée       |    |     |    | sur sites pilotes |    |     |    |               |    |     |    |
|         | Montage |         |  |  |  |             |    |     |    |                   |    |     |    |               |    |     |    |
|         | Montage |         |  |  |  | Réalisation |    |     |    |                   |    |     |    |               |    |     |    |
| Actuel  |         |         |  |  |  | Montage     |    |     |    | lycée             |    |     |    | sites pilotes |    |     |    |
|         |         |         |  |  |  |             |    |     |    | Montage           |    |     |    |               |    |     |    |
|         |         |         |  |  |  | Montage     |    |     |    | Réalisation       |    |     |    | Diffusion     |    |     |    |
|         |         | Montage |  |  |  |             |    |     |    |                   |    |     |    |               |    |     |    |

*Commentaires* : les projets portés par le lycée ont pris un peu de retard pour cause de changement de l'équipe pédagogique, du chef d'établissement et de la nécessité de mise aux normes du plateau technique.

### Commentaires et analyse

Cette activité suscite une grande mobilisation de la part de différents acteurs. Les élèves ayant participé à la réalisation du sport TV ont bénéficié d'un apprentissage multidisciplinaire, qui sera directement valorisé dans leur cursus en tant que projet pédagogique de fin d'étude, et dont la portée, en termes de sensibilisation, touchera l'ensemble de la population du territoire.

## WF - C2W13 : Amélioration de la conduite d'élevage

### Avancement technique



### Avancement financier : 0%

| Budget  | Consommé | Solde   |
|---------|----------|---------|
| 9 000 € | 0 €      | 9 000 € |

Co financements dépensés : 500 €

### Objectifs et Moyens : améliorer la conduite d'élevage pour une meilleure gestion des effluents d'élevage.

#### Actions :

- 1/ Former et sensibiliser les éleveurs afin de renforcer leurs capacités techniques.
- 2/ Améliorer les aménagements des éleveurs pour une optimisation de la gestion des effluents.
- 3/ Réaliser une étude de faisabilité sur la production de compost mixte (lisier + déchets verts).

**Opérateurs :** Service Territorial de l'Environnement (coordination globale), CCIMA (formation des éleveurs, propositions d'aménagements) et partenaires (DSA, Lycée agricole, Groupement des éleveurs).

### Etat d'avancement et résultats

- 1/ Les résultats de l'étude sur la production de compost ont été valorisés et communiqués à l'ensemble des partenaires et des éleveurs. Plusieurs visites et discussions ont eu lieu chez les éleveurs membres du GDE (Groupement des éleveurs). Les pratiques à mettre en place pour améliorer la gestion des effluents d'élevage ont été identifiées. La mise en œuvre de ces pratiques est néanmoins difficile en raison du manque de disponibilité des éleveurs.
- 2/ La mission d'expertise de la Chambre d'agriculture de Nouvelle Calédonie a permis d'identifier des pistes d'adaptation des différents systèmes d'élevage pour une amélioration de la conduite d'élevage et une réduction de la pollution engendrée. Des discussions sont encore en cours avec les éleveurs pour spécifier leur demande.
- 3/ L'étude de faisabilité sur la production de compost a été réalisée en 2014 par deux stagiaires ingénieurs, encadrés par la CCIMA de Wallis. Cette étude a fait l'objet d'une couverture médiatique (reportage d'une heure sur le compost et les déchets verts sur Wallis Première).

### Calendrier

↑  
Juillet 2016  
↓

|         | 2014 | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |  |  |  |
|---------|------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|--|--|--|
|         | IV   | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |  |  |  |
| Initial |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |
|         |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |
|         |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |
| Actuel  |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |
|         |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |
|         |      |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |  |  |

### Commentaires et analyse

- Les bénéficiaires sont conscients du risque que représentent les mauvaises pratiques d'élevage sur l'environnement. Néanmoins, les habitudes ancrées sont difficiles à modifier, d'où l'intérêt de proposer des sites pilotes et de travailler avec des éleveurs pilotes, motivés, pour la mise en place de nouvelles pratiques.
- L'implication des établissements pouvant servir de plateforme de démonstration, tels que le lycée agricole, est essentielle à l'atteinte de l'objectif de limitation des risques de pollution sur l'environnement du Territoire par l'amélioration des pratiques d'élevage verts.
- Les campagnes de communication de grande envergure (interventions de RFO (Radio France Outremer), réunions avec les chefs coutumiers) montrent leur efficacité dans l'implication de la population.
- A noter : la CCIMA ne dispose plus d'ingénieur ou de technicien pour assurer la mise en œuvre et le suivi du projet depuis octobre 2015. Il a donc été validé lors du CTEDD (31 mars 2016) que cette activité serait reprise par le Lycée agricole en collaboration avec le projet RITA.

## WF - C2W2 : appui à la gestion de la ressource en eau de Wallis

### Avancement technique



Captages



Assainissement

### Avancement financier : 20 %

| Budget   | Consommé                     | Solde    |
|----------|------------------------------|----------|
| 25 500 € | 5 072 € (+ 3 938 € transmis) | 20 428 € |

Co financements dépensés : 70 510 €

### Objectifs et Moyens : préserver et gérer durablement la ressource en eau du Territoire.

#### Actions :

**C2W21** : Définir des périmètres de protection de captages

**C2W22** : Etablir un état des lieux de l'assainissement, faire un zonage selon la sensibilité des sites, proposer un schéma directeur de l'assainissement (avec plan d'améliorations du système en place) et le mettre en œuvre.

**Opérateur** : Service Territorial de l'Environnement (coordination globale).

### Etat d'avancement et résultats

- **C2W21 – Périmètres de protection de captage** : le bureau d'études local Thétis WF a été sélectionné suite à une consultation (du 3 au 26 février 2016), sur la base du cahier des charges rédigé par le STE. Une réunion de présentation a eu lieu le 5 mars, réunissant les différents partenaires du projet (Thétis WF, EEFW, le Service des travaux publics, le Service de l'environnement et le projet INTEGRE). Cette étude, sa mise en œuvre et ses objectifs ont été validés lors de leurs présentations au CTEDD le 31 mars 2016.
- **C2W22 – Diagnostic de l'Assainissement** : Un BE local (sélectionné par appel d'offre lancé par le STE) a réalisé une étude complémentaire au diagnostic de l'assainissement de 3 villages de Wallis, réalisé en 2014 via des enquêtes domiciliaires. Les résultats (proposition de schéma directeur d'assainissement généralisée sur les deux îles) ont été présentés au CTEDD du 17 septembre 2015. Ils sont encore insuffisants, et deux élèves de l'Ecole d'ingénieur de Limoges (ENSIL) effectuent un stage du 19 mai au 27 août pour apporter une contribution à la mise en place du Schéma directeur d'assainissement.

### Calendrier

|         | 2014              | 2015 |                              |     |                              | 2016         |                           |                         |                       | 2017                    |    |     |    |  |
|---------|-------------------|------|------------------------------|-----|------------------------------|--------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|----|-----|----|--|
|         | IV                | I    | II                           | III | IV                           | I            | II                        | III                     | IV                    | I                       | II | III | IV |  |
| Initial | Etude faisabilité |      |                              |     | Traçages                     |              |                           | Délimitation périmètres |                       |                         |    |     |    |  |
|         | Etat des lieux    |      | Elaboration Schéma directeur |     |                              |              | Révision des systèmes     |                         |                       |                         |    |     |    |  |
| Actuel  | Etude faisabilité |      |                              |     |                              | Consultation | Définition des périmètres |                         |                       | Délimitation périmètres |    |     |    |  |
|         | Etat des lieux    |      |                              |     | Elaboration Schéma directeur |              |                           |                         | Révision des systèmes |                         |    |     |    |  |

**Commentaires** : L'étude de faisabilité des traçages n'est pas adaptée à Wallis, l'action a donc été reconsidérée. L'élaboration et la mise en place du schéma directeur a pris du retard, ce qui décale les actions qui en découlent.

### Compléments :

- La définition des périmètres de protection des forages d'eau potable de Wallis sera un préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à l'instauration des périmètres de protection des eaux de forages qui pourront être mis en place par la publication d'arrêtés du Territoire.
- Initialement, l'état des lieux de l'assainissement devait être financé par INTEGRE (5 500 €), mais les fonds du projet n'étant arrivés qu'en 2015 et le Service de l'environnement ayant pu financer cette action, le budget a été reporté sur la prise en charge des deux stagiaires de l'ENSIL (mai – août 2016).
- Ce diagnostic d'assainissement réalisé au niveau de l'île de Wallis, permettra d'élaborer un Schéma directeur d'assainissement et sa mise en place sur le territoire.

## WF - C2F1 : Traitement des déchets de Wallis-et-Futuna

### Avancement technique



### Avancement financier : 50 %

| Budget    | Consommé                       | Solde     |
|-----------|--------------------------------|-----------|
| 219 052 € | 108 720 € (+ 5 411 € transmis) | 110 332 € |

Co financements dépensés : 82 030 € (+ 96 145 € en 2013)

### Objectifs et moyens : améliorer la gestion des déchets et mettre en place une gestion pérenne.

#### Actions :

**C2F11** : Préparer la réhabilitation du site de la décharge de Nanu'u (mur de protection littoral, remblais, revégétalisation, dératissage) en prévision de sa fermeture définitive et mise en place d'une gestion des déchets à long terme (containers de transfert et de tri sélectif).

**C2F12** : Appuyer le fonctionnement du CET : équipements (tracteur à chenille avec lame frontale), sensibilisation et formations : vers la mise en place du tri et à terme de l'exportation de déchets valorisables.

**Opérateurs** : Service Territorial de l'Environnement (coordination globale avec l'appui de prestataires) et partenaires (Service des travaux publics, circonscription et villageois).

### Etat d'avancement et résultats

- **C2F11 – Réhabilitation Nanu'u** : les trois containers de transfert installés en septembre 2015 sont très bien perçus et utilisés par les habitants. Les divers travaux de clôture du site et remblai de protection en bordure route ont été engagés (aménagement de la plateforme, destruction des murets pour augmenter la surface et permettre le dépôt de quatre caissons de transfert) et la décharge a été officiellement fermée en mai 2016. En appui, des actions d'information et de sensibilisation sont réalisées (courriers de fermeture distribués aux commerçants et à la population, affichage, communiqués radio, mise en place de panneaux de consignes). De plus, afin de renforcer les dispositifs en place, une commande de trois nouveaux caissons est en cours. Enfin, les postes d'appâtage pour le suivi de la dératissage (mis en place au 3<sup>e</sup> trimestre 2015), font toujours l'objet d'un suivi hebdomadaire.
- **C2F12 – Renforcement du CET** : Les travaux de la route d'accès au CET (pilotage territoire) ayant pris du retard (arrêt fin 2015 suite à des pannes mécaniques ; 1,3 km de bétonné sur 1,6 km fin juin 2016), la fermeture définitive de la décharge avait donc également dû être reportée. Les équipements ont été acquis (chenillard/bras retro pour compactage des ordures ménagères livré le 14 juin 2016, véhicule de liaison livré le 23 novembre 2015). L'association des jeunes du village de Taoo a réalisé des panneaux mis en place à proximité de la décharge de Nanu'u afin de faire respecter les abords du site. Les équipes pédagogiques ont été sensibilisées et des panneaux d'information ont été réalisés par les élèves et mis en place sur site pour la fermeture le 24 mai 2016. Des interventions de sensibilisation au tri ont été dispensées dans toutes les écoles primaires et les 2 collèges de Futuna par une stagiaire de l'ENSIL, financée par INTEGRE. Deux agents du CET de Futuna ont été formés au cours d'un échange avec la CSP (Calédonienne de Service Publics) du 10 au 29 juin 2016.

### Calendrier

|      | 2014      | 2015                         |              |                 |                   | 2016 |                         |                    |                 | 2017 |    |     |    |
|------|-----------|------------------------------|--------------|-----------------|-------------------|------|-------------------------|--------------------|-----------------|------|----|-----|----|
|      | IV        | I                            | II           | III             | IV                | I    | II                      | III                | IV              | I    | II | III | IV |
| init | Mur       | Remblais et revegetalisation | Dératisation |                 | Fermeture du site |      |                         |                    |                 |      |    |     |    |
|      | Route CET | Aquisition d'équipement      |              |                 | Formation Agents  |      |                         | Sensibilisation    |                 |      |    |     |    |
| rev  | Mur       |                              |              |                 |                   |      | Remblais - Dératisation |                    | Fermeture site  |      |    |     |    |
|      | Route CET | Equipement                   |              | Sensibilisation | Equipement        |      | Formation               | Finalisation route | Sensibilisation |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

- Même si la route n'a toujours pas pu être finalisée, il a été décidé, par les autorités du Territoire et avec l'appui des deux chefferies de Futuna, de fermer le site de la décharge et d'organiser les actions prévues (remblais, revégétalisation, dératissage). Le site a donc été fermé en mai 2016, ce qui permettra à l'île de Futuna de mieux organiser sa gestion des déchets en limitant les impacts sur l'environnement. L'implication des chefferies qui ont appuyé et accompagné cette fermeture permet une forte mobilisation de la population et donne des gages de pérennisation de cette prise de conscience environnementale.
- Celle-ci est également renforcée par les projets de sensibilisation (via les établissements scolaires ou les associations).
- Dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets et de la mise en place du recyclage, les bacs de tri pour Futuna ont été mis en place sur 6 sites pilotes en septembre 2015 (renforcés par 4 sites pilotes supplémentaires sur fonds territoire).

## WF - C2F2 : Gestion de la ressource en eau de Futuna

### Avancement technique



### Avancement financier : 64 %

| Budget   | Consommé | Solde   |
|----------|----------|---------|
| 21 500 € | 13 762 € | 7 738 € |

Co financements dépensés : 654 647 €

### Objectifs et Moyens : préserver et gérer durablement la ressource en eau du Territoire.

#### Actions :

**C2F21** Diagnostic de la gestion de l'eau (dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau - SAGE) afin de disposer d'un état des lieux et permettre l'établissement du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PADG) et d'un règlement associé.

**C2F22** Campagnes de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de la ressource en accompagnement des travaux de réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau potable.

**Opérateurs :** Service Territorial de l'Environnement (coordination globale avec l'appui de prestataires), et partenaires (Service des travaux publics, chefferies, villageois, écoles).

### Etat d'avancement et résultats

**C2F21 – Diagnostic du SAGE :** un état des lieux du SAGE à Futuna a été réalisé par deux stagiaires de l'Ecole d'ingénieur de l'ENSIL en août 2015 (rapport final rendu le 21 octobre 2015). Les enquêtes domiciliaires réalisées à cette occasion ont en outre permis une sensibilisation du grand public, renforcée avec des restitutions (début août 2015 à Futuna et mi-août à Wallis). Le Service de l'environnement est maintenant en charge de rédiger le PAGD et la réglementation associée.

**C2F22 – Sensibilisation à l'utilisation ressource en eau :** Les priorités en matière de réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau potable de Futuna avaient été dressées avec l'aide d'un BE en 2014. Les premiers travaux dits prioritaires sont en cours de réalisation (Hôpital de Futuna). La consultation a été lancée le 29 février 2016 par le Service des travaux publics et a permis de sélectionner le bureau d'études local Thetis WF pour élaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour la sensibilisation à l'utilisation de la ressource en eau de l'île de Futuna. Le contrat a été signé avec la CPS le 7 avril 2017. L'activité se déroule en collaboration avec les établissements scolaires déjà sensibilisés à la préservation de la ressource en eau.

### Calendrier

|         | 2014 | 2015                           |    |     |    | 2016   |    |                |    | 2017           |    |     |    |  |  |
|---------|------|--------------------------------|----|-----|----|--|----|----------------|----|----------------|----|-----|----|--|--|
|         | IV   | I                              | II | III | IV | I  | II | III            | IV | I              | II | III | IV |  |  |
| Initial |      | Etat des lieux du SAGE         |    |     |    | PAGD   |    | Réglementation |    |                |    |     |    |  |  |
|         |      | Campagnes de sensibilisation   |    |     |    |  |    |                |    |                |    |     |    |  |  |
| Actuel  |      | Etat des lieux du SAGE         |    |     |    | PAGD   |    |                |    | Réglementation |    |     |    |  |  |
|         |      | Sensibilisation stagiaire avec |    |     |    | Sensibilisation plan de communication avec un BE |    |                |    |                |    |     |    |  |  |

**Commentaires :** Le calendrier initialement proposé pour la réalisation du diagnostic du SAGE a été respecté. Les travaux prioritaires de réhabilitation ont débuté suite à une publication de marché. Le Bureau d'études local Thetis WF a été mandaté pour mettre en place un plan de communication sur la préservation de la ressource en eau à Futuna.

### Commentaires et analyse

- Cette activité a fourni les éléments essentiels à la rédaction du PAGD, en cours d'élaboration par le Service de l'environnement, qui permettra au Territoire de disposer d'une réglementation associée.
- La phase de sensibilisation facilitera son application

## WF - C2F3 : Restauration d'un bassin versant

### Avancement technique



### Avancement financier : 83 %

| Budget   | Consommé | Solde   |
|----------|----------|---------|
| 22 349 € | 18 630 € | 3 719 € |

Co financements dépensés : 66 069 €

### Objectifs et Moyens : limiter l'érosion et l'appauvrissement des sols et améliorer la qualité des eaux.

#### Actions :

Reboiser des zones prioritaires d'un bassin versant en essences mélangées (*pinus* et feuillus locaux) – C2F31.

**Opérateurs :** Direction des Services de l'agriculture (coordination globale avec l'appui de prestataires) et partenaires (chefferies, villages Leava et Malae).

### Etat d'avancement et résultats

- Dans le cadre des conventions signées entre la Direction des services de l'agriculture (DSA) et les villageois de Leava d'une part et de Malae d'autre part, les procès-verbaux de réception des travaux de reboisement ont été reçus par la DSA respectivement le 15 décembre (1 600 plants sur une superficie de 4 ha à Leava) et le 9 décembre (3 440 plants sur une superficie de 5,5 ha à Malae).
- Préparation des plants de pins et de feuillus à la pépinière du service de la DSA (antenne de Futuna) : la collecte des semences en forêt et la multiplication en pépinière ont été réalisées. Des ateliers participatifs ont été mis en place dans les villages avant chaque plantation.
- Le 29 février 2016, une convention de reboisement a été signée entre la DSA et le village d'Ono. Cette convention a pour objet la réalisation de travaux de nettoyage, de plantation et d'entretien, soit 920 plants sur 2,3 Ha dans une zone définie par les partenaires engagés. Selon les modalités d'exécution prévues par convention, les travaux devront être achevés au plus tard le 20 décembre 2016

### Calendrier

|         | 2014   | 2015 |    |     |             | 2016 |    |     |                | 2017 |    |     |    |
|---------|--|------|----|-----|-------------|------|----|-----|----------------|------|----|-----|----|
|         | IV   | I    | II | III | IV          | I    | II | III | IV             | I    | II | III | IV |
| Initial | Atelier participatif, collecte, multiplication |      |    |     | Plantations |      |    |     | Capitalisation |      |    |     |    |
| Actuel  | Atelier participatif, collecte, multiplication |      |    |     | Plantations |      |    |     | Capitalisation |      |    |     |    |

*Commentaires : les délais de l'activité sont respectés comme initialement prévu dans le calendrier.*

### Commentaires et analyse

- Les premières étapes (collecte des graines, semis, entretien des plants dans la pépinière) ont été réalisées dans les délais grâce à un travail collectif des agents de la DSA (antenne de Futuna).
- Ces actions de reboisement des zones prioritaires des bassins versants vont permettre d'améliorer la qualité des eaux (capacité de filtration des arbres), de réduire l'appauvrissement des sols et donc de favoriser l'agriculture, et de limiter les apports terrigènes dans les eaux de ruissellement. Ces actions viennent appuyer les missions du Service de l'agriculture et seront donc pérennisées après le projet.
- L'implication directe de la population dans le reboisement des villages permet une meilleure appropriation et sensibilisation notamment en termes d'espèces à planter.

## WF - C2WF1 : Traitement des déchets à Wallis-et-Futuna

### Avancement technique



### Avancement financier : 2 %

| Budget    | Consommé                      | Solde     |
|-----------|-------------------------------|-----------|
| 329 000 € | 7 246 € (+ 80 992 € transmis) | 321 754 € |

Co financements dépensés : 18 950 € / Rq : 200 000 € pris sur l'activité Casier

**Objectifs et moyens :** améliorer la gestion des déchets à Wallis et à Futuna et mettre en place une gestion pérenne.

#### Actions :

**C2WF11 :** Conditionner, évacuer et traiter les stocks historiques d'huiles et mettre en place un plan de gestion à long terme.

**C2WF12 :** Conditionner, évacuer et traiter les stocks historiques de batteries et mettre en place un plan de gestion à long terme.

**C2WF13 :** Renforcer le dispositif de collecte et de tri des déchets ménagers.

**Opérateurs :** Service Territorial de l'Environnement (plan de gestion et coordination globale), CPS (contrats).

### Etat d'avancement et résultats

**C2WF11 – Huiles :** Pour permettre l'évacuation des huiles :

- Après validation du CTEDD sur la sélection des prestataires et le montage financier (l'AO ouvert par la CPS du 06/07/15 au 11/09/15 ayant conduit à sélectionner deux prestataires, SOCADIS et PBL, qui ont pu proposer une offre coordonnée le 09/02/16), le contrat a été signé le 14 juin 2016 entre la CPS et SOCADIS, et les premières exportations sont prévues pour novembre 2016.
- La mission PROE/INTEGRE (activité C12WST-03) réalisée à Wallis-et-Futuna du 7 au 11 septembre avait permis d'estimer plus précisément les stocks d'huiles des deux îles et ainsi de préciser les prestations demandées et de proposer des pistes de réflexions / préconisations pour les années à venir.

**C2WF12 – Batteries :** Pour permettre l'évacuation des batteries :

- Depuis mai 2015, une campagne mensuelle de collecte des batteries a été mise en place dans les villages et les trois districts de Wallis.
- La mission PROE/INTEGRE (C12WST-04) réalisée à Wallis-et-Futuna du 7 au 11 septembre avait permis d'estimer plus précisément les stocks de batteries des deux îles, de former les agents sur place, et de proposer des pistes de réflexions / préconisations pour les années à venir.
- Après validation du CTEDD (31/03/16) sur la sélection du prestataire et le montage financier (AO CPS du 06/07/2015 clôturé le 11/09/2015), le contrat CPS/SOCADIS a été signé le 14 juin 2016 et les premières exportations sont prévues pour novembre 2016.

**C2WF13- Bacs de collecte :** Les bacs de tri pour Futuna ont été achetés et mis en place sur 6 sites pilotes en septembre 2015. Le Territoire a renforcé ce dispositif sur fonds propres avec quatre sites pilotes supplémentaires à Futuna. De plus, les deux collèges se sont mobilisés pour réaliser des supports qui ont été mis en place sur les unités de tri installées. A Wallis, les agents du Service de l'environnement ont conçu et réalisé 10 unités de tri qui ont été mises en place en avril. Les unités ont été déposées près des établissements scolaires de l'île, en accord avec les chefferies. Des panneaux signalétiques (en français et wallisien/futunien) des CET, élaborés et conçus par l'Agence des Editions du Ouen Toro, ont été reçus et mis en place en juin 2016, et une affiche d'information est en cours de diffusion.

### Calendrier

|         | 2014                  | 2015 |    |                        |     | 2016                 |                      |                  |    | 2017                   |      |     |                 |  |  |      |
|---------|-----------------------|------|----|------------------------|-----|----------------------|----------------------|------------------|----|------------------------|------|-----|-----------------|--|--|------|
|         | IV                    | I    | II | III                    | IV  | I                    | II                   | III              | IV | I                      | II   | III | IV              |  |  |      |
| Initial | Achat analyses        | TT1  |    |                        | TT2 |                      |                      | TT3              |    |                        | Plan |     |                 |  |  |      |
|         | Accords garages       |      |    | transport traitement   |     |                      |                      | Plan de gestion  |    |                        |      |     |                 |  |  |      |
|         | Achat bacs de récolte |      |    | Mise en place des bacs |     |                      |                      |                  |    |                        |      |     |                 |  |  |      |
| Actuel  | tanktainer            |      |    | AO, contrat            |     |                      | Analyses, TT1        |                  |    | TT2                    |      |     | TT3             |  |  | plan |
|         |                       |      |    | AO, contrat            |     |                      | Transport traitement |                  |    |                        |      |     | Plan de gestion |  |  |      |
|         | Achat - Futuna        |      |    | Mise en place - Futuna |     | Fabrication - Wallis |                      | Accord chefferie |    | Mise en place - Wallis |      |     |                 |  |  |      |

**Commentaires :** L'exportation des huiles et batteries a pris du retard par rapport au calendrier initial. TT = « transport et traitement »

### Compléments :

- Les huiles ne seront analysées qu'une fois arrivées à l'usine de traitement en Nouvelle-Zélande. En fonction de leur composition (présence ou non de PCB ou Chlore), le coût du traitement sera précisé.
- Le coût prévisionnel dépassant le budget initialement prévu, le CTEDD a validé le 31 mars la réaffectation d'une partie de l'enveloppe INTEGRE initialement prévue pour les travaux du casier du CET de Vailepo (jusqu'à concurrence de 200 000 €).
- La convention de Bâle interdisant les transferts de déchets dangereux entre PTOM, il n'est pas possible de transférer les huiles de WF vers la NC, ainsi qu'initialement envisagé. Les autorités de WF y ont été sensibilisées et des discussions vont être engagées pour étudier les possibilités d'accords entre NC et WF via les accords particuliers. Une étude est en cours, dans le cadre de l'activité C1WST-05, sur la situation juridique et les possibilités d'adaptation : elle viendra appuyer cette réflexion.
- Durant l'exportation des déchets dangereux, certaines filières exigent le transit ou transbordement par des pays autres que le destinataire.
- Enfin, cette exportation du stock historique devrait permettre la mise en place de filières d'exportation pérennes.

## WF - C2WF2 : Démarche de GIZC

### Avancement technique



### Avancement financier : 19 %

| Budget   | Consommé                       | Solde    |
|----------|--------------------------------|----------|
| 77 800 € | 14 860 € (+ 14 800 € transmis) | 62 940 € |

Co financements dépensés : 10 846 € (+ 48 580 € d'engagés)

### Objectifs et Moyens : élaboration d'un plan de GIZC sur Wallis-et-Futuna

#### Actions :

- 1/ Elaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.
- 2/ Mise en place de plans de gestion intégrée sur deux sites pilotes à Futuna.
- 3/ Renforcement des capacités des acteurs locaux.

**Opérateurs :** CPS (coordination globale), Partenaires territoriaux (comités locaux, chefferies de Wallis-et-Futuna, services du Territoire, circonscriptions, Territoire de WF, associations, société civile).

### Etat d'avancement et résultats

Simon Moncelot a été recruté pour animer la démarche (AO publié du 16/09 au 13/10, contrat signé le 23/10) et sa mission a démarré le 12 novembre 2015. Elle est appuyée à distance et par des missions régulières du prestataire retenu sur l'appui C14 (du 16 au 21 novembre, du 10 au 19 février, du 30 mars au 6 avril, du 9 au 13 mai et du 2 au 30 juin).

L'animateur INTEGRE a été sollicité pour collaborer au choix d'une stratégie de projet à travers la réécriture de la fiche activité. La nouvelle fiche activité a été présentée et validée par le CTEDD le 31 mars. En amont de cette validation, lors du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 et du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, des analyses de l'historique, du contexte, des tendances d'évolution fortes et des parties prenantes ont été réalisées. De plus, afin de définir une stratégie du projet, il a été étudié et validé l'insertion de la démarche de GIZC dans le cadre de la Stratégie de Développement 2015-2030 en cours de rédaction par les acteurs du Territoire en mars 2016.

1. Compte tenu des conditions géographiques, sociales et culturelles du territoire de Wallis-et-Futuna, un diagnostic des facteurs de vulnérabilité est en cours de réalisation. L'objectif en est d'établir un document cadre présentant les différentes vulnérabilités et options d'adaptions du Territoire face au changement climatique dont découleront des plans d'actions.
2. La démarche et les différents aspects de cette activité ont été présentés lors du dernier comité local de Futuna, le 4 avril 2016. Après un premier état des lieux / diagnostic, le comité a acté l'élaboration d'un plan d'action visant la préservation de l'environnement sur chacun des villages de Leava à Sigave et de Mala'e à Alo en concertation avec la population. Le lancement de la démarche a été réalisé en avril 2016 par différentes rencontres avec les chefs de villages et les acteurs locaux et par la tenue de réunions publiques d'information (10, 11 et 12 mai). La prochaine étape consistera à élaborer des diagnostics participatifs avec les acteurs (3<sup>ème</sup> trimestre 2016).
3. Cette action va consister à la sensibilisation des acteurs de la société civile, à la formation et à l'accompagnement des services techniques, ainsi qu'à un appui aux instances décisionnelles et consultatives.

### Calendrier

|         | 2014  |  |  |  | 2015                 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017          |    |     |    |
|---------|---|--|--|--|----------------------|----|-----|----|------|----|-----|----|---------------|----|-----|----|
|         | IV  |  |  |  | I                    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I             | II | III | IV |
| Initial | Initiation processus  |  |  |  | Phase de préparation |    |     |    |      |    |     |    | Mise en œuvre |    |     |    |
| Actuel  | Elaboration stratégie d'adaptation changement climatique    |  |  |  |                      |    |     |    |      |    |     |    |               |    |     |    |
|         | Mise en place gestion intégrée sur 2 sites pilotes à Futuna |  |  |  |                      |    |     |    |      |    |     |    |               |    |     |    |
|         | Renforcement des capacités des acteurs locaux               |  |  |  |                      |    |     |    |      |    |     |    |               |    |     |    |

### Commentaires et analyse

- L'extension de la période de mise en œuvre était essentielle au bon déroulement de cette activité, dont le démarrage a nécessité plusieurs de nombreuses étapes préalables (validation du plan d'action mi 2014), car la nécessité de connaissance du contexte du Territoire, l'adhésion des acteurs), ainsi que le recrutement d'un animateur en charge des actions. La totalité du budget prévu est consacré à cette animation.
- L'approche à la fois stratégique et opérationnelle choisie permet d'impliquer l'ensemble du territoire et des acteurs qui y évoluent.
- Les différents volets de ce plan de gestion intégrée font partie intégrante d'autres démarches de planification en cours toutes rattachées à la Stratégie de Développement Durable de Wallis-et-Futuna 2015-2030.

## WF - C2WF3 : Campagne de communication et de sensibilisation

### Avancement technique



### Avancement financier : 6 %

| Budget   | Consommé | Solde    |
|----------|----------|----------|
| 34 000 € | 1 871 €  | 32 129 € |

Co financements dépensés : temps des professeurs impliqués

**Objectifs et Moyens :** susciter l'adhésion / prise de conscience des populations sur les problématiques environnementales.

#### Actions :

Mener des campagnes de sensibilisation et de communication sur les thématiques désignées prioritaires par le Territoire : protection de l'environnement, gestion durable des déchets, préservation de la ressource en eau. La sélection des projets financés se fera en fonction des remontées de propositions au cours du projet.

**Opérateurs :** CPS (coordination globale), acteurs du Territoire.

### Etat d'avancement et résultats

#### Produits réalisés :

- Une affiche d'information sur le tri des déchets va être affichée sur le territoire dans les lieux stratégiques (hôpital, dispensaires...).
- Des plans et la signalétique pour les CET (de Wallis et de Futuna), ont été finalisés par l'agence de communication, et ont été reçus et mis en place en juin 2016 → permettra de faciliter la bonne utilisation des CET par la population.

**Actions de sensibilisations menées directement par la coordinatrice :** Au total, près de 10 établissements scolaires ont été sensibilisés à travers plus d'une vingtaine d'interventions. A noter que de nombreuses interventions sont suivies par une demande de visites guidées du CET assurées par la coordinatrice et l'équipe du CET du Service de l'Environnement. Près d'une vingtaine de classes (primaires et collèges de Wallis-et-Futuna) ont pu être sensibilisées à travers des interventions dans les écoles sur l'impact des déchets sur l'environnement, le tri, la préservation de la ressource en eau et autres bonnes pratiques pour l'environnement.

- A noter qu'en juillet 2015, INTEGRE a été partenaire d'un grand projet de sensibilisation fédérant plusieurs services et institutions (Service de l'Environnement, Direction des Services de l'Agriculture, CCIMA) porté par la Direction de l'Enseignement Catholique (DEC) de Wallis. Ce projet a permis la sensibilisation de plus de 150 élèves de Wallis à l'impact des déchets sur l'environnement, le tri / recyclage des déchets (démonstration compacteur), la fabrication de compost et l'importance du rôle du CET (visite du CET).
- En octobre 2015, a été animée une formation « Développement durable » à destination des professeurs et enseignants des écoles primaires et des collèges de Wallis et de Futuna. Plus de 15 personnes ont été formées et sensibilisées à la gestion des déchets et la préservation de la ressource en eau. Cette formation a également été accompagnée d'une visite au CET.
- En novembre 2015, la coordinatrice a été sollicitée pour animer la Fête de la science de l'école de Mata Utu (thématique déchets).
- En avril 2016, l'association « Maria Poli » a sollicité la collaboration de la coordinatrice pour ces actions de sensibilisation réalisées à chaque vacances scolaires et consistant au ramassage, au tri et à la pesée des déchets rassemblés chaque journée passée sur un îlot.
- Un projet est également porté sur l'impact de l'action anthropique sur les différents écosystèmes du lagon. Ce projet, suivi par le collège de Malae, associe des partenaires tels qu'une association locale, un organisme international et un service du territoire. Ce projet inclut différentes activités de suivi (de l'état de santé et de la biodiversité des récifs coralliens, de la biodiversité des herbiers, de la quantité d'algue Gambierdiscus responsable de la ciguatera) et permettra la réalisation d'actions telles que la mise en place d'un nouveau site de surveillance, la remise en fonctionnement d'un sentier marin à l'îlot de St Christophe, et la sensibilisation à la prévention de la ciguatera. La première sortie des élèves pour le démarrage du projet a été réalisée le 3 mai sur un îlot.
- Dans le cadre d'un projet de sensibilisation intitulé « sur la trace des déchets », le collège de Finemui Teesi de Wallis a imaginé un projet utilisant des robots pour faire passer les notions de réduction des déchets et de tri auprès des collégiens. Le matériel pour la réalisation de cette activité a été reçu en mars 2016.

### Calendrier

|         | 2014   | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|--|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | IV   | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial | Mener des campagnes d'informations et de communication |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | Mener des campagnes d'informations et de communication |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

- Les campagnes de sensibilisation / communication accompagnent les activités du projet sur les thématiques identifiées comme prioritaires par le Territoire (gestion des déchets, préservation ressource en eau...), et permettent une appropriation des actions.
- La multiplication des échanges au niveau local, associée à une bonne compréhension et une bonne acceptabilité des activités proposées, suscite de nouveaux partenariats et projets.
- Ces nombreuses actions de communication sur la réalisation d'actions concrètes ont permis l'adhésion de la population.

## WF - C2WB : Réseau de fermes pilotes bio à Wallis-et-Futuna

### Avancement technique



### Avancement financier : 14 %

| Budget    | Consommé                       | Solde     |
|-----------|--------------------------------|-----------|
| 167 602 € | 23 798 € (+ 40 140 € transmis) | 143 804 € |

Co financements dépensés : 1 823 €

**Objectifs et Moyens : améliorer les connaissances techniques en matière d'agriculture biologique, les diffuser auprès des agriculteurs pour promouvoir et développer cette agriculture sur le Territoire**

#### Actions :

- 1/ Création d'une ferme pilote « bio » et expérimentations agronomiques (fertilité des sols ; lutte et contrôle des maladies et des ravageurs ; production, conservation et diffusion de matériel végétal biologique).
- 2/ Accompagnement technique par les partenaires impliqués dans le projet (DSA, CCIMA, Lycée agricole).
- 3/ Echanges techniques et formations au niveau de Wallis-et-Futuna.

**Opérateurs :** Service Territorial de l'Environnement (coordination globale, avec appui prestataires), DSA, CCIMA, Lycée agricole de Wallis-et-Futuna (LPA).

### Etat d'avancement et résultats

**Compost et fertilité des sols :** Au niveau du Lycée agricole, suite à un essai concluant de suivi alimentaire sur quatre porcs en novembre 2015, un nouvel essai a été initié en janvier 2016 et un suivi d'élevage sera réalisé prochainement dans trois exploitations de Wallis. Ainsi, les effluents de porcs viendront alimenter la plateforme de compostage mise en place au niveau de la porcherie. Pour le moment, la plateforme de compostage est alimentée de broyat de Falkata, de fiente de poulet et d'algues. Ce compost sera utilisé pour la plantation du verger, prévue pour le mois d'octobre 2016. Afin de faciliter ces travaux, des équipements ont été acquis dont le tracteur livré sur site le 2 mai 2016 et les sondes température d'humidité et d'oxygène pour assurer le suivi des composts (reçues en novembre 2015). En juillet 2015, un projet de sensibilisation des écoles sur la gestion des déchets a été réalisé en partenariat avec la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), la DSA, le STE (service territorial de l'environnement) et la CCIMA. Sept écoles ont participé à ce projet et ont initié la mise en place d'un compost au sein de leur établissement. Depuis septembre 2015, des composts individuels sont mis en place chez des agriculteurs professionnels afin de préparer les sols en prévision de plantations tels que des arbres fruitiers.

**Semences et plants :** En novembre 2015, quatre agriculteurs de Wallis-et-Futuna, le chef d'exploitation du lycée agricole, et un technicien de la DSA, ont participé à l'atelier régional organisé à Houaïlou en Nouvelle-Calédonie (REG-C12BIO). Suite à cet atelier, l'idée est née, notamment avec les agriculteurs de Wallis-et-Futuna, de mettre en place une association ou un groupement d'agriculteurs biologiques. Stephen Hazelman (POETCom) sera missionné au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 pour assister à son montage et à la mise en œuvre des recommandations des deux expertises « maladies & ravageurs » et « fertilité, compost, mécanisation » (qui ont eu lieu en 2014). Une deuxième mission de l'IAC (la première ayant consisté en une greffe de 6 000 porte-greffes par un pépiniériste) est également programmée au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 pour concentrer les actions et développer les activités semences / plants fruitiers. Enfin, la CANC a dispensé en juin une formation d'agroéquipement à destination des professeurs et des élèves du lycée agricole, des agents des services et des agriculteurs du territoire. Le laboratoire *in vitro* de la DSA a vu le recrutement d'un responsable permettant d'assurer une meilleure coordination. Suite aux multiplications des variétés locales en laboratoire, une campagne de distribution des sept variétés importées a débuté le 21 janvier 2016. Les essais expérimentaux des milieux de culture se poursuivent en laboratoire et la collaboration avec les cultivateurs locaux permet l'approvisionnement en variétés locales.

### Calendrier

|         | 2014   | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|--|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | IV   | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial | Création fermes ilotes bio et expérimentations |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | Accompagnement technique                       |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | Echanges techniques et formations              |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | Création fermes ilotes bio et expérimentations |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | Accompagnement technique                       |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | Echanges techniques et formations              |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

- Le départ non remplacé de l'ingénieur de la CCIMA, très impliqué et moteur, a porté un coup d'arrêt aux actions initialement portées par la CCIMA. Le CTEDD a validé le 31 mars 2016 la reprise des actions de la CCIMA par le LPA dans la mesure de ses moyens.
- Le besoin de remise en fonctionnement du matériel agricole du LPA pour la mise en place d'une plateforme de compostage de démonstration a conduit à organiser une formation « agroéquipement » et à renforcer les équipements.

### III.4 Synthèse de l'avancement du projet en Polynésie française

| Sites /<br>code T6              | Activités   | Avancement<br>technique | Budgets et dépenses |                          |
|---------------------------------|---|-------------------------|---------------------|--------------------------|
|                                 |   |                         | Budgets (€)         | Dépenses (% de<br>conso) |
| <b>Raiatea-Tahaa et lagon :</b> |   |                         | <b>666 217 €</b>    | <b>124 409 € (19%)</b>   |
| C2R1                            | Contribuer à la réduction des pollutions issues des activités économiques                                   | 😊                       | 247 193€            | 35 962 € (15%)           |
| C2R2                            | Participer au développement ou au soutien d'activités économiques durables                                  | 😊                       | 243 708 €           | 35 423 € (15%)           |
| C2R3                            | Appuyer la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaire                             | 😊                       | 175 316 €           | 53 024 € (30%)           |
| <b>Opunohu (Moorea) :</b>       |   |                         | <b>632 474 €</b>    | <b>299 227 € (47%)</b>   |
| C2O1                            | Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site  | 😊                       | 218 196 €           | 114 655 € (53%)          |
| C2O2                            | Appuyer le développement d'activités écotouristiques  | 😊                       | 241 143 €           | 76 923 € (32%)           |
| C2O3                            | Participer à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable              | 😊                       | 173 135 €           | 107 648 € (62%)          |
| <b>Presqu'île de Tahiti :</b>   |   |                         | <b>590 034 €</b>    | <b>261 743 € (44%)</b>   |
| C2T1                            | Diminuer l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site                                    | 😊                       | 87 969 €            | 84 887 € (96%)           |
| C2T2                            | Appuyer la mise en place et le fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles | 😊                       | 88 138 €            | 78 249 € (89%)           |
| C2T3                            | Contribuer au développement durable du site   | 😊                       | 413 927 €           | 98 607 € (24%)           |
| <b>Thèmes Transversaux :</b>    |   |                         | <b>218 229 €</b>    | <b>59 737 € (27%)</b>    |
| C2CCA*                          | Evaluer une organisation de la gestion et la surveillance de la ZEE et des coûts de gestion de cet espace   | 😐                       | 26 816 €            | 0                        |
| C2PLN*                          | Développer une méthodologie d'élaboration des plans de gestion intégrée des zones côtières                  | 😊                       | 20 000 €            | 20 000€ (100%)           |
| C2BIO                           | Projet de fermes pilotes Bio à Opunohu  | 😊                       | 171 413 €           | 39 737 € (23%)           |
| <b>Total</b>                    |   |                         | <b>2 106 954 €</b>  | <b>745 116 € (35%)</b>   |

😊 avancement conforme 😐 pas encore démarré ou léger retard 🤔 difficultés remettant en cause l'activité

\* : C2CCA et C2PLN regroupées sous l'activité « Intégration de la gestion intégrée des zones côtières dans les politiques publiques »

## PF-C2R1 : Réduction des pollutions issues des activités économiques

**Objectif et Moyens : accompagner les démarches innovantes de réduction de l'impact des pollutions issues des activités économiques**

- 1/ Gérer la pollution terrigène et organique par le développement de pratiques issues de la permaculture 😊
- 2/ Conduire une mission d'appui technique pour la valorisation des déchets d'abattoir 😊
- 3/ Mettre en place un projet-pilote de mise en place d'un système pérenne de gestion des déchets des professionnels sur les îles de Raiatea et Tahaa 😊
- 4/ Acquérir un équipement type pelle hydraulique de 14 tonnes pour le défrichage et l'entretien mécanique des exploitations agricoles et la valorisation des déchets verts. 😊
- 5/ Réduire les pollutions liées aux activités du carénage sur la zone d'Uturaerae
- 6/ Appuyer la mise en place de jardins et fermes pédagogiques "bio" dans les écoles primaires de la commune de Taputapuatea 😊

### Avancement

technique



financier : **15%**

| Budget révisé   | Consommé | Solde    |
|-----------------|----------|----------|
| 247 193 € (-5%) | 35 961€  | 211 232€ |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1/ SARL Vaihuti Fresh 2/ Service du Développement Rural 3/ Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Services et de Métiers 4, 6/ Commune de Taputapuatea

### Etat d'avancement et résultats

**C2R11 – Permaculture :** une partie de la parcelle a été aménagée selon les préceptes de la permaculture, ces aménagements permettent notamment de limiter les phénomènes d'érosion liés au ruissellement. Deux des porteurs de projet ont pu suivre une formation au Permaculture Research Institute en Australie.

**C2R12 – Déchets d'abattoir :** tous les documents de conceptions du projet d'abattoir ont été remis à l'entrepreneur, l'instruction du permis de construire est en cours. La formation des futurs employés reste à réaliser, une fois l'obtention du permis confirmée.

**C2R13 – Déchets professionnels :** différents scénarii de gestion ont été présentés aux élus et professionnels du site, un a été retenu et a fait l'objet d'une étude de mise en œuvre technico-financière. La mise en œuvre du scénario est la dernière étape à réaliser.

**C2R14 – Pelle hydraulique :** un 1<sup>er</sup> appel d'offres a été lancé et s'est avéré infructueux. La commune doit relancer la procédure.

**C2R15 – Carénage :** cette activité a été annulée en raison du rendu tardif de l'étude censée orienter les futurs aménagements, la contrainte de la D+3 ne permettant pas de conclure un contrat dans les temps.

**C2R16 – Potagers pédagogiques bio :** les matériaux et équipements nécessaires à l'installation des potagers dans les écoles de la commune de Taputapuatea sont en cours d'achat. Un technicien de la commune a suivi une formation sur la ferme pilote d'Oponohu en juin dernier, il sera en charge de piloter ce projet.

### Calendrier

|         | 2014   |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|--------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I      | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/     |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/     |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/     |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 4/     |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 6/     |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | Actual |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Le projet joue un rôle important dans le développement des pratiques agricoles durables à Raiatea-Tahaa, le 1<sup>er</sup> centre de formation agréé en permaculture a été créé grâce au projet, l'ensemble des scolaires de la commune de Taputapuatea vont être éduqués à ces pratiques, une première en Polynésie française et le premier système de garantie participative biologique hors de Tahiti est en cours de création sur le site et ce dans le cadre des activités liées au projet ferme pilote.

Dans le domaine des déchets, le projet ouvre également de nouvelles pistes de travail avec la mise en place du premier système de collecte des déchets professionnels dangereux dans les îles de Polynésie française, qui pourrait être répliqué dans d'autres îles.

## PF-C2R2 : Développement d'activités économiques durables

**Objectif et Moyens : accompagner des projets concrets de développement ou de soutien d'activités économiques durables.**

- 2/ Favoriser la commercialisation des produits locaux et la sensibilisation à l'agriculture biologique via la construction et l'aménagement d'un *fare* à Tehurui 😊
- 3/ Développer une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere 😊
- 4/ Mettre en place des jardins partagés 😊
- 5/ Mettre en place un projet d'agriculture, d'aménagement sportif et touristique 😊
- 6/ ~~Mettre en place un centre de réception et de grossissement (CRG) pour la production annuelle de 400 000 huîtres perlières *Pinctada margaritifera* issues de l'écloserie de Rangiroa~~
- 7/ Aménager le Mont Temehani Rahi dans le cadre de la promotion du tourisme vert et de la préservation de la « Tiare Apetahi » 😊

### Avancement

technique



financier : 15 %

| Budget           | Consommé | Solde     |
|------------------|----------|-----------|
| 243 708 € (-19%) | 35 423 € | 208 285 € |

**Responsables de la mise en œuvre :** 2, 7/ Commune de Tumaraa 3/ Commune de Tahaa 4/ Commune d'Uturoa 5/ Association Tamarii Puohine 7/ GIE Poe No Raromatai

### Etat d'avancement et résultats

**C2RT22 – Fare :** le *fare* est en cours de construction

**CTRT23 – Ecotourisme Tiarere :** le plan d'aménagement du site a été réalisé,

**CTRT24 – Jardins partagés :** l'aménagement des parcelles est en cours ainsi que la construction des abris de jardins.

**C2RT25 – Aménagement Puohine :** un sentier d'accès à un bassin de baignade a été aménagé, les jardins potagers bio sont exploités, ils permettent de former et de dédommager quatre jeunes de la commune.

**C2RT26 – Perliculture :** l'incertitude persistante concernant l'avenir de l'écloserie de Rangiroa, structure indispensable à la réalisation de cette activité, a conduit la CPS, en accord avec le porteur et la Direction des Ressources marines et minières, à l'annuler. Le porteur n'a pas pu proposer d'activité alternative.

**C2RT27 – Temehani :** un appel d'offres concernant l'aménagement du futur sentier a été lancé.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 4/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 5/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 7/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 4/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 5/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

L'ensemble des activités portées par les communes connaissent des retards importants globalement en raison des délais d'obtention des co-financements. Il peut également exister un manque de capacité au sein des équipes techniques communales pour mener de tels projets, dans ces cas, l'apport d'expertise extérieure en termes de maîtrise d'ouvrage est souvent indispensable.

Cette composante contribue de manière significative à la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique (2015-2020) qui encourage le développement de sites touristiques et tout particulièrement avec les communes.

## PF-C2R3 : Mise en place d'une gestion intégrée des usages lagunaires

**Objectif et Moyens : contribuer à l'utilisation durable et partagée de l'espace lagunaire**

- 1/ Réaliser un plan de gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa 😊
- 2/ Sauvegarder et mettre en valeur le motu PUNAEROA à Vaiaau 😊

### Avancement

technique



financier : **30%**

| Budget           | Consummé | Solde    |
|------------------|----------|----------|
| 175 316 € (+15%) | 53 024 € | 122 292€ |

### Responsables de la mise en œuvre :

- 1/ Communauté du Pacifique
- 2/ Association Punaeroa

### Etat d'avancement et résultats

**C2RT31- Plan de gestion** : le travail de terrain s'est poursuivi tout au long de l'année, à la suite de l'identification participative des enjeux à Raiatea puis plus récemment à Tahaa avec le conseil municipal. Trois thématiques concernant l'ensemble du lagon ont été identifiées : la pêche lagunaire, les mouillages et les sites touristiques. Une identification et la réalisation d'un état écologique des zones fonctionnelles est en cours à l'échelle du lagon, cette étude permettra dans un second temps de définir d'éventuelles mesures de gestion avec les pêcheurs. La gestion des mouillages est une thématique sensible, les actions proposées jusqu'alors, l'organisation d'une zone de mouillage longue durée notamment, n'ont pas reçu l'aval des acteurs concernés. L'étude de nouvelles propositions va se poursuivre l'année prochaine. Un travail spécifique sur le site très fréquenté du jardin de corail a été démarré, il a pour l'instant abouti à la mise en place d'un comité de gestion qui, outre la gestion de la fréquentation de ce site en particulier, aura également la tâche de mieux répartir l'offre touristique sur l'ensemble du lagon.

Des travaux sont par ailleurs réalisés sur des sites spécifiques. Une étude sur la pollution de la Baie de Faaroa a été réalisée, elle a mis en évidence une pollution organique importante liée au défaut d'assainissement.

**C2RT32 – Motu Punaeroa** : à la suite de la présentation du diagnostic sur l'érosion du *motu* à la population et aux élus locaux, la commune a décidé de « consolider » le site à l'aide d'enrochements et de végétaux parfois peu adaptés à cet environnement. Ces aménagements ne permettant plus la mise en œuvre de technique de restauration « douces », l'échange avec le PROE a été annulé et l'activité a été redéfinie afin de suivre l'évolution du *motu* après ce type de travaux.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Les grandes orientations d'un futur plan de gestion commencent à prendre forme. L'implication de l'ensemble des élus est désormais acquise avec la participation active de Tahaa qui s'est déclenchée tout récemment. Il semblerait même que ce soit les élus de cette île qui puissent dynamiser le reste du processus. La gestion participative et collective en est cependant à ses balbutiements : le lourd héritage d'une approche très centralisée n'a jamais mis la population et même les communes au cœur des projets de territoire. L'enjeu est fort pour INTEGRE de démontrer la plus-value de cette approche auprès des instances dirigeantes mais pour cela il faut que des réalisations concrètes sur le terrain puissent être valorisées. Le travail sur la gouvernance de ce futur plan de gestion reste à faire et sera au cœur des efforts à partir de l'année prochaine.

## PF-C201 : Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site

**Objectif et Moyens : appuyer des actions concrètes de réduction des principales menaces sur l’environnement de la baie d’Opunohu.**

- 1/ Réduire les phénomènes d'érosion terrigène dans le domaine d'Opunohu grâce à la réalisation d'un plan d'aménagement anti-érosion et la mise en place d'un suivi de l'érosion en aval dans la baie d'Opunohu 😊
- 2/ Réduire l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture au travers de l'élaboration d'un itinéraire technique bio pour la culture de l'ananas et la valorisation des effluents porcins 😊

**Avancement technique**



**financier : 53%**

| Budget révisé    | Consommé  | Solde    |
|------------------|-----------|----------|
| 218 196 € (+14%) | 114 655 € | 103 541€ |

**Responsables de la mise en œuvre :**

1/ Service du Développement Rural, Institut des Récifs Coralliens du Pacifique (IRCP) 2/ Lycée agricole d’Opunohu

### Etat d’avancement et résultats

**C2011 - Erosion** : un voyage d’études visant à visiter des exploitations d’ananas ayant mis en œuvre des pratiques culturales antiérosives a été effectué à la fin du mois de juin à Fidji. L’équipe était constituée de quatre agriculteurs de la coopérative des planteurs d’ananas du domaine d’Opunohu, d’un agent du Service de Développement rural et du consultant en charge d’accompagner les agriculteurs dans l’évolution de leurs pratiques à l’issue du voyage.

**C2012 – Ananas biologique et compostage :**

*Ananas biologique* : le protocole d’induction florale est validé et désormais enseigné aux étudiants du lycée agricole. Des essais sont toujours en cours afin de déterminer les meilleures alternatives pour maîtriser l’enherbement et la fertilisation et ce dans des coûts raisonnables. Une parcelle test est en cours d’aménagement aux abords de l’Usine de jus de fruits de Moorea, elle doit servir à déterminer les coûts de l’itinéraire technique.

*Compostage* : la plate-forme de compostage est opérationnelle. Une étude complémentaire est en cours en vue de déterminer la composition du compost optimale pour son utilisation en maraîchage.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

La réalisation du voyage d’études et la contractualisation d’un expert pour appuyer l’aménagement de parcelles pilote antiérosives dans les prochains mois devraient permettre de faire avancer significativement cette action. La coopérative des planteurs d’ananas reste cependant un acteur majeur dont les dirigeants ne sont pas forcément les plus enclins au changement. La mise en œuvre du plan d’aménagement à l’échelle du domaine dépendra fortement du positionnement du pays, propriétaire des terres, par rapport aux agriculteurs réticents.

La maîtrise de l’itinéraire technique bio pour la culture d’ananas est en cours d’achèvement, si la technique ne semble pas poser de difficultés insurmontables, les aspects financiers seront déterminants dans le développement de l’agriculture biologique de l’ananas. Si les coûts sont prohibitifs, il y a peu de chance de voir cette filière se développer de manière à limiter significativement l’impact de cette culture sur l’environnement.

## PF-C202 : Développer des activités écotouristiques

**Objectif et Moyens : contribuer au développement de nouvelles activités à destination des touristes internationaux, locaux et des habitants**

- 1/ Aménager un parcours de découverte et d'interprétation ethnobotanique - phase 1 😊
- 2/ Aménager un parcours santé sur le domaine d'Opunohu 😊
- 3/ Appuyer le développement d'un centre culturel et artisanal au sein du domaine d'Opunohu (fiche en cours de réalisation) 😊

**Avancement technique**



**financier : 32%**

| Budget révisé   | Consommé | Solde     |
|-----------------|----------|-----------|
| 241 143€ (+44%) | 76 923 € | 164 220 € |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1/ Service de la Culture et du Patrimoine 2/ Service du Développement Rural 3/ Non défini à ce stade

### Etat d'avancement et résultats

**C2021 – Parcours de découverte archéologique et ethnobotanique** : le projet se divise en deux sous-activités : la restauration de vestiges archéologiques témoignant de la vie polynésienne ancestrale (maisons d'habitation et parcelles de cultures vivrières) et l'aménagement de sentiers ethnobotaniques visant à mieux connaître l'usage traditionnel des plantes. Concernant la première activité, un projet de restauration a été finalisé en mai. Il a nécessité un travail pluridisciplinaire d'expertises, archéologique, botanique, forestière et cartographique. Outre la définition d'un projet spécifique sur une zone réduite, ce travail a permis d'inventorier et de cartographier l'ensemble des structures archéologiques présentes dans la zone « archéologique » du domaine d'Opunohu ainsi que les espèces végétales remarquables. La phase de restauration proprement dite doit débuter en septembre.

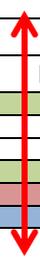
Concernant l'aménagement de sentiers ethnobotaniques, les plantes utilisées traditionnellement dans la vie quotidienne des Polynésiens d'autrefois ont été identifiées par un botaniste, et le contenu des panneaux d'informations est en cours de validation par les associations culturelles actives sur le site.

**C2022 – Parcours santé** : les agrès ont été livrés, les derniers travaux d'élagage doivent être terminés afin de permettre l'installation des équipements puis l'ouverture officielle du parcours.

**C2023 – Structure d'accueil** : les prestataires en charge de mener la concertation avec les acteurs pour définir le programme d'activités, les modes de gestion, gouvernance et financement de cette structure à vocation touristique ont été recrutés.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |



### Commentaires et analyse

Le projet d'aménagements complémentaires au sein de la zone archéologique du domaine d'Opunohu a fait l'objet de l'organisation d'un événement sur site en présence du ministre de la Culture, du maire et des principaux acteurs du monde culturel de l'île en mars. Les experts ont partagé le fruit de leurs études et échangé avec les détenteurs locaux de savoirs. Cet événement a permis de susciter la mise à disposition d'un budget de 125 000 € par le pays pour la phase de restauration. Le pays, au travers du ministère du Tourisme s'est également engagé aux côtés d'INTEGRE et de la commune de Moorea en inscrivant à son budget de l'année 2017, à hauteur de 380 000€, la construction de la future structure d'accueil d'Opunohu.

## PF-C203 : Contribution à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable

### Objectif et Moyens : réalisation d'un plan de gestion intégrée du site

- 1/ Elaborer un diagnostic partagé du site 😊
- 2/ Elaborer un plan de développement durable et intégré 😊
- 3/ Appuyer l'élaboration du plan et du diagnostic 😊
- 4/ Appuyer la mise en place du processus de révision du Plan de gestion de l'espace maritime (PGEM) de Moorea 😊

### Avancement

|                      |                 |              |
|----------------------|-----------------|--------------|
| <b>technique</b>     |                 |              |
| <b>financier :</b>   | <b>62%</b>      |              |
| <b>Budget révisé</b> | <b>Consommé</b> | <b>Solde</b> |
| 173 135€ (+1%)       | 107 648 €       | 65 487 €     |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1, 2/ Institut des Récifs Coralliens du Pacifique (IRCP) 3,4/ CPS

### Etat d'avancement et résultats

**C2031 – Diagnostic partagé :** le diagnostic final est en cours de rédaction et doit être remis le 31 juillet. Une présentation de ce diagnostic a été proposée à la population du site lors d'un atelier qui s'est déroulé à Papetoai les 27 et 28 juin derniers et dont le thème était « Construisons tous ensemble un avenir durable ». Cet atelier a permis de valider les derniers éléments du diagnostic partagé et de définir les grandes orientations du futur plan de développement durable. Il a rassemblé entre 50 et 60 participants.

**C2032 – Plan de développement durable :** l'atelier a permis de dessiner les premières grandes lignes du futur plan qui pourrait s'articuler autour de 3 thématiques, la réduction des pressions environnementales, la valorisation du paysage culturel et l'encadrement des activités touristiques.

**C2033 – Animation du site :** l'animatrice locale Hereiti Arapari a participé aux enquêtes de terrain pour élaborer le diagnostic partagé, co-animer l'ensemble des réunions de consultations des acteurs dans le cadre de l'activité d'aménagement de la zone archéologique, et assurer l'implication continue de la commune dans le projet puisqu'elle y travaille deux jours par semaine. Un travail important de communication a été réalisé sur le projet au niveau de la population et a résulté en une meilleure représentativité des participants aux réunions INTEGRE, en commençant par le comité local.

**C2034 – Appui révision du PGEM :** activité terminée

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 4/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 4/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Le travail lié au développement durable du site permet de donner une vraie cohérence à l'ensemble des activités du projet INTEGRE, pourtant développées de manière indépendante en début de projet. L'atelier participatif a permis de montrer que le projet INTEGRE adressait déjà une bonne partie des enjeux identifiés pour le développement durable du site, notamment la réduction des pressions environnementales et la valorisation du paysage culturel. La population, au départ réticente, est de plus en plus engagée dans le projet qui lui donne une opportunité d'exprimer ces souhaits et de les confronter à l'épreuve de la réalité. Le projet est par ailleurs bien approprié par les élus communaux, très présents lors des ateliers de travail et autres réunions publiques, il leur permet de donner du contenu pertinent à leur futur projet politique. Il est aussi important de souligner le travail précieux de l'animatrice qui se révèle de jour en jour comme une formidable facilitatrice. D'un rôle initial d'interprète, elle prend désormais l'initiative d'animer des réunions et de gérer des conflits. Le projet est en train de révéler une animatrice de grand talent désormais convoitée par plusieurs organismes.

## PF-C2T1 : Diminution de l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site

### Objectif et Moyens : financer des projets concrets de réduction des pollutions

- 1/ Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique et contribuer à la bonne gestion des résidus issus de l'agriculture au travers de la mise en place d'une station de compostage, l'élaboration d'itinéraires techniques et la création d'une association d'agriculteurs bio. 😊
- 2/ Concevoir des systèmes d'épuration de bassins d'élevage de crevettes
- 3/ Réaliser le nettoyage écologique du littoral par les jeunes de Tautira

### Avancement technique



financier : **96%**

| Budget          | Consommé | Solde   |
|-----------------|----------|---------|
| 87 969 € (-40%) | 84 888 € | 3 081 € |

### Responsables de la mise en œuvre :

- 1/ Association Biomarama 2/ Direction de l'Environnement 3/ Association Te Ao Uri

### Etat d'avancement et résultats

**C2T11 – Agriculture biologique** : l'association Biomarama a reçu un broyeur à végétaux ainsi qu'un camion pour le déplacer. L'association a mis en place les règles de l'utilisation collective de ces équipements.

**C2T12 – Epuration crevetticulture** : la direction de l'Environnement a souhaité que cette activité soit annulée et ce en raison du récent dépôt d'une demande de défiscalisation pour une extension conséquente de la ferme concernée (AQUAPAC) qui rend l'appui d'INTEGRE incongru au regard des sommes investies par la société, qui est par ailleurs dans l'obligation de réaliser ces études dans le cadre du dossier ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) qu'elle doit soumettre.

L'avenant à l'agrément de mise en œuvre visant à intégrer cette activité nouvellement validée est en cours de signature par la direction de l'environnement, opérateur de cette activité.

**C2T13 – Nettoyage écologique** : des conflits au sein de l'association ont conduit à l'annulation de cette activité puisque le nouveau bureau n'a pas été en mesure de présenter des activités alternatives. Seule la première phase de nettoyage des sites a été réalisée.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |



### Commentaires et analyse

Un rapport détaillé de l'utilisation collective du broyeur et du camion doit être fourni par l'association Biomarama. Il pourrait permettre d'encourager l'achat partagé d'équipements non rentables à l'échelle d'une seule exploitation mais également d'anticiper les problèmes éventuels à cette mise en commun d'équipement. L'acquisition d'équipements tels que des broyeurs à végétaux pour la fabrication du compost est un élément central au développement de l'agriculture biologique.

## PF-C2T2 : Appui à la mise en place et au fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles

**Objectif et Moyens : renforcer l'efficacité des aires de gestion existantes et encourager le développement de nouvelles zones gérées.**

- 1/ Accompagner la mise en place et la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sise au Fenua Aihere dans la commune associée de Teahupoo par le balisage de la zone et la réalisation d'un panneau d'information. 😊
- 2/ Gérer la fréquentation de la rivière Aoma par l'aménagement d'un parcours de randonnée et de découverte culturelle, historique et ethnobotanique de la zone 😊
- 3/ Protéger et valoriser des sites archéologiques et ethnologiques du côté terre de la zone *rahui* de Maraetiria à Faaroa sise au « fenua aihere » dans la commune associée de Teahupoo. 😊

### Avancement

technique



financier : **89%**

| Budget             | Consommé | Solde   |
|--------------------|----------|---------|
| 88 138 €<br>(+25%) | 78 249 € | 9 889 € |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1/ Direction de l'Environnement 2/ Commune associée de Toahotu 3/ Service de la Culture et du Patrimoine

### Etat d'avancement et résultats

**C2T21 – Balisage du *rahui* de Teahupoo** : après la pose des balises l'année dernière, un panneau d'informations en français et en tahitien a été installé sur la commune et des « flyers » bilingues ont également été produits. Ces supports informent sur la localisation et les règles du *rahui* de Teahupoo.

**C2T22 – Gestion de la rivière Aoma** : une étude de définition des enjeux naturels et culturels de la vallée de l'Aoma a été réalisée de janvier à juin. Elle a permis d'aboutir à la proposition de sentiers de randonnées permettant de mettre en valeur les patrimoines naturels et culturels de la vallée, et notamment les traditions orales.

**C2T23 – Valorisation des sites archéologiques et ethnologiques de Teahupoo** : les prospections archéologiques ont été réalisées et les résultats ont été présentés à la population du site. Elles ont permis de mettre en valeur la richesse archéologique dont les nombreux vestiges témoignent d'une forte densité de population.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Pour l'ensemble de ces activités, le projet INTEGRE a permis de renforcer des projets existants et pérennes comme le *rahui* de Teahupoo. Il a également permis de lancer de nouvelles dynamiques, notamment sur la vallée de l'Aoma où les services de la Culture, de l'Environnement et de la commune ont mutualisé leurs efforts pour définir et encadrer l'étude réalisée, puis pour trouver les financements nécessaires à la réalisation du projet en utilisant les fonds INTEGRE comme levier.

## PF-C2T3 : Contribution au développement durable du site

**Objectif et Moyens : appuyer des projets économiques et environnementaux contribuant à un développement durable**

1/ Appuyer le développement d'un réseau de *rahui* à Tairapu: démarche participative et plan de gestion intégrée. 😊

2/ Innovation et tradition appliquée à la gestion de ressources lagunaires 😊

3/ Harmoniser les réseaux de suivi de l'environnement dans le cadre d'une démarche participative. 😊

### Avancement

technique



financier : **24 %**

| Budget            | Consommé | Solde    |
|-------------------|----------|----------|
| 413 927<br>€(+4%) | 98 607 € | 315 320€ |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1/ Institut des Récifs Coralliens du Pacifique / Service de la Culture et du patrimoine 2/ Coopérative des Aquaculteurs de Polynésie française 3/ Direction des Ressources marines et minières

### Etat d'avancement et résultats

**C2T32 – Réseau de *rahui*** : les cartographies de territoires ont été finalisées pour trois communes associées. Elles spatialisent les enjeux socio-économiques, les toponymes terrestres et marins et les pressions issues du milieu terrestre, dont le risque érosif. En parallèle, des études écologiques sur le lagon doivent permettre d'évaluer l'état des ressources marines et la connectivité entre les différents espaces lagunaires. Les premières campagnes de terrain ont été réalisées à Tairapu Ouest en fin de période.

**C2T33 – Aquaculture à bas coût et réensemencement** : le développement de la technique d'aquaculture à bas coûts du Marava (*Siganus argenteus*) est en cours, les différents essais ont permis de sevrer des alevins et de les faire grossir en cage jusqu'à 30g et ce grâce, notamment, à l'identification d'un aliment (copépode) dans le milieu naturel. En parallèle, le protocole de réensemencement est à l'étude, une collaboration est en cours à ce sujet avec un centre de recherches (CRIOBE) qui a développé un outil génétique pour marquer les futurs alevins relâchés.

**C2T34 – Suivi de l'environnement** : des équipements de suivi de l'environnement, dont une sonde multiparamètres, ont été achetés. Des données relatives à l'écologie marine du site ont été recueillies.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |



### Commentaires et analyse

Au même titre que l'activité d'élaboration d'un plan de développement durable à Opunohu, l'activité d'appui à la mise en place d'un réseau de *rahuis* à Tairapu est véritablement l'activité qui permet de mettre en cohérence l'ensemble du projet sur ce site. Cette activité centrale utilise les résultats de certaines activités (balisage et sensibilisation du *rahui* de Teahupoo, prospections archéologiques du Fenua Aihere) et appuie la mise en œuvre d'autres (aquaculture et réensemencement, surveillance de l'environnement, mise en valeur de la vallée de l'Aoma). L'équipe en charge joue un vrai rôle d'animation du projet sur site avec finalement très peu d'interventions de la part de la coordinatrice.

## PF-C2TR : Intégration de la gestion intégrée des zones côtières dans les politiques publiques

### Objectif et Moyens :

- 1/ Appuyer l'élaboration d'une stratégie biodiversité en Polynésie française.
- 2/ Evaluer une organisation de la gestion et la surveillance de la ZEE et des coûts de gestion de cet espace. 😞
- 3/ Développer une méthodologie d'élaboration des plans de gestion intégrée des zones côtières. 😊

### Avancement

technique 

financier : **43 %**

| Budget             | Consummé | Solde    |
|--------------------|----------|----------|
| 46 816 €<br>(-35%) | 20 000 € | 26 816 € |

**Responsables de la mise en œuvre :** 1, 2/ Direction et Ministère de l'Environnement de Polynésie française ; 3/ CPS

### Etat d'avancement et résultats

**C2SB – Stratégie biodiversité** : la Polynésie française a décidé de ne plus faire appel à un co-financement du projet INTEGRE dans l'élaboration de sa stratégie biodiversité.

**C2CCA – Gestion de la ZEE** : la consultation a été lancée à la fin du mois de juin et le contrat sera finalisé avant la fin du mois d'août.

**C2C14 – Méthodologie plans de GIZC** : l'appui méthodologique à l'élaboration de plans de gestion intégrée des zones côtières est toujours en cours. Cet appui se décline en missions d'appui sur le terrain et de formation continue des animateurs présents sur les sites. Si l'essentiel de cet appui s'est concentré sur Raiatea-Tahaa et Opunohu (via le projet RESCCUE) jusqu'à la mi-projet où le besoin d'appui était le plus important, une redistribution de l'appui, notamment vers le site de Tiarapu, sera opérée afin d'assurer la cohérence des approches entre sites.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |  |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|--|
|         | I    | II | III | IV |  |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
| Actuel  | 2/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |
|         | 3/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |  |

### Commentaires et analyse

Cette composante pâtit d'une implication aléatoire de la Direction et du ministère de l'Environnement et de désaccords qui ont pu exister, notamment lors de la finalisation du choix du prestataire en charge d'assister l'élaboration de la stratégie biodiversité. Les conséquences de cette implication « en dents de scie » ont été notamment des retards de transmission du cahier des charges pour la gestion de la ZEE (fourni après un an d'attente). Quant à celui qui devait être révisé pour lancer un nouvel appel d'offres pour l'appui à la stratégie biodiversité, il ne l'a jamais été et le pays a finalement demandé l'annulation pure et simple de l'activité en juin dernier.

## PF-C2BIO : Projet de fermes pilotes bio à Opunohu

### Objectif et Moyens : Développer l'agriculture biologique en Polynésie française.

- 1/ Expérimentation et élaboration d'itinéraires techniques en agriculture biologique sur la ferme pilote d'Opunohu et celles liées à l'association SPG BioFetia (fertilisation, phytoprotection, élevage intégré...)
- 2/ Mise en place d'une pépinière et d'un conservatoire des principales plantes utiles pour l'agriculture biologique
- 4/ Communication (signalétique et étal de vente sur la ferme pilote d'Opunohu, mise en place de supports d'échanges techniques), sensibilisation des consommateurs
- 5/ Formation des agriculteurs et accompagnement au processus de certification

### Avancement

technique



financier : **24%**

| Budget    | Consommé | Solde     |
|-----------|----------|-----------|
| 167 602 € | 39 737 € | 127 865 € |

**Responsables de la mise en œuvre : Service du Développement rural, SPG BioFetia, Etablissement public d'Enseignement, de formation et de promotion agricoles (EPEFPA)**

### Etat d'avancement et résultats

Suite à des difficultés au sein de la ferme pilote initialement développée chez des agriculteurs privés, il a été décidé de déplacer l'essentiel des expérimentations au sein de l'exploitation du lycée agricole d'Opunohu. Il a par ailleurs été décidé d'étendre les expérimentations à plusieurs fermes afin de développer une véritable notion de « réseau » de fermes pilotes. En plus de l'exploitation du lycée, trois autres exploitations font l'objet d'investissement du pays pour mettre en œuvre des expérimentations pilotes (poulaillers mobiles, compostage, buttes permanentes, serres de culture).

La ferme pilote du lycée agricole a été installée en avril 2016. Un dossier de garantie a été déposé auprès du SPG BioFetia, et est en cours d'instruction. Deux serres ont été installées et mises en culture. L'ensemble de l'espace dédié à la ferme pilote a été mise en exploitation avec des cultures maraîchères (salade, tomate, aubergine, poivron, courgette et concombre) et de l'ananas.

En parallèle, trois formations ont été organisées au cours de l'année pour les agriculteurs de Tahiti et Moorea. Un voyage a été organisé à Raiatea et Tahaa pour définir les besoins en formation et établir un programme pour l'année suivante. Depuis le mois de juin, un programme de formation intensif a débuté à raison d'une formation toutes les trois semaines sur le site de Papara à Tahiti.

### Calendrier

|         | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV |
| Initial | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| Actuel  | 1/   |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Commentaires et analyse

Malgré les difficultés rencontrées sur la ferme pilote principale et le retard pris sur l'élaboration d'itinéraires techniques, le sujet de l'agriculture biologique est résolument passé sur le devant de la scène et le pays s'implique désormais activement sur le sujet. Le Service du développement rural héberge à présent le SPG BioFetia pour lequel a été votée une subvention territoriale annuelle qui va permettre de pérenniser un poste de technicien. Des formations à l'agriculture biologique et à la certification ont par ailleurs débuté pour les agents du SDR afin d'encourager le développement de l'agriculture biologique dans les îles.

### III.5 Synthèse de l'avancement du projet à Pitcairn

| Sites /<br>code T6 | Activités  | Avancement<br>technique | Budgets et dépenses |                          |
|--------------------|--|-------------------------|---------------------|--------------------------|
|                    |  |                         | Budgets<br>(€)      | Dépenses (%<br>de conso) |
| <b>C2P1</b>        | Integrated waste management plan<br><i>(Améliorer la gestion des déchets)</i>  | 😊                       | 86 193              | 6 016 € (7%)             |
| <b>C2P2</b>        | Erosion control<br><i>(Prévenir l'érosion des sols)</i>  | 😊                       | 113 130             | 19 918 (18%)             |
| <b>C2P3</b>        | Promotion and valorization of natural & cultural<br>heritage<br><i>(Promouvoir et valoriser le patrimoine culturel et<br/>naturel de Pitcairn)</i> | 😐                       | 87 813              | 6 054 (7%)               |
| <b>C2TR</b>        | Transportation costs   | s/o                     | 51 404              | 37 248 (73%)             |
| <b>C2PPLN</b>      | Integrated management plan, regional expertise   | 😊                       | 30 000              | 6 443 € (21%)            |
|                    | Réserve (reste à budgéter)   |                         | 3 060               | 0                        |
|                    |  | <b>Total</b>            | <b>371 600€</b>     | <b>76 046 € (20%)</b>    |

😊 **avancement conforme** 😐 **pas encore démarré ou léger retard** 😞 **difficultés remettant en cause l'activité**

Les fiches sont en anglais, dans leur version originale.

## PN-C2P1: Integrated waste management plan

**Objectives and Means:** improve Pitcairn’s waste management by developing, adopting and implementing an integrated waste management plan

Formulate satisfactory and cost-effective protocols for integrated waste management, including the management of domestic waste, used oils, batteries and chemicals (including pharmaceuticals); and create the enabling conditions for implementing the adopted action plan.

2 actions:

- 1: write and adopt an integrated management plan
- 2: implement the decided protocols

### Progress

technical



financial : 7%

| Budget   | Expenses | Balance  |
|----------|----------|----------|
| 86 193 € | 6 016 €  | 80 177 € |

*NB : 20 059 € engaged with SPREP, payment scheduled in July 2016 & hence a financial progress of 30% (89% of action 1)*

### Operators :

1, 2 / Environment, Conservation and Natural Resource Division (NRD)

### Progress and results

Under the SPREP-PIO contract (signed 17 March 2015), Alice Leney, garbologist, has been appointed as adviser for the conception and implementation of a waste management plan for the island. The data sheets he provided have been filled by NRD and used in support of a waste characterization study. Then, a 10-day on-site visit (from the 18<sup>th</sup> to 31<sup>st</sup> of May 2016) allowed him to meet with the community, refine his knowledge of the conditions on the island, and propose a solid-waste-management plan. This proposal has been circulated and endorsed by the Council.

### Agenda: Initial – Revised

|   | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|   | I    | II | III | IV |
| 1 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 1 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

A vertical red double-headed arrow is positioned between the 2016 and 2017 columns, indicating a revision or update to the schedule.

### Comments and analysis

The waste characterization survey was led from off island which makes it difficult for the expert to gauge the exact situation. The waste management plan proposed after the visit includes proposals for very practical solutions, which on-site availability and relevance for the community was allowed thanks to the visit. The objective for 2016-2017 is now to concretize this work, by adopting and implementing the needed procedures. The definition of the material needed is underway and the first purchases should be done by the end of 2016. Alice Leney as confirmed his availability and willingness to remain Pitcairn advisor, both on waste management and renewable energy plan. His participation – as expert and facilitator – to the INTEGRE technique workshop held in Noumea (18-22 April 2016), to which no Pitcairn technician could attend, helped also with making the bridge between this isolated island and the regional network. A next visit should be planned in 2017.

This confirms both the availability of strong technical support within the Pacific, and the necessity of direct/local expertise, to involve the population and hence ensure the enforcement of adapted policies and procedures.

## PN-C2P2: Erosion control

**Objectives and Means:** ensure security against landslides and maintain the quality of the soil on the island

### Progress

Technical



Financial : **18%**

| Budget    | Expenses | Balance  |
|-----------|----------|----------|
| 113 130 € | 19 918 € | 93 212 € |

*NB : 16 818 € already spent (labour) but not recorded – will be included in July 2016, leading to a financial progress of 32%.*

- 1: Mat and replant priority areas subject to erosion
- 2: Install culverts to divert storm water and prevent erosion

### Operators :

1, 2/ Environment, Conservation and Natural Resource Division (ENCR), operations division

### Progress and results

Procurement process was carried out in 2015 (soil erosion matting, pins and culverts) and the projects materials were given priority on Pitcairn's June 2015 Supply ship, enabling the project to start on schedule.

Three Tahitian workers were employed, thanks to the help of the FP INTEGRÉ coordinator and FP authorities (Opunohu municipality) to work on the activity 1 (matting, nursery and plating), while the community was much solicited by the alternate harbour and access road work. They helped to install the nursery, laid the mats to reduce soil erosion at the two designated sites, Arihau and Saint-Pauls, and plant. Large established coconut palms were planted as well as some native plants.

Since their departure in September, work has continued at St Pauls; with the laying of matting on the top side of St Pauls and at the roadside at the Square. A variety of plants were further planted at St Pauls. And the nursery built for this activity continues to be maintained, which allowed also the planting of a variety of plants for beautification purposes at the Square and along a roadside.

The three workers completed their ATV Quad bike licence tests and a local quad bike has been hired enabling them to get to sites.

The second action has been postponed to a more favourable period of time, and hence the material has not yet been installed.

### Agenda: *Initial – Revised*

|   | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|   | I    | II | III | IV |
| 1 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 1 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |

### Comments and analysis

The employment of external workers was extremely successful from an operational perspective, besides challenging for a variety of reasons (language, exchange rates, and hours of work...). The lessons from this experience might be useful and raise opportunities to overcome the concerns of an ageing population, very solicited by the island maintenance (alternate harbour work has been time and energy consuming).

Thanks to the project extension, it will be possible to match schedules and hence rationalize the installation of concrete culverts back-to-back with the road concrete under EDF 10 (territorial).

## PN-C2P3: Promotion and valorization of natural & cultural heritage

**Objectives and Means:** support local initiatives to promote Pitcairn heritage and develop small-scale businesses.

- 1/ Promote Pitcairn’s culture through participation to international events ☹️
- 2/ Set up the first botanical garden of Pitcairn 😊
- 2/ Commence a glass blowing souvenir industry using local glass waste 😞

### Progress

**Technical**



**Financial :** 7%

| Budget   | Expenses | Balance  |
|----------|----------|----------|
| 87 813 € | 6 054 €  | 81 759 € |

### Operators :

**1: Meralda Warren, 2: Carol Warren, 3: Jacqui Christian/** under coordination of **Environment, Conservation and Natural Resource Division**

### Progress and results

**C2P31-International events:** it is difficult to identify suitable international events that match the Claymore II rotations. The budget may be reallocated to another activity.

**C2P32 – Botanical garden:** gone from nothing to “Propagator”, housing and a shaded area that is already half full of plants. Propagator good number of 3 most threatened species (*Abutilon pitcairnense*, *Coprosma rapensis var benefica* and *Bidens mathewsii*) and a great selection of natives’ species as well. Two 5000-liter water tanks were installed and are both full. Two or three more tanks shall be installed in the near future. When machines are available the cleaning of the sight for the Botanical Garden will start.

**C2P33 – Glass blowing:** no progress has been made regarding undertaking the feasibility study for recycling glass into souvenirs. The project leader has left the island but proposes to organize the training of a successor, should there be some interest from the community. A public meeting is scheduled to verify the community’s interest in the project and the willingness to handle it.

### Agenda

|         | 2014 |    |     |       | 2015 |    |     |          | 2016                                   |          |     |            | 2017 |    |     |    |
|---------|------|----|-----|-------|------|----|-----|----------|--|----------|-----|------------|------|----|-----|----|
|         | I    | II | III | IV    | I    | II | III | IV       | I                                      | II       | III | IV         | I    | II | III | IV |
| Initial |      |    |     |       |      |    |     |          |  |          |     |            |      |    |     |    |
|         |      |    |     | Study |      |    |     | Purchase |  | Training |     | Production |      |    |     |    |
| Current |      |    |     |       |      |    |     |          | No international conference identified |          |     |            |      |    |     |    |
|         |      |    |     |       |      |    |     |          |  |          |     |            |      |    |     |    |

### Comments and analysis

Activity **33** has been postponed as a result of the delays in the execution of the waste production assessment and the activity timeline had been adjusted accordingly. With the extension of INTEGRE granted, the completion seems feasible and would rely on the investment of one leader, and the interest of the community.

The link between the two main activities and the ICM plan should be made to ensure an overall comprehension of environmental management on the island.

## PN-C2PPLN: integrated management plan, regional expertise

**Objectives and Means:** improve Pitcairn’s integration in the Pacific networks, share the INTEGRE expertise and involve the population in the environmental management of the island.

*Note that all the former activities contribute to this one.*

### Progress

technical



financial : **21%**

| Budget   | Expenses | Balance  |
|----------|----------|----------|
| 30 000 € | 6 443 €  | 23 557 € |

### Operators :

**Environment, Conservation and Natural Resource Division (NRD)**

### Progress and results

A mission of three experts was organised in Pitcairn from 20<sup>th</sup> to 29<sup>th</sup> of May 2016, coordinated by the INTEGRE coordinator for French Polynesia (Caroline Vieux). Three main items were addressed:

- Integrated waste management plan (see C2P1) – expert: Alice Leney
- Organic farming – expert: François Japiot (New Caledonia chamber of agriculture)
- Integrated Coastal Management Planning – expert: Hugh Govan

After presentation to the Pitcairn Island Council, which gave the team a mandate to conduct their missions, and preparation with Michele Christian, NRD manager, the expertise was brought with participatory methods:

- Public meetings allowed the experts to better understand the community’s questioning and need on the three topics, with the identification of the main challenges for the island (cited: erosion, invasive plants and animals, sustainable farming and coastal fisheries management)
- Specific training sessions, on farming, waste management, and on facilitation
- Interviews
- Workshops
- Special sessions with the children at school.

### Agenda: *Initial – Revised*

|   | 2014 |    |     |    | 2015 |    |     |    | 2016 |    |     |    | 2017 |    |     |    |
|---|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|------|----|-----|----|
|   | I    | II | III | IV |
| 1 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |
| 2 |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |      |    |     |    |



### Comments and analysis

This experts’ visit was a success and initiated concretely the process of community involvement, through the three main items addressed by INTEGRE. The participatory approach implemented secured a first diagnosis of the population’s needs. This visit hence brought the lessons learned from the project on other sites, answering the preoccupations of the community.

The late interest shown for facilitation training suggest that it might be a topic on which concentrate for the next visit: this would also materialise the involvement of the community in the management of their plans (implementation, evolution, evaluation...).

# Annexes

---

Annexe I : Communication et visibilité (actions dans les PTOM, produits de visibilité)

Annexe II : Détails sur l'évaluation des indicateurs de réalisation du projet

Annexe III : Comptes rendus des comités de pilotage

Annexe IV : Compte-rendu de l'atelier technique régional sur l'agriculture biologique

Annexe V : Compte-rendu de l'atelier technique régional sur la gestion intégrée des déchets

Annexe VI : Plan de suivi "ROM"

# Annexe I : communication et visibilité

## I.1 Actions menées dans les PTOM

| Territoires               | Retombées presse   | Participations à des évènements locaux   |
|---------------------------|--|--|
| <b>Nouvelle-Calédonie</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Articles réguliers sur le site Internet et dans la presse locale (« Construire les Loyautés », <i>Les Nouvelles Calédoniennes</i>). Article dans la rubrique développement durable du magazine <i>Made In</i>, interview de François Japiot (CANC).</li> <li>• Atelier technique régional "agriculture biologique" à Houailou (novembre 2015) : reportage télévisé et articles LNC.</li> <li>• Atelier technique régional sur la gestion des déchets à Nouméa (avril 2016) : interviews de Delphine Leguerrier et de Sylvie Goyet, radio Djiido.</li> <li>• Diffusion d'informations dans les supports de communication du CEN : Bulletin d'information « Paroles des lagons » - articles sur leur site Internet.</li> <li>• Dossier de Présentation du Projet INTEGRE sur la Zone côtière Nord-Est dans la revue <i>Le Pays</i>. Article par ONF International.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du plan Biosécurité sur Ouvéa. Présentation des missions d'éradication de l'atoll de Beautemps-Beaupré.</li> <li>• Présentation du 2e Forum des comités de gestion.</li> <li>• Animation de formations.</li> <li>• Opérations de suivi des pontes de tortues.</li> <li>• Dossier « Se préparer aux changements climatiques », présentation des actions INTEGRE et RESCCUE en ZCNE. Article : recensement des tortues en province Nord.</li> <li>• Présentation du réseau de fermes pilotes biologiques</li> </ul>  |
| <b>Wallis-et-Futuna</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un spot télévisuel avec le lycée d'Etat et WF1ere (2 campagnes de diffusion de 6 semaines prévues juillet/aout et septembre/octobre 2016).</li> <li>• Régulièrement les évènements marquants du projet sont suivis et diffusés dans les journaux télévisuels de Wallis 1ère :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 02/07/2015 : Projet Déchets DEC</li> <li>○ 06/08/2015 : SAGE Futuna</li> <li>○ 03/09/2015 : Mission PROE Huiles</li> <li>○ 17/09/2015 : AO Huiles batteries</li> <li>○ 13/11/2015 : COP21 déchets/tri</li> <li>○ 20/01/2016 : Déchets/tri</li> <li>○ 13/04/2016 : Ramassage déchets</li> <li>○ 01/06/2016 : Poubelles tri</li> </ul> </li> <li>• Interviews radio :</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire d'un grand projet de sensibilisation fédérant plusieurs services et institutions porté par la Direction de l'Enseignement Catholique (DEC) de Wallis : Sensibilisation de plus de 150 élèves de Wallis à l'impact des déchets sur l'environnement, au tri / recyclage des déchets (démonstration compacteur), à la fabrication de compost et à l'importance du rôle du CET (visite du CET).</li> <li>• Formation « Développement durable » à destination des professeurs et enseignants des écoles primaires et des collèges de Wallis et de Futuna. Plus de 15 personnes ont été formées et sensibilisées à la gestion des déchets et la préservation de la ressource en eau. Cette formation a également été accompagnée d'une visite au CET.</li> </ul> |

| Territoires                | Retombées presse  | Participations à des événements locaux  |
|----------------------------|---|---|
|                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 16/07/2015 : France TV Radio COP21</li> <li>○ 15/04/2016 : Atelier Déchets</li> <li>○ 18/04/2016 : Atelier Déchets</li> <li>○ 31/05/2016 : Poubelles tri</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Animation d'un atelier à la Fête de la science de l'école de Mata Utu (thématique déchets).</li> <li>● Collaboration avec l'association Maria Poli pour des actions de sensibilisation réalisées à chaque vacances scolaires, et consistant au ramassage, au tri et à la pesée des déchets rassemblés durant chaque journée passée sur un îlot.</li> </ul>   |
| <b>Polynésie française</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Parution d'un article sur INTEGRE dans le bulletin d'informations de la commune de Moorea en septembre 2015 (« Pour un développement respectueux des habitants et de la nature d'Opunohu : le projet INTEGRE »)</li> <li>● 2 articles en pages de couverture du magazine culturel Hiro'a Tumu (octobre et décembre 2015) sur les prospections archéologiques à Tiarapu et Opunohu</li> <li>● Un article dans le magazine trimestriel de la Commune de Moorea sur le projet INTEGRE à Opunohu (décembre 2015)</li> <li>● Article en une de La Dépêche sur l'érosion du <i>motu</i> Punaeroa à l'occasion de la restitution de l'étude à la population (9 septembre 2015)</li> <li>● Parution d'un article dans la revue spécialisée Aquafilia sur le projet de réensemencement (septembre 2015)</li> <li>● Plusieurs articles également parus dans Tahiti Infos et la Dépêche pour diverses occasions (comités locaux, recrutement des ambassadeurs pour le projet structure d'accueil, visite de ministres à Opunohu...). De manière générale, les événements INTEGRE sont bien couverts par la presse écrite locale.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organisation de la visite du ministre de la Culture et de l'Environnement et du maire de Moorea sur le site d'Opunohu le 11 mars 2016 (présentation du projet et discussion avec l'ensemble des acteurs et visite de la zone archéologique à restaurer)</li> <li>● Organisation de deux journées de sensibilisation au collège de Faaroa à l'occasion du démarrage puis de la fin de l'étude sur la pollution de la Baie de Faaroa (12 février et 13 juin 2016)</li> <li>● Participation à une journée de sensibilisation organisée par le collège AMJ d'Uturoa sur le thème « <i>Fatura i te natura</i> » (« Respecte la nature ») avec une présentation sur les pollutions du milieu marin.</li> <li>● Participation à un court métrage sur le tri des déchets réalisé par le Communauté des communes d'Uturoa.</li> </ul> |
| <b>Pitcairn</b>            | <p>Information régulière sur le projet et ses activités dans le journal de Pitcairn (à noter, le n°59, de mai 2016, qui dresse un large bilan de la mission)</p>  |   |

## I.2 Produits de visibilité

INTEGRE BÂCHE PROJET GLOBAL



INTEGRE BÂCHE AGRIBIO



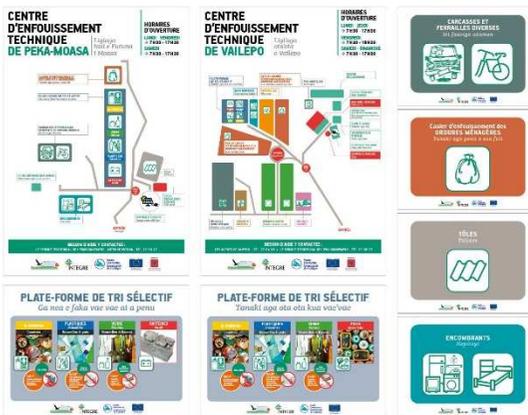
INTEGRE RÉSEAU DE FERMES-PILOTES BIO DE HOULOU - CONSERVATOIRE DE L'IGNAME



INTEGRE LOGO COMITÉ DE GESTION DE L'ÎLE DES PINS



INTEGRE CENTRES D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE DE WALLIS & FUTUNA



INTEGRE CHEMISE PROJET GLOBAL



## Annexe II : Indicateur R2.3 : « nombre de personnes ayant reçu une formation »

| lieu          | date                           | Nombre de personnes formées | thème  |
|---------------|--------------------------------|-----------------------------|--|
| REG - NC      | octobre 2015                   | 40                          | Agribio                                      |
| REG - NC      | octobre 2015                   | 2                           | Certification bio                            |
| NC            | mars 2016                      | 10                          | Chasse                                       |
| NC - Ouvéa    | mai 2016                       | 10                          | Collecte des savoirs traditionnels           |
| NC - Ouvéa    | mars 2015                      | 5                           | Suivi participatif du trait de côte          |
| NC - PS IdP   | mars 2016                      | 10                          | Compost                                      |
| NC - Ouvéa    | 2 <sup>e</sup> semestre 2015   | 10                          | Dératisation                                 |
| WF            | juin 2016                      | 15                          | Machinisme agricole                          |
| WF - F        | juin 2016                      | 2                           | Gestion d'un CET                             |
| NC            | mars - sept 2015, avril 2016   | 34                          | Gestion d'associations, animation de projets |
| PF - O        |                                | 2                           | Diagnostic partagé                           |
| NC - Ouvéa    | janvier 2016                   | 6                           | Suivi tortues                                |
| PF            |                                | 2                           | Master EPHE sciences naturelles              |
| PF - RT       | janvier 2016                   | 2                           | Permaculture                                 |
| PF            |                                | 1                           | Prospections archéologiques                  |
| PF            | avril 2016                     | 2                           | Collecte des savoirs traditionnels           |
| PF            | juin 2016                      | 1                           | Agriculture biologique                       |
| PF            | août 2015, oct 2015, juin 2016 | 15                          | Agriculture biologique                       |
| PF            | novembre 2014                  | 15                          | Gestion des projets transversaux             |
| <b>Total:</b> |                                | <b>184</b>                  |  |

# Acronymes

---

ACP : Afrique-Caraïbes-Pacifique

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ASBO : Association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa

CANC : Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie

CC : Convention de contribution

CCIMA : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture

CCIMA : Chambre de commerce, d'industrie, des métiers et de l'agriculture

CCISM : Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers

CCNUCC : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

CCTT : Comités de coordination technique territoriaux

CEN : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie

CET : Centre d'Enfouissement Technique

CF : Convention de financement

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole

CL : Comités locaux

COPAM : Coopérative des planteurs d'ananas

COFIL : Comité de pilotage

CPS : Communauté du Pacifique

CRIOBE : Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement

CSP : Calédonienne de services publics

CTEDD : Conseil territorial de l'environnement et du développement durable

CTEDD : Conseil territorial de l'environnement et du développement durable

DEC : Direction de l'enseignement catholique

DSA : Direction des services de l'agriculture

DSA : Direction des services de l'agriculture

ENSIL : Ecole d'Ingénieur de Limoges

FED : Fonds européen de développement

GDPL : Groupement de droit particulier local

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GIZC : Gestion intégrée des zones côtières

IRD : Institut de recherche et de développement

IRD : Institut de recherche pour le développement dans le Pacifique sud

PAGD : Plan d'aménagement et de gestion durable

PROE : Programme régional océanien de l'environnement

REP : Responsabilité étendue du producteur

RESCCUE : Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique

ROM : Results-oriented Monitoring

SAGE : Schéma d'aménagement et de la gestion des eaux

SPTO : South Pacific Tourism Organisation

STE : Service territorial de l'environnement

UE : Union européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

ZCNE : Zone côtière nord-est